



Management

Creating value beyond mining

**RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL
2023**



un opérateur
minier panafricain
au service de la
transition

énergétique

2023



Périmètre de reporting, période, référentiel et modalités

Le Groupe Managem s'engage à offrir une vision transparente et complète de sa performance financière et extra-financière, reflétant son engagement envers une responsabilité sociale, environnementale et de gouvernance rigoureuse. Ce rapport couvre l'intégralité des activités du Groupe, tant au Maroc qu'à l'international, en se basant sur des indicateurs sociaux, sociétaux, environnementaux et de gouvernance précisément définis, sauf exceptions clairement indiquées. Les données rapportées s'étendent du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année, avec une attention particulière portée à la constance du périmètre et des méthodes de calcul pour assurer une comparaison fiable des indicateurs au fil du temps.

Le cadre de ce reporting s'aligne sur les normes internationalement reconnues telles que celles du Global Reporting Initiative (GRI) et de l'ISO 26000 en matière de responsabilité sociétale, ainsi que les directives de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières, telle que complétée par la circulaire n°02/20 du 22 décembre 2020, garantissant ainsi la pertinence et la spécificité des données par rapport aux activités du Groupe.

De plus, le rapport s'inscrit dans l'effort global vers les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, en mettant en lumière la contribution du Groupe à ces objectifs universels.

La collecte et le traitement des données suivent un processus rigoureux de centralisation, de validation et de contrôle, impliquant des systèmes d'information dédiés et des procédures harmonisées au niveau des différents sites et de la direction du Groupe.



Sommaire

06 Profil de Managem

- Managem en bref
- Les grandes étapes de la trajectoire du Groupe
- Un actionnariat stable
- Chiffres clés
- Une large empreinte africaine à travers une présence dans 7 pays
- Un modèle de création de valeur sur l'ensemble de la chaîne opératoire minière
- Une équipe dirigeante à la hauteur des ambitions du Groupe

20 Un engagement historique en faveur de la durabilité

- Les grands tournants du développement durable chez Managem
- L'analyse de matérialité, pilier de la stratégie RSE de Managem

28 Une expansion aurifère durable

- Boto, un projet majeur dans le développement aurifère du Groupe, vecteur d'impact social et environnemental régional
- Tri-K, pilier stratégique du portefeuille minier de Managem

36 Une stratégie qui s'oriente vers les métaux de la transition énergétique

- Un contexte mondial favorable au développement des minerais de la transition énergétique
- Une vision tournée vers les besoins futurs de l'industrie

60 Amélioration continue et fondement, de l'excellence opérationnelle chez Managem

- La digitalisation, un outil pour accompagner la stratégie du Groupe
- Garantir Santé et Sécurité : Fondement Indispensable de la Durabilité dans nos Opérations
- Le Capital Humain, levier stratégique de Managem pour atteindre l'excellence
- Des achats responsables en cohérence avec la politique RSE de Managem

76 Gouvernance

- Une gouvernance responsable
- Un dispositif robuste de gestion des risques

94 Tableau de correspondance

102 État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

104 Comptes annuels et rapports

- Rapport de gestion
- Comptes sociaux
- Comptes consolidés
- Résumé des notes aux comptes consolidés
- Rapport des CAC



Entretien avec le Président

Imad TOUMI

Président Directeur Général

Quel est votre regard sur l'année 2023 ?

L'année 2023 a été marquée par des défis brillamment relevés, malgré un contexte géopolitique complexe. Notre résilience est le résultat de choix stratégiques pertinents et d'une vision claire, démontrant notre capacité à nous adapter et à innover. Nous avons renforcé notre portefeuille Or grâce à l'acquisition du projet Boto au Sénégal, et à la poursuite du développement de la mine de Tri-K en Guinée, qui a démarré en 2021, témoignant de notre montée en puissance sur la scène africaine.

2023 a également été l'année où notre Groupe a redéfini son engagement envers le développement durable et la transition énergétique, en nous concentrant sur les métaux indispensables à cette transition, notamment le cobalt, un minerai essentiel pour l'industrie des batteries pour véhicules électriques. Notre collaboration avec des leaders mondiaux de l'industrie et le lancement de la construction de la première usine au Maroc de production de sulfate de cobalt illustrent notre volonté d'être pleinement acteur de l'approvisionnement en métaux raffinés. Par ailleurs, notre exploitation à Guemassa, alimentée en énergie à plus de 85% par des sources renouvelables, témoigne de notre engagement en faveur des pratiques respectueuses de l'environnement.

Enfin notre projet de décarbonation traduit notre volonté de promouvoir l'efficacité énergétique et de contribuer à un avenir plus durable, au-delà de la simple réduction de notre empreinte carbone.

Quels sont les chantiers de MANAGEM en 2024 ?

2024 est une année riche en projets. MANAGEM se lance, en effet, dans une phase cruciale de développement avec pour ambition de donner naissance à des projets déterminants pour l'avenir du Groupe.

2023 a également été l'année où notre Groupe a redéfini son engagement envers le développement durable et la transition énergétique



Au Maroc, le projet cuprifère de Tizert dont la construction a commencé en 2022 et le démarrage prévu au second semestre de 2025, incarne parfaitement notre vision. Il ne s'agit pas simplement d'augmenter notre production, mais bien de transformer notre activité industrielle au Maroc.

En Afrique de l'Ouest, l'entrée en production du projet Boto devrait accélérer notre expansion dans l'activité aurifère et stimuler notre croissance de manière significative. Parallèlement, notre attention portera également sur la construction de notre nouvelle usine de sulfate de cobalt, en partenariat avec Renault. Cette installation, au cœur de notre stratégie d'innovation et de développement durable, devrait rejoindre nos unités industrielles en 2025.

Comment se concrétisent les engagements ESG au sein de MANAGEM ?

MANAGEM intègre la responsabilité sociale et environnementale au cœur de son identité et de ses opérations. Il faut rappeler que dans un secteur comme le nôtre, les évaluations internationales des risques et opportunités placent les sujets de l'ESG au top 10 des risques auxquels nous aurons à faire face. Une étude d'EY a démontré que 64% des décisions des investisseurs dépendent de l'impact pressenti par l'activité minière sur les communautés avec d'autres sujets comme l'acceptabilité sociale.

Conscient des enjeux et des impacts sur nos activités, nous lancerons dès cette année une revue de notre matrice de matérialité RSE, démarche fondamentale pour une pré-identification des risques et définition des actions prioritaires et objectifs à atteindre : La sécurité des collaborateurs, la mise à niveau environnementale de nos sites et les programmes d'amélioration dans lesquels nous nous sommes engagés, constitueront l'essentiel de nos engagements. Ces programmes englobent : l'efficacité énergétique, l'optimisation de la consommation d'eau, la gestion des déchets à travers des projets de recyclages, la décarbonation de nos activités et l'acceptabilité sociale de nos projets. L'ensemble de ces thématiques seront inscrits dans notre feuille de route avec des objectifs métriques précis, suivis et communiqués dans la transparence qu'exige toute démarche ESG.

Quelle est la vision stratégique de Managem pour l'avenir et comment envisagez-vous de positionner l'entreprise pour saisir les opportunités à venir dans un environnement en constante évolution ?

Au cœur de notre vision, Managem cultive une stratégie axée sur une croissance à la fois profitable et durable qui combine des investissements dans l'Or, tels que la mine Tri-K en Guinée et le projet Boto au Sénégal et dans les métaux clés pour la transition énergétique, tels que le projet Tizert dans le cuivre, le projet de sulfate de cobalt et le projet de recyclage des batteries en fin de vie, ce qui nous place en bonne position pour bénéficier de la croissance des marchés naissants, en prévision d'une demande amplifiée par le virage vers la transition énergétique.

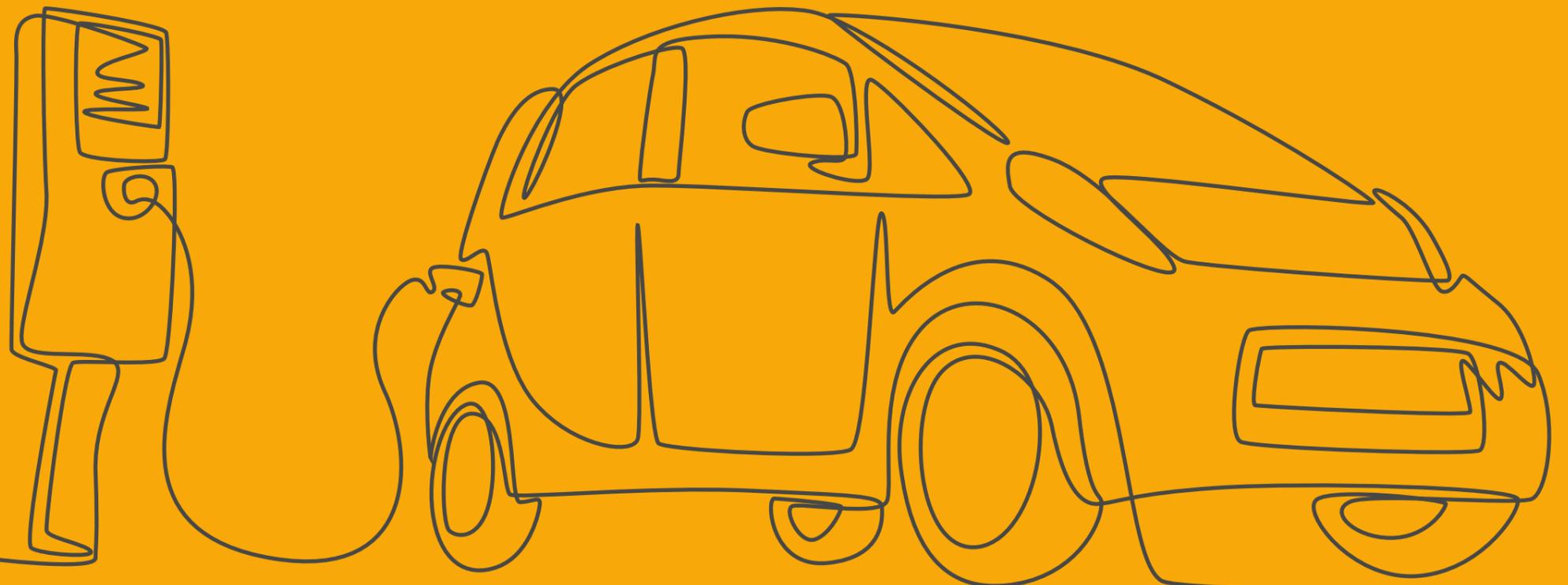
Managem, en tant qu'acteur panafricain doté de standards les plus élevés en termes de qualité de production, et inscrit dans une démarche certaine de décarbonation, se trouve être une alternative évidente pour le marché européen.

Par ailleurs, notre ambition est aussi de contribuer à redéfinir le secteur minier marocain en valorisant au mieux les ressources minérales et en transformant localement les minerais bruts en produits finis destinés à des utilisateurs finaux. Cette intégration verticale dans la chaîne de valeur renforce non seulement notre position sur le marché, mais contribue également à consolider l'économie nationale par des créations d'emploi et une meilleure valorisation des ressources naturelles.

En ligne avec l'évolution vers la mobilité durable, nous établissons des partenariats solides avec des leaders de l'industrie automobile, afin de fournir des métaux spécifiques aux véhicules électriques. Ces alliances stratégiques positionnent Managem comme une source fiable et durable dans ce secteur, manifestant notre engagement envers la diversification, la résilience et l'intégration régionale.

En somme, Managem est en train de tracer une voie ambitieuse et durable, en intégrant les préoccupations environnementales et sociales dans ses opérations et en cherchant à apporter une valeur ajoutée significative à l'échelle nationale et africaine.

Perfil de Managem





Managem fait preuve, depuis sa création, d'engagements en faveur de l'intégration des principes de la RSE dans toute sa chaîne de valeur. Le Groupe s'assure, dans cette optique, à s'aligner aux normes et standards nationaux et internationaux, et prend part à des évaluations régulières de sa performance extra-financière, en termes, entre autres, d'environnement, de santé et sécurité au travail, d'éthique, et de chaîne d'approvisionnement responsable.



Managem en Bref

Fondé en 1928, Managem est un leader du secteur minier panafricain, porteur d'une vision ambitieuse, dynamique et responsable de l'exploitation minière sur le continent. Avec un patrimoine minier qui s'étend sur 46 000 km², Managem se distingue par un portefeuille diversifié, qui associe avec équilibre métaux précieux et métaux de la transition énergétique.

La croissance et le développement du Groupe résultent d'une stratégie qui allie une exploration rigoureuse et ciblée, ainsi qu'une maîtrise technique éprouvée qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'ingénierie à l'exploitation, en passant par le traitement des minerais. Cette maîtrise technique, allée à un esprit d'innovation a permis à Managem de renforcer au fil du temps sa position de leader régional du secteur.

Résolument engagé dans une stratégie de croissance continue en Afrique, Managem intensifie ses investissements dans des projets prometteurs, visant à étendre sa présence sur le continent de manière durable et responsable, tout en contribuant activement au développement économique des communautés locales et en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Orienté vers l'avenir, Managem aspire à élargir sa marque tout en demeurant à la pointe des pratiques durables et responsables dans le secteur minier, renforçant ainsi son engagement envers ses parties prenantes.

Les grandes étapes de la trajectoire du Groupe

Les débuts

1928-1940

Découverte du gisement de cobalt de Bou-Azzer et création de la société CTT pour commencer l'exploitation du minerai. Cette période a été marquée par une exploration active d'autres gisements.

1941 à 1981

Élargissement du portefeuille minier

Expansion et diversification avec la découverte de nouveaux gisements de divers minerais de base, avec l'exploitation de Tiouine produisant du Manganèse en 1942, la création de la Société des Mines de Bouskour en 1948 pour l'exploitation d'un gisement de cuivre dans la région de Ouarzazate, la création de la société SAMINE en 1961, la création de la Société Métallurgique d'Imiter (SMI) et le démarrage de la valorisation des scories argentifères en 1969, et le démarrage du projet de cuivre de la mine de Bleida en 1981.

Diversification continue et entrée en bourse

1982 à 2001

Lancement de l'activité Ingénierie et R&D avec la création de Reminex en 1983. Démarrage de la mine polymétallique de Hajar à Marrakech 1992, acquisition de la Société Métallurgique d'Imiter (SMI) en 1996, production des cathodes de cobalt à partir de la valorisation hydrométallurgique des concentrés de la mine de BouAzzer en 1997. Première internationalisation de Managem avec la prise de participation dans SEMAFO, Société d'exploration Canadienne en 1997 et acquisition des premiers actifs à l'international en Guinée. Entrée en bourse en 2000 et poursuite de la diversification du portefeuille minier avec le démarrage de la mine d'Or de Akka en 2001.

2002 à 2021

Confirmation de la dimension internationale

Démarrage de la mine d'Or de Kiniero en Guinée et de l'unité de production d'oxyde de Zinc à Guemassa en 2002, puis ouverture de la mine d'Or Samira Hill au Niger en 2004. Création de MANAGEM International en 2005, de MANATRADE en 2008 et de MANAGOLD en 2010. Lancement de la production d'or à Bakoudou au Gabon en 2012 et de l'usine de traitement des rejets de l'usine polymétallique de Guemassa pour la production d'acide sulfurique en 2013. Accord avec le Groupe Norin Mining pour le développement de la mine de Lamikal en RDC et partenariat avec Avocet Mining PLC autour de la mine d'Or de Tri-K en Guinée en 2016. Construction de l'unité industrielle de traitement d'or au Soudan en 2018 avec son démarrage en 2019. Premières productions de cathodes de cuivre dans la mine de Pumpi en RDC en 2020, démarrage de la production d'or de la mine de Tri-K en Guinée et démarrage de la production de cobalt de la mine de Pumpi en RDC en 2021.

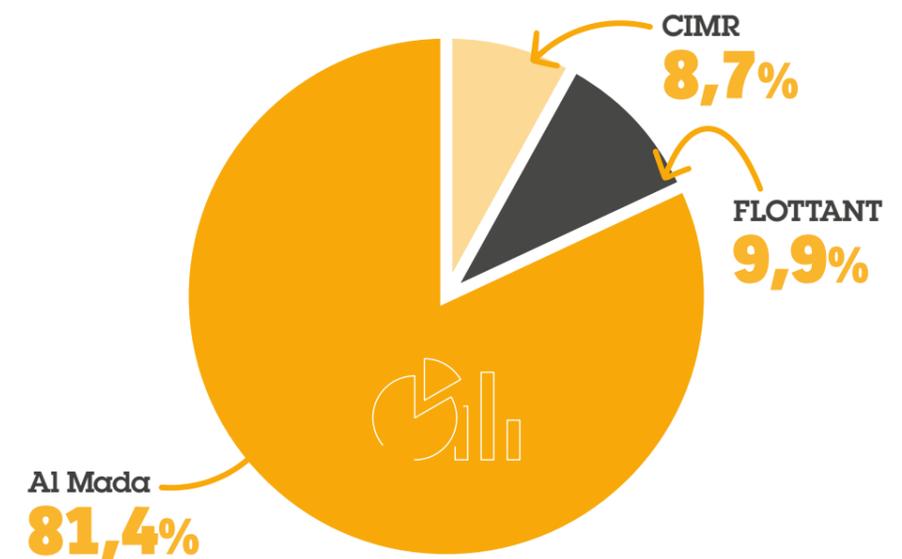
2022 à nos jours

Nouveau cap

Accélération de l'activité aurifère à travers de la croissance externe et le développement de nouveaux projets. Positionnement sur des métaux porteurs et valorisation des ressources liées aux marchés de la transition énergétique et de la mobilité durable. Partenariats stratégiques dans la chaîne de valeur de la batterie à travers des projets dont les produits sont destinés à être utilisés dans la fabrication de batteries et de projet de recyclage de batteries en fin de vie pour favoriser l'économie circulaire.

Un actionnariat stable

Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2023



AL MADA POSITIF IMPACT

Al Mada est un fonds d'investissement privé marocain à vocation panafricaine, ayant pour ambition d'investir à long terme dans des secteurs d'activité structurants, favorisant l'émergence d'une économie moderne et l'amélioration des conditions de vie des territoires et populations auprès desquels il intervient, notamment sur le continent, participant ainsi à la dynamique de coopération Sud-Sud. Le fonds investit dans les secteurs des services financiers, matériaux de construction, distribution, télécommunications, mines, énergie et immobilier & tourisme.

CIMR

(CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE)

La CIMR est la caisse de retraite complémentaire dédiée au secteur privé, dotée du statut de société mutuelle de retraite régie par la loi 64- 12 portant création de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS). Elle a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité.

Elle est gérée par un Conseil d'Administration dont les membres sont élus par l'Assemblée Générale des adhérents.

Chiffres clés

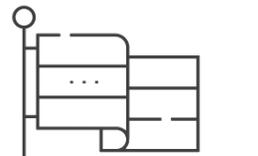


5009

Collaborateurs



dont 7 en Afrique



22

Nationalités

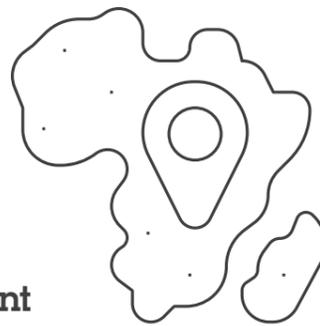


295 MD MAD

Recherche & Exploration

50

projets d'exploration sur le continent



13

exploitations minières

13

Brevets d'invention



20,8 MD MAD

Capitalisation boursière au 31/12/2023



22

Unités industrielles



46 mille km²

de patrimoine minier



- 01 MAROC
- 02 SÉNÉGAL
- 03 GUINÉE

- 04 CÔTE D'IVOIRE
- 05 GABON
- 06 RDC

- 07 SOUDAN
- 08 EAU
- 09 SUISSE

Indicateurs consolidés en IFRS Au 31 décembre 2023

7 508 MMAD

Chiffre d'Affaires

2 395 MMAD

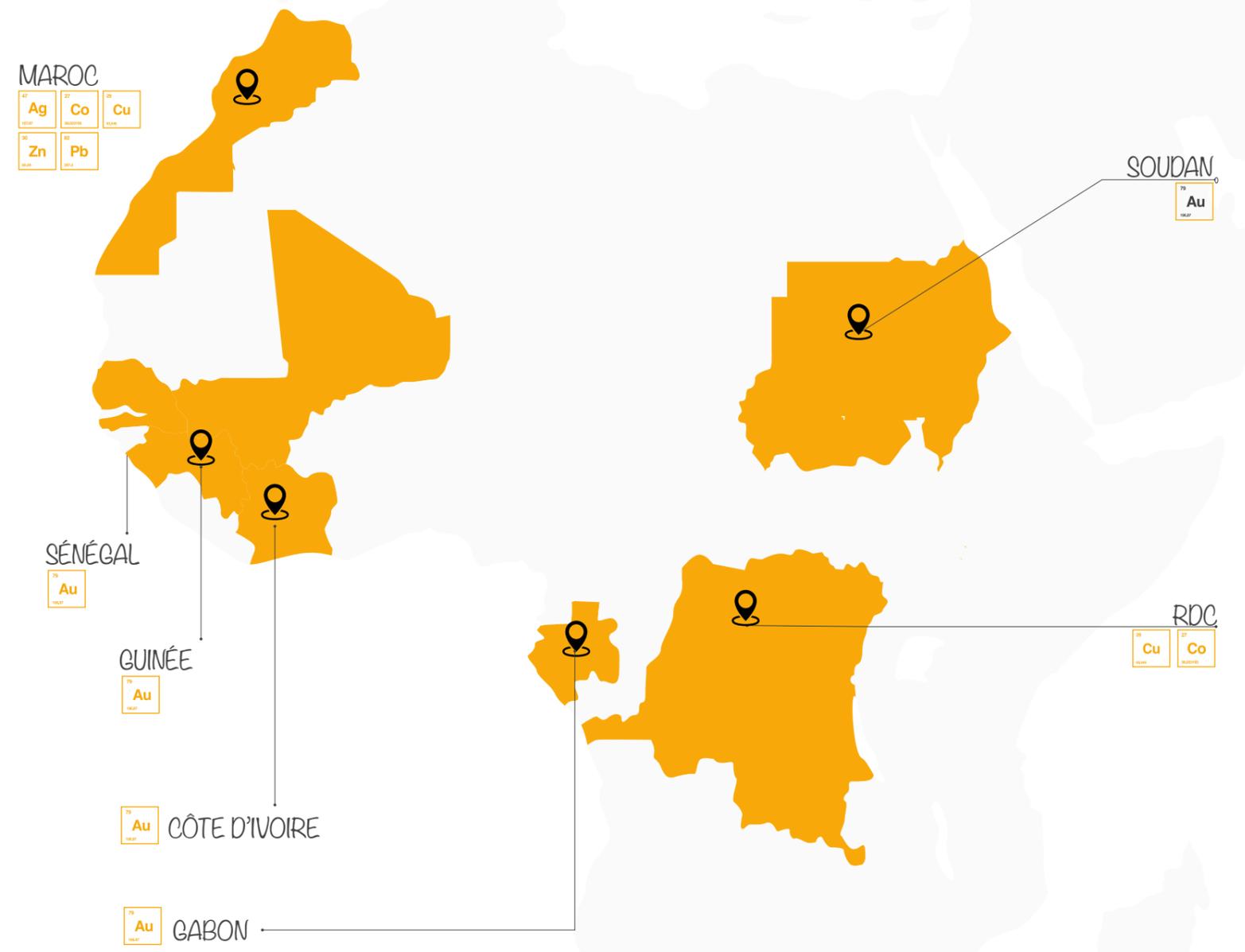
Excédent Brut d'Exploitation

514 MMAD

Résultat Net Part du Groupe

Une large empreinte africaine à travers une présence dans 7 pays

Managem développe et gère un portefeuille d'actifs miniers diversifié, équilibré et à fort potentiel de croissance. Ses activités comprennent l'or et les métaux de la transition énergétique (argent, cobalt, cuivre, zinc), ainsi qu'un savoir-faire dans la valorisation des produits dérivés pour approvisionner les clients dans le monde entier



- Leader mondial dans la production de cathode de cobalt
- Leader du secteur minier au Maroc
- N°1 de la production d'Argent en Afrique
- Avec un fort potentiel de développement dans l'Or et le Cuivre

Un modèle de création de valeur sur l'ensemble de la chaîne opératoire minière

Nos Ressources

Capital humain

- 5009** Collaborateurs
- 22** Nationalités

Capital minier et Industriel

- 46 000 km²** Patrimoine minier
- 7** Pays
- 13** Mines opérationnelles
- 22** Unités industrielles
- 13** Brevets d'invention
- 755** Licences d'exploitation

Ressources financières

- 8 228 MMAD** Capitaux propres
- 23 242 MMAD** Total bilan

Une forte expertise sur l'ensemble de la chaîne de valeur minière

Un modèle opérationnel basé sur la maîtrise de toutes les étapes de l'industrie minière

- Recherche & Développement
- Exploration
- Sondage & Travaux
- Ingénierie
- Exploitation minière & Traitement
- Trading & Marketing

Notre stratégie de développement orientée vers l'Afrique

Notre ambition

Développer un portefeuille résilient et profitable, à travers des projets de grande taille autour de métaux à forte valeur ajoutée en Afrique et assurer une croissance régulière ainsi qu'une création de valeur durable pour nos parties prenantes.

Nos axes stratégiques de développement

- 1** Développer un portefeuille orienté vers des métaux à forte valeur ajoutée
- 2** Renforcer notre empreinte géographique
- 3** Développer et réaliser des projets d'envergure
- 4** Assurer un développement responsable à l'égard des parties prenantes

Croissance externe & partenariat

Mettre en œuvre une stratégie appropriée pour le développement de partenariats capitalistiques et l'acquisition d'actifs miniers.

Excellence opérationnelle

Déployer une démarche permanente d'efficacité sur l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe.



Digitalisation

Introduire les nouvelles technologies à tous les niveaux de la chaîne de valeur de Managem.

Exploration à fort impact

Cibler les géographies et les pays à fort potentiel minier.

Notre création de valeur

Communauté

- Entre 60% et 80%** Taux d'emploi local
- 60%** Contribution communautaire dans le bien-être
- 40%** Contribution communautaire dans l'entrepreneuriat, l'éducation et la jeunesse

Collaborateurs

- 59%** de l'effectif formé

Environnement

- 1,27 m³/TT** Consommation d'eau par tonnage traité
- 46,09 Kwh/TT** Consommation d'électricité par tonnage traité
- 921 584 tonnes** De rejets miniers recyclés

Actionnaires

- 20,8 MD MAD** Capitalisation boursière au 31/12/2022
- 30 MAD/action** Dividende

Nos Objectifs de Développement durable

Préserver la santé et sécurité de nos collaborateurs



Respecter les droits humains



Respecter l'éthique des affaires et les règles du marché



Protéger l'environnement



Contribuer au développement socio-économique des régions d'intervention au Maroc et à l'international



Respecter les règles de gouvernance responsable



Une équipe dirigeante à la hauteur des ambitions du Groupe



1 - M. Imad TOUMI

Président Directeur Général

Diplômé de l'École Polytechnique (X 82), titulaire d'un doctorat de l'Université Paris 6, et d'un MBA de l'école des Hautes Études Commerciales de Paris (MBA HEC 2000), Imad TOUMI a une expérience de plus de 20 ans dans le Management de projets industriels et spécifiquement dans le domaine de l'énergie et des mines au sein de grands Groupes comme le Commissariat à l'Énergie Atomique « CEA » et AREVA. Il a notamment occupé plusieurs postes dont celui de Directeur Général de AREVA South Africa, puis de AREVA Niger.

2 - M. Youssef EL HAJJAM

Directeur Général des Opérations Maroc

Diplômé de l'École Polytechnique puis de l'École des Mines de Paris, Youssef EL HAJJAM rejoint le Groupe Management en tant qu'ingénieur en charge du traitement à CTT. Il intègre ensuite les activités Hydrométallurgie et Ingénierie avant de prendre en charge la direction du projet Dra Lasfar puis la direction d'exploitation de Samine. En 2005, il est nommé Directeur Technique des Exploitations minières puis Directeur de Développement, et Directeur Général de la branche Métaux Précieux, puis Directeur Général des Activités à l'international et du Développement. En 2020, Youssef El Hajjam est nommé Directeur Général des Opérations Maroc.

3 - Mme. Naoual ZINE

Directrice Générale Reminex et Projets

En charge du développement des nouveaux projets de Management qui regroupe les activités d'Ingénierie industrielle & minière, la gestion des projets en construction, la réalisation des études de faisabilité et le pilotage des programmes d'innovation et d'appui technique aux opérations. Lauréate d'un diplôme d'Ingénieur d'état, Naoual ZINE a capitalisé 24 ans d'expérience en gestion des projets industriels, en finance et pilotage stratégique des entreprises et en opérations de fusion, d'acquisition et de financement dans un périmètre international à dominante africaine. Naoual ZINE a débuté sa carrière en 1998 avec une responsabilité opérationnelle à la mine d'argent (SMI). Elle a occupé ensuite plusieurs postes dont celui de Directrice Contrôle Générale, DGA Finances et Stratégie du Groupe Management avant d'être nommée en 2019 Directrice Générale de Reminex, filiale de développement du Groupe Management.

4 - M. Mohamed Amine AFSABI

Directeur Exécutif Marketing & Commercial

Diplômé de l'École Spéciale des Travaux Publics de Paris et d'un MBA de l'école des Ponts et Chaussées, Amine AFSABI débute chez le Groupe Management comme responsable des méthodes, puis des métiers de l'eau et de l'environnement. Après une expérience chez Veolia Tétouan, il réintègre le Groupe pour diriger le risk Management et le contrôle de gestion Corporate. Il est successivement en charge des achats, de la logistique, des activités supports puis des grands projets de valorisation.

5 - M. Lhou MAACHA

Directeur Exécutif de l'Exploration

Fort d'une expérience de 34 ans dans le domaine de l'exploration, la génération de projet et le développement tant au Maroc qu'à l'international, Lhou Maacha est titulaire d'un Doctorat d'État en Géophysique et Métallogénie (2013), d'un diplôme des études approfondies à l'université Cadi Ayyad (1994), et d'un diplôme d'Ingénieur d'État (1989). Il a commencé sa carrière en tant que géologue minier et exploration à la mine polymétallique de Hajjar, la mine de Cobalt à Bou-Azzer et la mine de Cuivre à Beida. Il a occupé ensuite le poste de Directeur d'Exploration, puis, Directeur Général Exploration et Développement au sein du Groupe, son domaine d'expertise couvre plusieurs types de minéralisations et de commodités, notamment les métaux précieux, les métaux de base et les métaux de la transition énergétique. Il a été

également Directeur des Opérations de Management en 2002 ce qui lui a permis de développer des compétences en Géologie économie et économie minière.

6 - M. Zakaria RBII

Directeur Exécutif Capital Humain, Communication, Développement durable et Technologies de l'Information

Diplômé de l'Institut National Polytechnique de Toulouse en France en tant qu'Ingénieur des Systèmes d'Information et titulaire d'un Master en Marketing à l'ESG Paris. Zakaria RBII a démarré sa carrière en tant que "Ingénieur Analyste du marché des Semiconducteurs" à STMicroelectronics France de 1990, puis il a rejoint STMicroelectronics Maroc en tant que "HR Development Manager" en 1992. En 1996, il est nommé "Directeur des Ressources Humaine" à Unilever Maghreb couvrant la fonction RH des trois pays du Maghreb : Maroc, Algérie et Tunisie.

Il rejoint par la suite Kraft Food (Mondelez) en tant que « Directeur Ressources Humaines » pour la région Afrique du Nord de 2000 à 2005, puis TOYOTA Aljico en tant que "Directeur Général Corporate HR" pour la zone Afrique, Moyen Orient et Asie de 2006 à 2011.

Entre 2011 et 2018, il a été nommé Vice-Président Ressources Humaines Afrique du Nord chez Danone Group, puis Vice-Président Talent Development de la zone Afrique et Moyen Orient cumulé au poste de Vice-Président de Centrale Danone Maroc. Depuis décembre 2020, il est Directeur Exécutif Capital Humain, Communication, Développement durable et Technologies de l'Information.

7 - Mme. Mouna MAHFOUD

Directrice Exécutive Finances

Lauréate de l'école Mohammadia des Ingénieurs (EMI), Mouna MAHFOUD a rejoint le Groupe Management en 1998 en tant qu'ingénieur process. Affectée aux unités hydro Métallurgiques du site de Guemassa pour contribuer au développement de la production des cathodes de cobalt, elle y prend très vite plusieurs responsabilités notamment celle des usines de production de cobalt, cuivre et oxyde de zinc. En 2003, forte d'une riche expérience opérationnelle de terrain, elle se réoriente vers le contrôle de gestion et devient en 2008 Directrice en charge du Contrôle de gestion opérationnel rattachée à la Direction Générale. Son périmètre s'agrandit au fil des années, en 2018, il regroupe le contrôle de gestion de l'ensemble des activités opérationnelles du Groupe Management, au Maroc et à l'international. En 2020, elle est nommée Directrice Exécutive Finances.

8 - M. Omar NAIMI

Directeur Exécutif Achats et Supply Chain, chargé de mission auprès du PDG

M. NAIMI est diplômé de l'école Mohammedia des Ingénieurs et de l'École des Ponts Business School, Il rejoint le Groupe Management en 1997 en tant qu'ingénieur maintenance à la mine de Bou azzer (CTT). En 2001, il est expatrié en Guinée pour occuper le poste de Responsable Maintenance et Activités Support de la mine de Kiniero. En 2003, il intègre la Direction des Achats au Maroc en tant que Responsable Achats Investissements, PDR & Consommables spécifiques & Chargé des Achats pour les Filiales à l'International. M. NAIMI revient aux opérations dès 2005 quand il est nommé Chef d'Exploitation à la mine de Akka et est promu Directeur des Exploitations à la même mine dès 2007. En 2008, il prend la Direction de Techsub et la Direction des Opérations à l'International au sein de la Direction Générale du Développement et des Activités à l'International en 2016. Depuis octobre 2019, Omar NAIMI est nommé Directeur Exécutif Achats et Supply Chain.

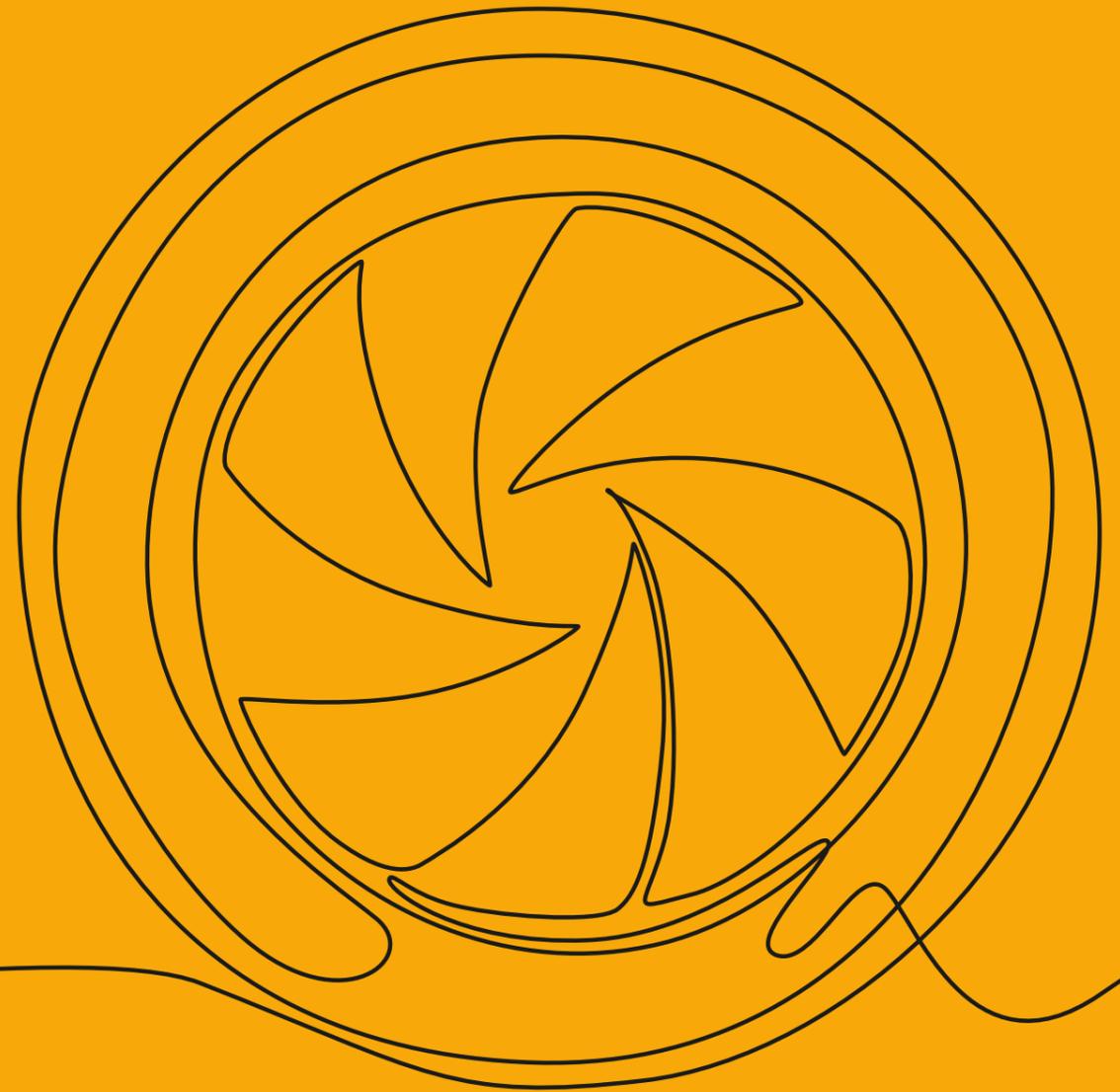
9 - M. Driss MOUNJI

Directeur Exécutif des Opérations à l'International

Monsieur Driss MOUNJI est titulaire d'un PhD et d'un Master en Géologie de l'Université Laval au Canada, d'un DEA en Géologie de l'Université Med V à Rabat et d'une Licence en Géologie de l'Université Moulay Ismail au Maroc.

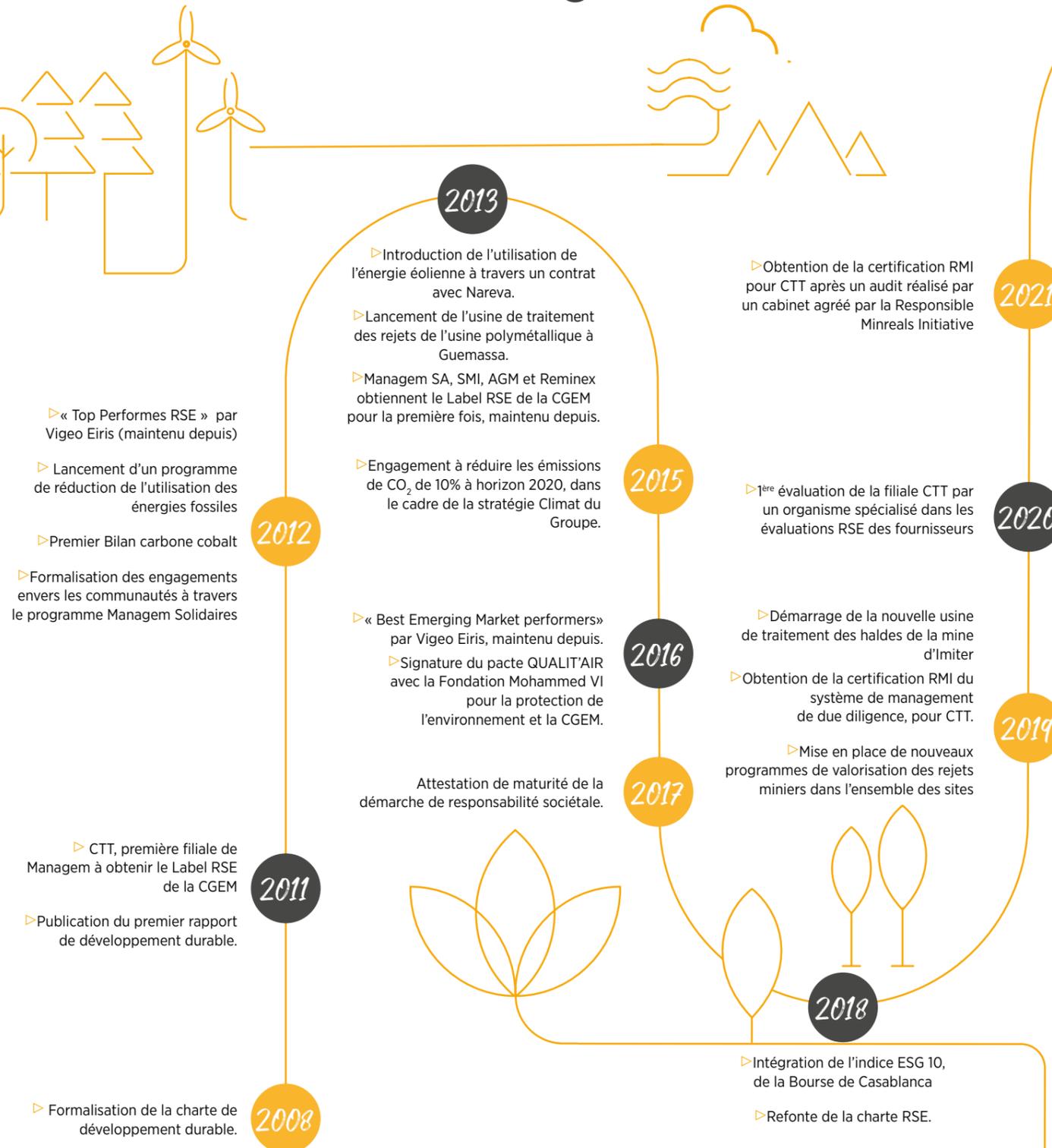
Il a commencé sa carrière en 1999 à SMI, puis a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du Groupe Management, notamment à l'international où il a été successivement Directeur d'exploitation, puis Directeur d'exploration en Guinée, Directeur Exploitation International puis Directeur des Opérations en RDC, puis Directeur International Exploration BMBC et chargé de la RDC pour occuper par la suite la fonction de Directeur des opérations en charge de la RDC, Guinée et des nouveaux projets en 2016.

En 2023, Monsieur Driss MOUNJI rejoint le Comité Exécutif de Management et devient Directeur Exécutif des Opérations à l'International en charge des opérations de la Région de l'Afrique de l'Ouest comprenant la Guinée, le Sénégal, le Mali, le Gabon, la Côte d'Ivoire et la RDC.



Un engagement historique
en faveur de la durabilité

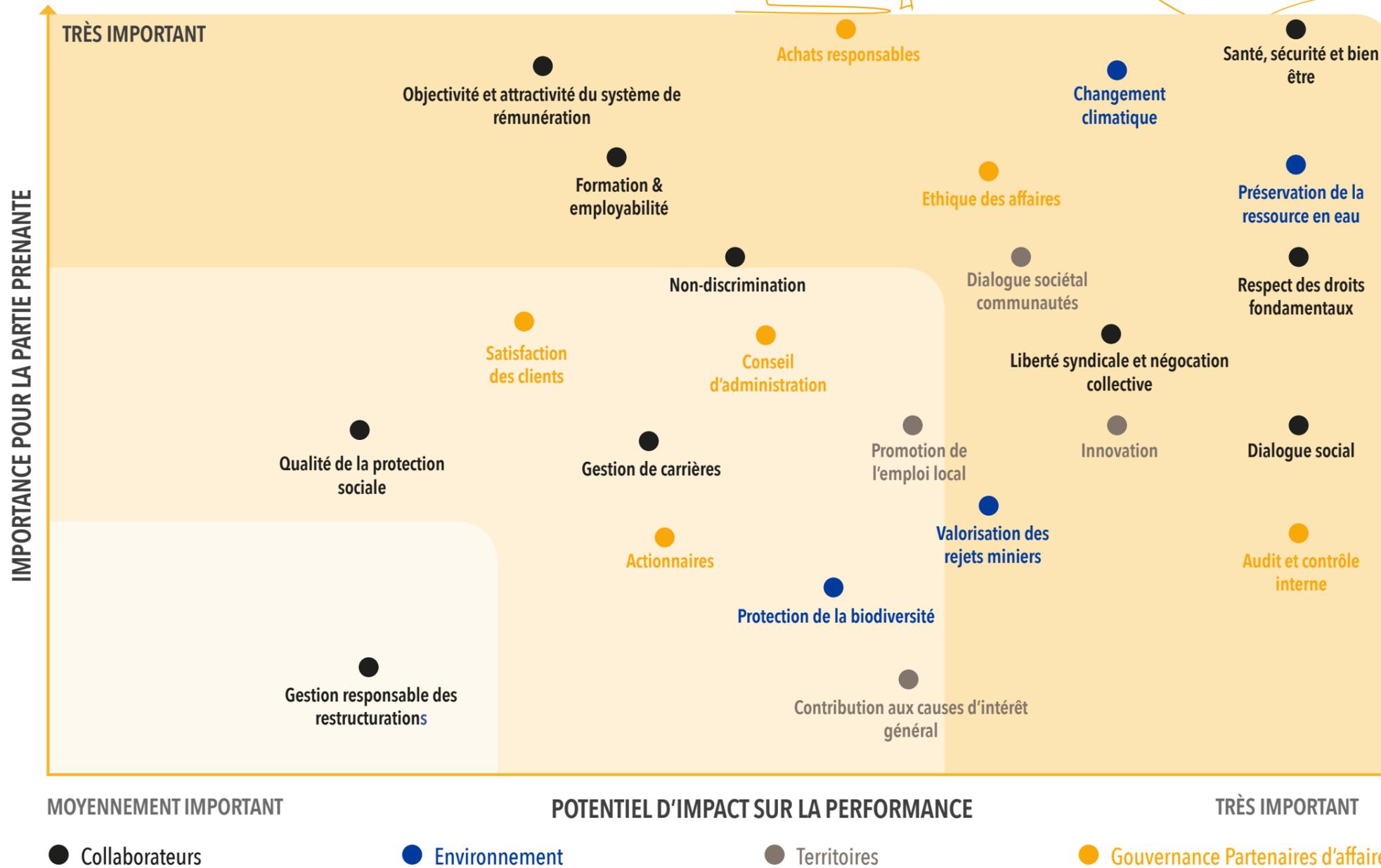
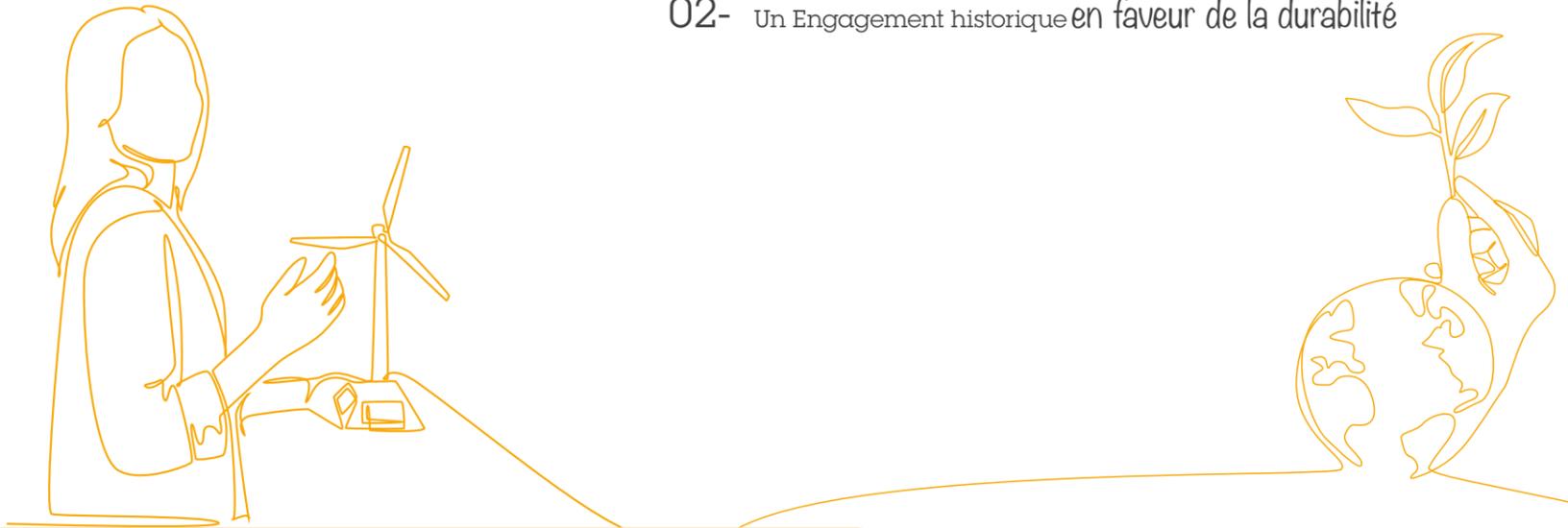
Les grands tournants du développement durable chez Managem



Management devient membre du Pacte Mondial des Nations Unies

Le Groupe Managem a rejoint le «United Nations Global Compact», s'engageant ainsi à respecter et promouvoir les principes des Nations Unies liés aux droits humains, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. En devenant membre de cette initiative mondiale, qui compte plus de 12 000 entreprises dans 160 pays, Managem bénéficie d'une plateforme de collaboration pour partager des pratiques durables et contribuer aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, avec un accent particulier sur le développement du continent africain. À travers cette adhésion, le Groupe s'engage à rendre compte chaque année de ses avancées et initiatives en matière de développement durable à travers la publication d'un rapport sur le progrès.

L'analyse de matérialité, pilier de la stratégie RSE de Managem



L'analyse de la matérialité initiée pour la première fois par Managem en 2016 est un pilier de la construction de la stratégie RSE du Groupe. Elle a permis d'identifier et de prioriser les enjeux clés pour les parties prenantes et d'évaluer leur impact sur les opérations du Groupe, afin d'établir les bases solides de son engagement en matière de responsabilité sociale.

En 2023, Managem a initié une révision de son analyse de matérialité, en s'alignant sur les standards ESG du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Cette démarche vise à intégrer un cadre reconnu à l'échelle internationale, favorisant ainsi les échanges et la comparaison avec ses parties prenantes, tout en incluant une analyse sectorielle pour identifier les meilleures pratiques ainsi que l'évaluation des enjeux liés à la durabilité et aux défis environnementaux du secteur minier.

Un dialogue actif a été initié avec les parties prenantes internes et externes afin d'actualiser, au vu des changements sociaux nationaux et internationaux, et de prioriser les enjeux RSE. Les discussions ont été menées sur les sites de Drâa Sfar et de Guemmassa, ils s'étendront à d'autres sites en 2024. Les conclusions de ces échanges alimenteront la mise à jour de la matrice de matérialité pour que le plan d'action RSE puisse refléter les attentes actuelles et futures de ses parties prenantes. Les analyses préliminaires ont fait ressortir les relations communautaires et de la gestion de l'eau comme enjeux majeurs, suivis de la santé et sécurité au travail et de l'éthique. Cette hiérarchisation des enjeux reflète l'importance que les impacts sociaux, environnementaux et éthiques de Managem revêtent pour ses parties prenantes.



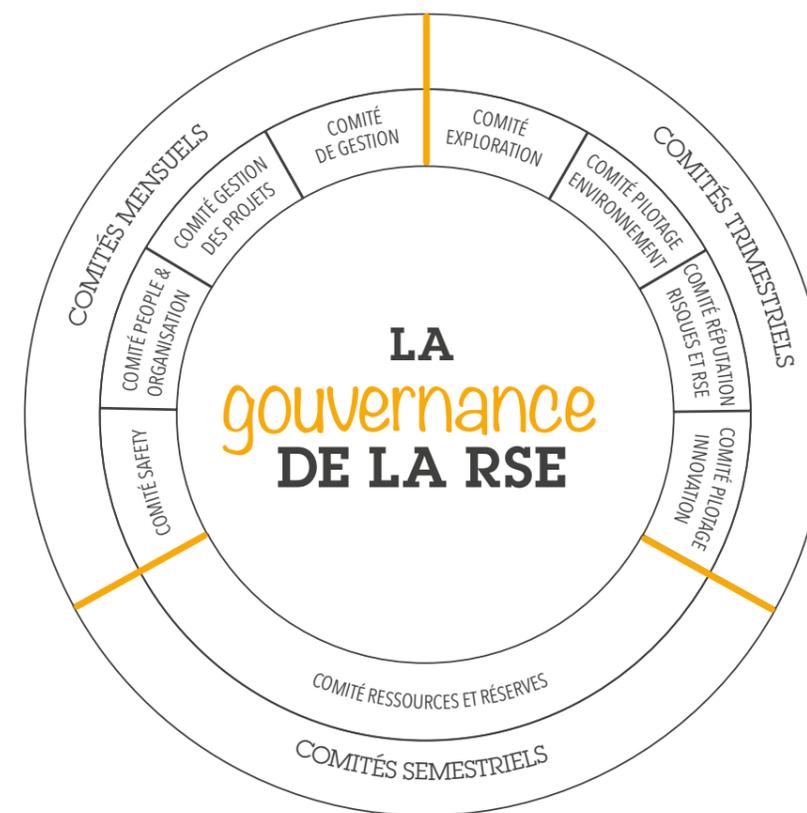
Un dialogue constructif avec les parties prenantes

Le dialogue avec les parties prenantes est un aspect fondamental pour Managem, qui s'engage dans un échange continu à travers de multiples canaux. Cet échange renforce la compréhension réciproque des intérêts, attentes et aspirations de chaque partie. Managem privilégie une écoute attentive et des dialogues réguliers avec son personnel et leurs représentants, focalisés sur des questions clés comme la santé et la sécurité au travail ainsi que la stratégie globale de l'entreprise. Le dialogue avec les communautés et les autorités locales est mené sur les sites opérationnels. Il est coordonné par le correspondant RSE et appuyé par des comités spécialisés. Ces derniers jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre d'initiatives sociales qui abordent des préoccupations spécifiques, assurant l'alignement des activités avec les principes de responsabilité sociale de l'entreprise.

La politique en matière de responsabilité sociétale de Managem s'appuie sur la charte RSE du Groupe qui repose sur 7 principes stratégiques d'engagement, couvrant les axes sociaux, éthiques, sociétaux, environnementaux et de gouvernance. Managem est engagé à jouer un rôle actif dans le développement économique et social des communautés voisines où sa présence contribue à stimuler l'employabilité locale et à améliorer l'accès aux infrastructures essentielles. L'ensemble des filiales tiennent compte, dans l'élaboration de leurs plans d'action annuels, des caractéristiques spécifiques de chaque région. En s'appuyant sur les orientations stratégiques et la politique RSE Groupe, les études d'impacts des

projets menés par le Groupe et d'un dialogue continu et constructif avec toutes les parties prenantes, 3 domaines d'actions ont été priorités :

- ▶ L'entreprenariat social, pour favoriser l'autonomisation des femmes et des populations les plus démunies, à travers l'innovation sociale et la création de valeur, pour un développement humain durable et inclusif ;
- ▶ L'éducation comme levier pour réduire les disparités et les écarts territoriaux, en rendant l'accès à l'éducation plus équitable dans le monde rural et les milieux défavorisés
- ▶ La culture et le bien-être pour aider les populations à accéder aux moyens de vie et d'infrastructures de base, permettant un niveau de vie décent.



Un pilotage de la stratégie RSE à travers une gouvernance dédiée et en adéquation avec la stratégie globale du Groupe

Afin d'assurer un déploiement efficace de sa stratégie de Responsabilité Sociétale d'Entreprise au niveau de l'ensemble de ses sites, Managem a mis en place une gouvernance dédiée. Elle est constituée de comités internes, chacun composé d'experts spécialisés, focalisés sur les différents axes de la stratégie RSE. Ces comités ont un impact déterminant dans l'activation et le pilotage des initiatives planifiées, veillant à leur cohérence avec les orientations stratégiques du Groupe. Ils effectuent un contrôle régulier et approfondi de l'avancée des projets sous leur responsabilité, assurant ainsi que les engagements de Managem en matière de responsabilité sociétale sont réalisés de manière efficace et transparente.

Un expansion aurifère durable au cœur de la stratégie de croissance du Groupe

L'activité aurifère représente un axe essentiel de la stratégie de croissance du Groupe Managem, qui ambitionne de devenir un acteur important dans le domaine de la production d'or sur le continent africain. Cette ambition s'appuie sur une approche qui allie un engagement profond envers le développement durable à la recherche active d'une croissance économique soutenue. Dans sa quête d'expansion dans l'activité Or, Managem se distingue par la mise en œuvre de projets phares en Afrique, tous caractérisés par une attention particulière portée à la protection environnementale et au bien-être des communautés locales, témoignant ainsi de son approche responsable et ciblée en matière d'exploitation aurifère.



Le Groupe Managem bénéficie d'une forte expertise dans la valorisation et le développement des gisements aurifères en Afrique. A long terme, Managem vise un positionnement en tant qu'acteur aurifère africain majeur, avec un portefeuille dynamique et diversifié sur le continent africain et un objectif de production de 500 000 oz. Managem poursuit depuis 2015 une stratégie qui combine l'exploration greenfield, et l'acquisition de projets miniers à un stade d'exploration avancé. Le portefeuille aurifère de Managem s'est considérablement renforcé durant ces dernières années. Cela a été rendu possible grâce notamment à la concrétisation du projet Tri-K en Guinée, l'extension de l'usine au Soudan, le projet Wadi Gabgaba, ainsi que le projet ETEKE. De plus, l'acquisition d'actifs auprès d'IAMGOLD, concernant les projets Bambouk, Senela et Daorala situés au Sénégal, dont la finalisation a eu lieu en 2023, a également joué un rôle clé dans le renforcement de son portefeuille aurifère.

Sénégal
BOTO
1,6 million oz
Démarrage 2025

Guinée
Tri-K
1,47 million oz
En production depuis 2021

Soudan
MANUB
2 millions oz
dont **1,4** million oz
WADI GABGABA

Ancrée au sein des communautés, la stratégie RSE de Managem est élaborée en concertation avec les parties prenantes locales et alignée sur ses objectifs stratégiques du Groupe. Elle vise à impacter positivement le développement économique et social de ses régions d'implantation. Le Groupe concentre ses efforts sur des domaines clés tels que l'entrepreneuriat social, avec un accent particulier sur l'émancipation financière des femmes. L'éducation figure également parmi les priorités, du Groupe qui œuvre à réduire les inégalités d'accès, surtout en milieu rural, en améliorant les infrastructures et en facilitant le transport scolaire.

Par ailleurs, différentes actions visent à améliorer les conditions de vie à travers l'accès à des infrastructures de base, contribuant ainsi au bien-être global des communautés. Les différentes initiatives portent des résultats dans les domaines de la santé, de l'accès à l'eau potable et du soutien à la jeunesse, notamment par l'amélioration des infrastructures sportives.

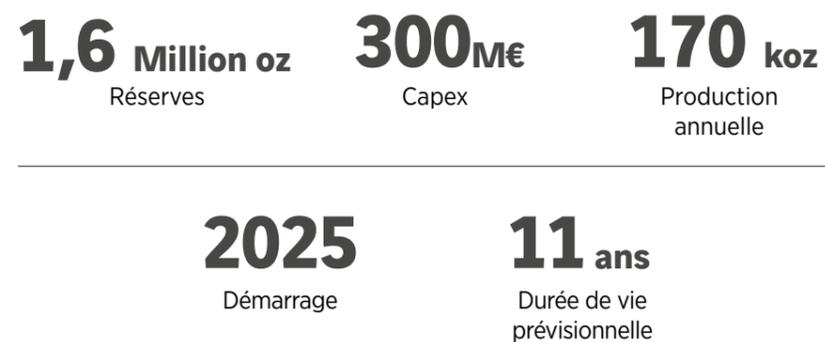
Boto, un projet majeur dans le développement aurifère du Groupe, vecteur d'impact social et environnemental régional

Parmi les actifs Bambouk, acquis par Managem auprès de la compagnie minière IAM GOLD, figure le projet Boto, un projet d'envergure situé au Sénégal dans une zone géologique hautement prolifique qui présente un potentiel de production à moyen terme de 1,6 million d'onces d'or. L'entrée en production du site est prévue courant 2025.

Le Groupe a procédé en 2023 à la finalisation de l'acquisition du projet Boto et d'autres actifs miniers aurifères au Sénégal, pour une enveloppe globale de 197 M\$. Il s'agit des actifs suivants : 90% de la société portant le projet aurifère Boto (les 10% restant étant détenus par l'Etat du Sénégal) 100% des actifs d'exploration de Boto Ouest, Daorala, et Faraba ainsi qu'une participation dans le permis d'exploration de Senala dans le cadre d'un « Option Agreement » avec Oriole-EMC.

Cette opération au Sénégal marque un pas significatif dans l'élargissement de l'empreinte de Managem en Afrique de l'Ouest, tout en renforçant son positionnement d'acteur de référence dans le domaine de l'extraction aurifère.

À travers le projet Boto, Managem renforce également son empreinte socio-économique sur la région. Le Groupe intervient à travers un programme de développement communautaire qui repose sur trois principaux axes d'intervention que sont la santé communautaire, l'eau et l'assainissement et la sécurité alimentaire, ainsi que 3 axes secondaires que sont l'éducation et la formation, le développement économique local et l'énergie verte. L'objectif global de ce programme est de contribuer à l'amélioration significative des conditions de vie des communautés voisines du projet Boto.



Amélioration de la santé des communautés

Un programme de lutte contre le paludisme incluant des dons de médicaments, la pulvérisation intra domiciliaire en partenariat avec le Programme Nationale de Lutte contre le Paludisme (PNLP), ainsi que des actions de sensibilisation de la population a été déployé. Il a permis de réduire de plus de 53% le nombre de personnes atteintes ou traitées en 2023 par rapport à 2022.

Éducation et Formation

Des projets d'amélioration des conditions d'éducation et de formation se sont concrétisés par des opérations: d'électrification d'écoles, des dons d'équipement, ainsi que l'organisation de cours durant les vacances et des activités de sensibilisation pour la scolarisation et le maintien des filles à l'école. En parallèle le programme d'alphabétisation lancé en 2022 à travers 5 villages s'est poursuivi durant cette année.

Amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement

Un programme d'accès à l'eau et à l'assainissement a permis la transformation d'un forage à pompe manuelle en forage solaire d'une capacité de stockage de 10.000 litres au sein de la commune de Missirah Dantila. Et l'installation d'un système d'adduction d'eau pour l'école élémentaire de Saroudia dans la commune de Madina Baffé.

Sécurité alimentaire

Un projet d'agriculture familiale au profit de 40 ménages de la commune de Madina Baffé, ainsi que l'accompagnement technique et financier de deux jardins maraichers ont permis d'emblaver 40 ha de maïs, de produire 141,2 tonnes de maïs et de mettre à la disposition des écoles 2 tonnes de maïs pour les cantines scolaires. Cet accompagnement a également favorisé l'amélioration de la production de légumes dont une part importante est destinée à la consommation des ménages.

Entrepreneuriat social

Le lancement du projet Kits solaire permet aux concessions et aux entreprises locales d'accéder à l'énergie solaire et de favoriser par conséquent la création d'activités génératrices de revenus. En 2023, ce sont 231 porteurs de projets qui ont pu bénéficier de subventions accordées par Boto SA à hauteur de 40%.

Préservation de la biodiversité

Le projet Boto a également mis l'accent sur la réhabilitation et la conservation de la biodiversité. Le suivi de la faune a été réalisé au sein de l'Unité de Conservation de la Biodiversité (UCB), à l'aide de caméras photos pour surveiller et étudier la faune locale. Cette approche permet non seulement d'assurer la protection des espèces animales dans la région, mais également de recueillir des données précieuses pour guider les futures actions à mener pour préserver les espèces.



Tri-K, pilier stratégique du portefeuille minier de Managem

Implantée au cœur du riche bassin aurifère de Siguiri, à 90 km au nord-est de Kankan en Guinée, la mine de Tri-K marque son empreinte dans le paysage minier depuis son entrée en production en juin 2021. Dotée d'une licence d'exploration étendue sur 473 km², la mine englobe les gisements aurifères prometteurs de Kodieron et Koulikoun.

Porteuse d'une réserve minérale de 1,47 million d'onces d'or, Tri-K constitue une opération majeure pour le Groupe Managem sur la scène internationale, ouvrant la voie à d'ambitieux perspectives de croissance. À l'avant-garde de l'innovation, un programme d'exploration utilisant des technologies avancées et l'analyse de données prédictive est déployé pour assurer la pérennité et l'expansion de la durée des vie opérationnelle de la mine.

En réponse à l'évolution de la géologie du gisement, un projet d'extension a été initié visant à améliorer les performances opérationnelles. Ce projet inclut l'installation d'un circuit pebbles crusher de pointe, un nouveau circuit épaisseur, une unité complémentaire pour la détoxification des effluents et une cuve supplémentaire de pré-oxydation CIL, reflétant l'engagement continu du Groupe Managem en faveur de l'excellence et de l'efficacité opérationnelles.



L'engagement communautaire en action

La région autour du site de Tri-K a bénéficié de plusieurs actions communautaires, parmi lesquelles le soutien au patrimoine culturel renforçant ainsi l'identité locale. Des avancées significatives ont été réalisées dans le domaine de la santé avec l'inauguration du Centre de Santé de Kodiaran et dans l'éducation par la distribution de kits scolaires et de bourses. Les initiatives ont également inclus le soutien aux activités sportives des jeunes, la restauration de la grande Mosquée de Loila, la réalisation de 3 forages d'eau pour les pépinières communautaires, et le don de matériel pour les jardins maraichers de la localité.



Promotion des achats locaux

En 2023, les initiatives visant à promouvoir l'entrepreneuriat local ont porté leurs fruits de manière significative. Un total de 15 prestataires locaux ont collaboré avec le site de Tri-K, générant un chiffre d'affaires de 7 M\$. Cette performance représente 17 % du chiffre d'affaires global de tous les contrats de prestation du Groupe en Guinée, soulignant l'impact de ces initiatives sur l'économie locale. Ce succès met en lumière l'importance de soutenir les entreprises locales et démontre l'efficacité des politiques visant à encourager l'entrepreneuriat au sein de la communauté.



Biodiversité

Dans le cadre d'un effort concerté pour la préservation de la biodiversité, des mesures ont été prises pour sauvegarder l'espèce *Lepidagathis epacridea* et son milieu naturel. Grâce à un travail d'identification des habitats critiques, cette espèce, a réussi un quasi-doublement de ses effectifs. Par ailleurs, dans un élan de préservation génétique, 6 800 graines de *Lepidagathis epacridea* ont été récoltées afin de créer une banque de semences et de réaliser des tests de germination qui ont affiché un taux de réussite de 92,5 %. De plus, la transplantation de 1 300 plants vers une aire dédiée à la compensation écologique a affiché un taux de prise de 80 %. Cette initiative a porté le nombre d'individus de 5 846 en 2020 à 9 577 en 2023, soulignant l'impact positif de ces interventions de conservation.





Une stratégie qui s'oriente vers les métaux
de la transition énergétique

Un contexte mondial favorable au développement des minerais de la transition énergétique

Selon les études de l'Agence Internationale de l'Énergie (IEA) les minéraux, essentiels aux technologies de la transition énergétique telles que les véhicules électriques et le stockage d'énergie, sont en demande croissante, posant des défis en termes de disponibilité et de durabilité de l'approvisionnement. Selon l'Agence, une demande significative est attendue pour le lithium et le cobalt, essentiels aux batteries, le cuivre, l'aluminium et le zinc, pour les besoins d'infrastructure, comme l'expansion des réseaux électriques et des bornes de recharge pour véhicules électriques.



Applications du Cuivre

- **Véhicules électriques** : Essentiel pour les moteurs électriques, ainsi que pour le câblage et les systèmes électriques. Un seul véhicule électrique peut contenir jusqu'à quatre fois plus de cuivre qu'un véhicule à moteur à combustion.
- **Réseaux électriques** : Essentiel pour les infrastructures électriques, y compris pour les lignes de transmission et de distribution. La transition vers une économie plus électrifiée et l'intégration de sources d'énergie renouvelables augmenteront la demande en cuivre pour ces applications.
- **Energies renouvelables** : Les installations d'énergie solaire et éolienne sont des consommateurs importants de cuivre, nécessaire pour les câbles, les transformateurs et les générateurs.

Applications du Cobalt

- **Batteries de véhicules électriques** : Composant clé des cathodes des batteries lithium-ion, qui alimentent la majorité des véhicules électriques. Il contribue à améliorer la densité énergétique de la batterie, ce qui permet une plus grande autonomie des véhicules.
- **Stockage d'énergie** : Utilisé dans d'autres types de batteries lithium-ion pour le stockage d'énergie, permettant de stabiliser les réseaux électriques avec des sources d'énergie renouvelables intermittentes comme l'éolien et le solaire.
- **Électronique** : Utilisé dans les batteries d'appareils électroniques portables, tels que les téléphones portables et les ordinateurs portables.

Les applications des métaux de la transition

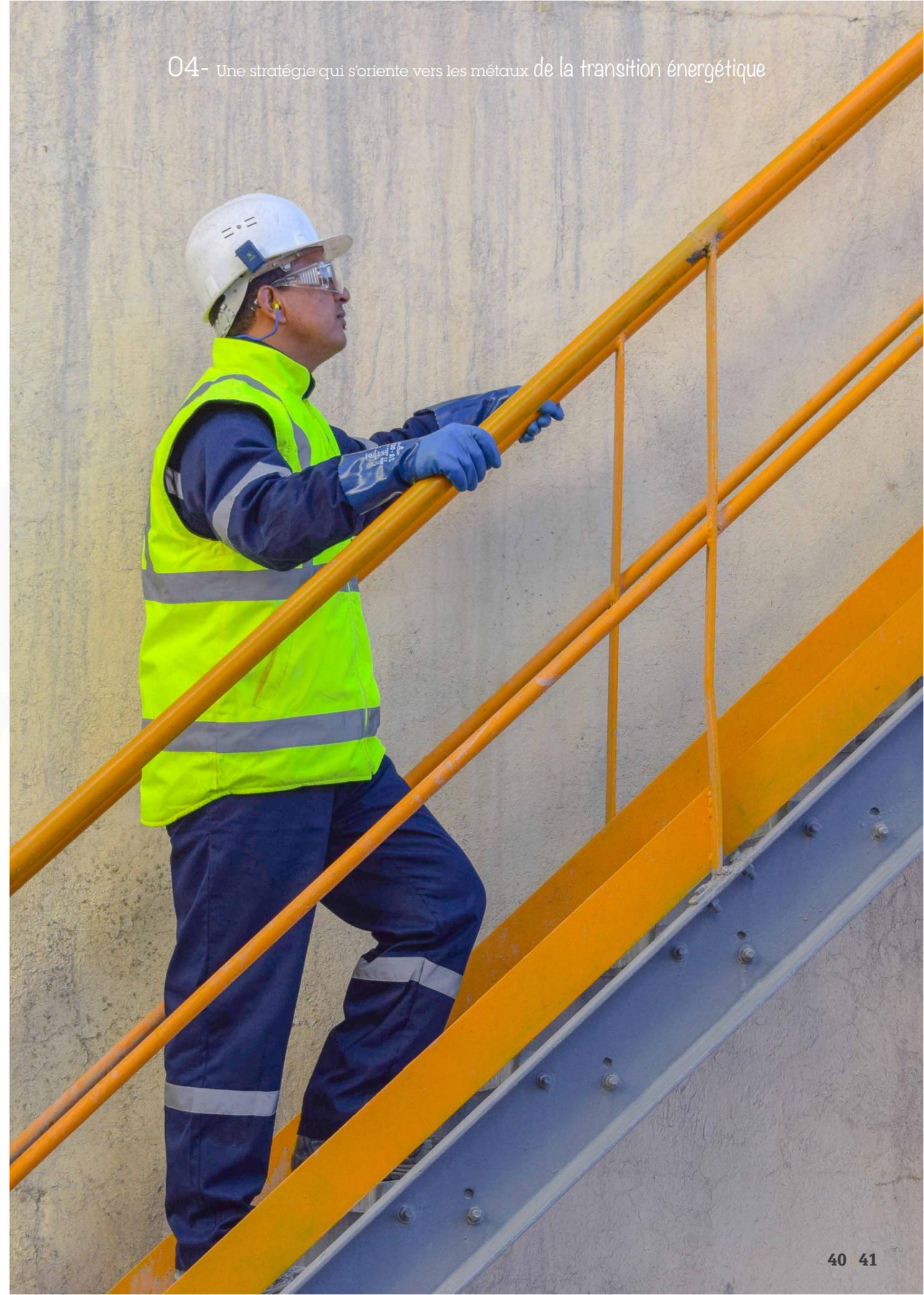
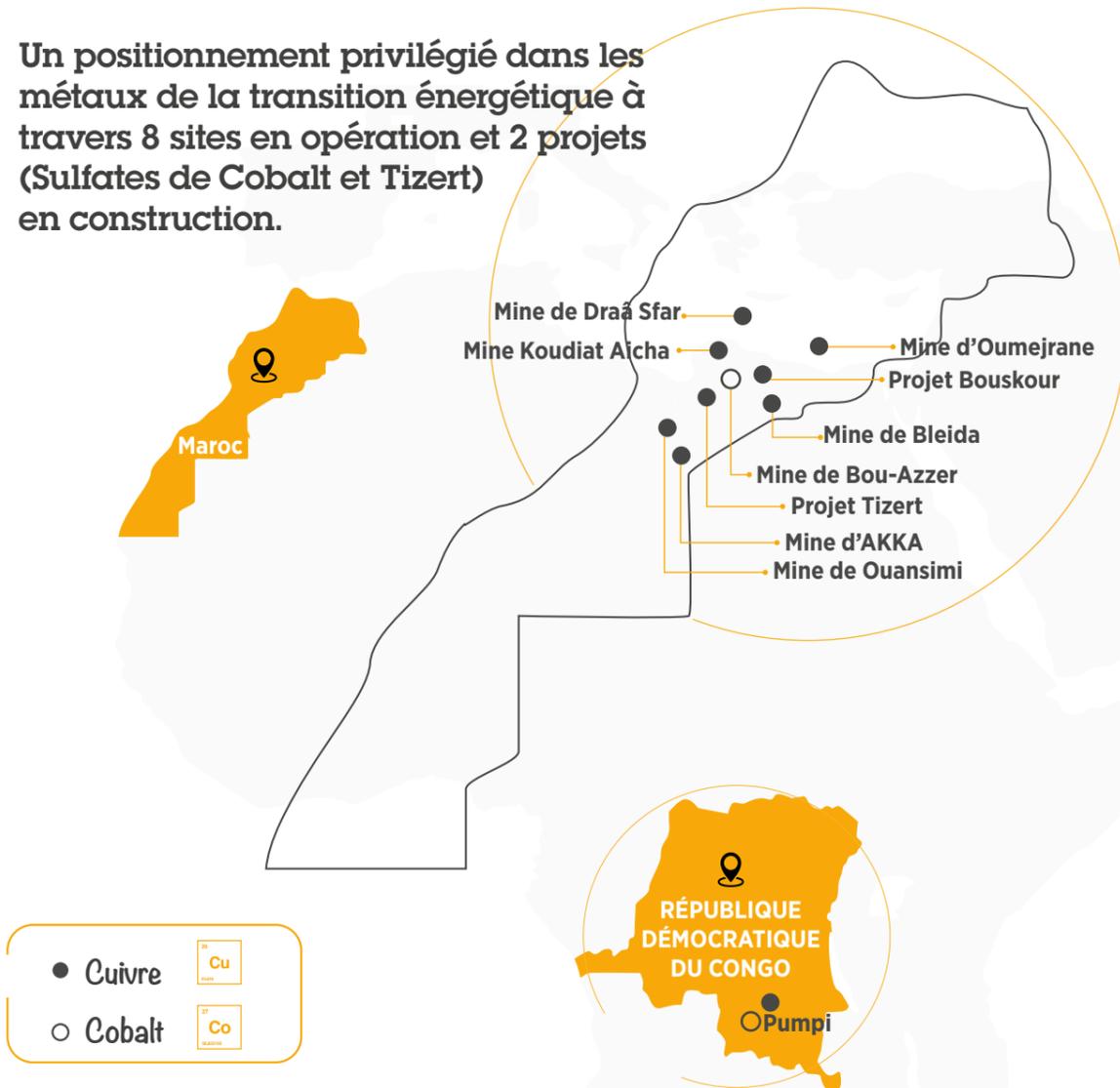
Applications de l'Argent

- **Photovoltaïque** : L'Argent est utilisé à deux étapes de la fabrication des cellules et panneaux photovoltaïques. Il est l'ingrédient conducteur de la pâte de sérigraphie qui permet d'imprimer les collecteurs de charges électriques à la surface des cellules silicium, l'étape de métallisation. Il est aussi présent dans les matériaux utilisés pour interconnecter les cellules entre elles, au moment de l'assemblage des panneaux.
- **Energie éolienne** : L'Argent est utilisé dans la fabrication de contacts électriques et de matériaux conducteurs de haute qualité, qui garantissent l'efficacité et la durabilité des générateurs éoliens.

Une vision tournée vers les besoins futurs de l'industrie

Aujourd'hui, Managem a l'ambition de devenir un acteur incontournable dans la fourniture de métaux stratégiques essentiels aux industries engagées dans la transition énergétique. Grâce à son portefeuille diversifié incluant le cobalt de Bou Azzer, le cuivre de Tizert.

Un positionnement privilégié dans les métaux de la transition énergétique à travers 8 sites en opération et 2 projets (Sulfates de Cobalt et Tizert) en construction.

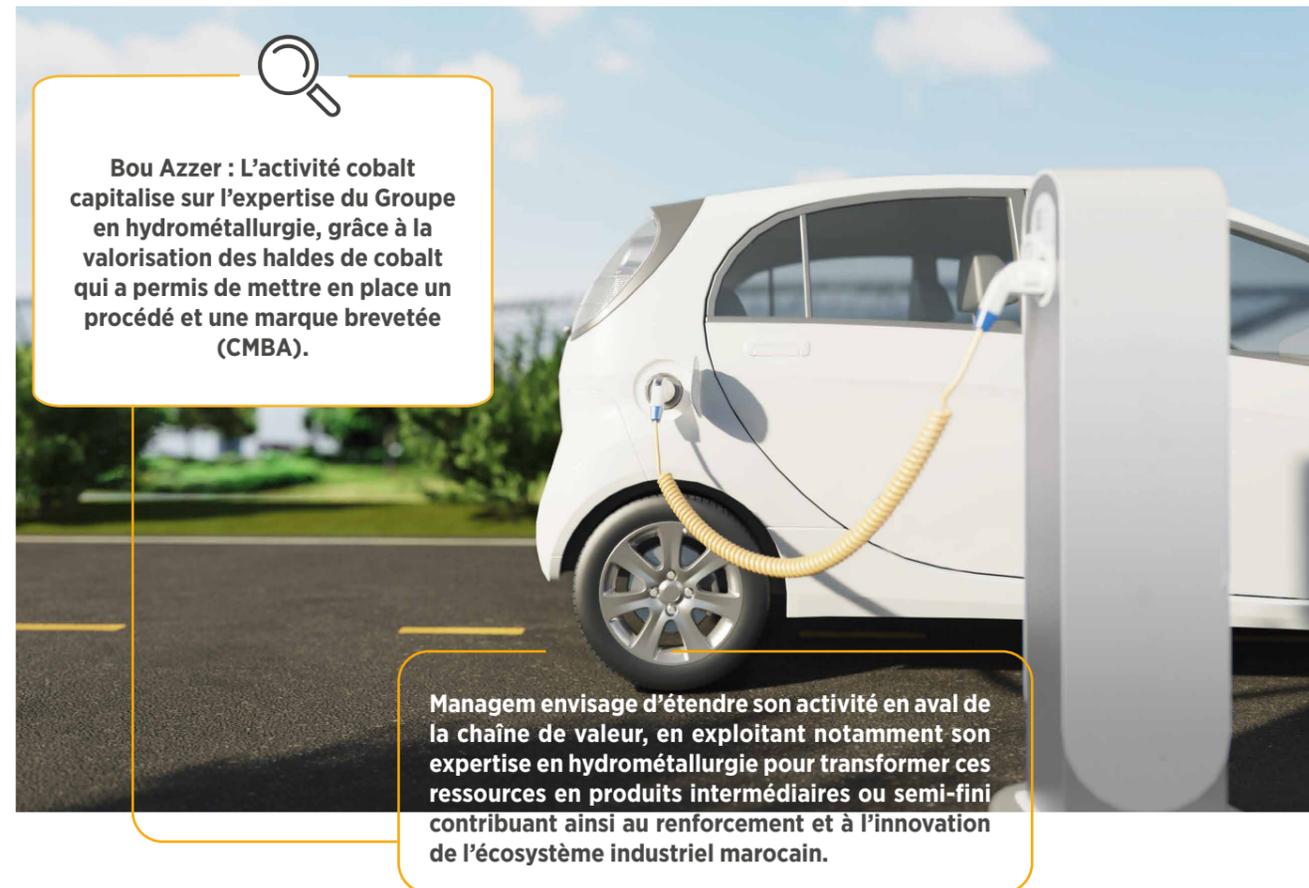


Managem un acteur majeur de la production de cobalt au service des industries de la transition énergétique

Une activité cobalt très prometteuse à travers des partenariats stratégiques

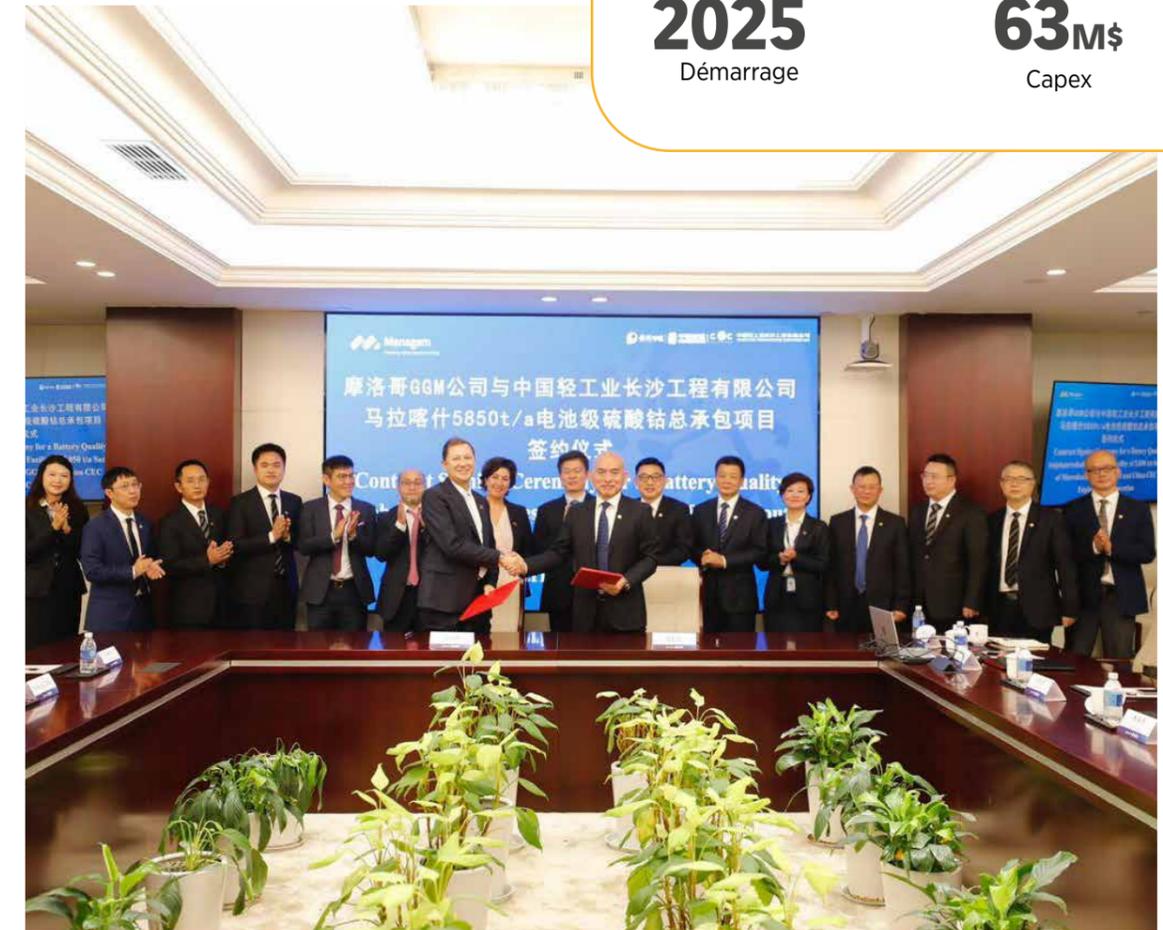
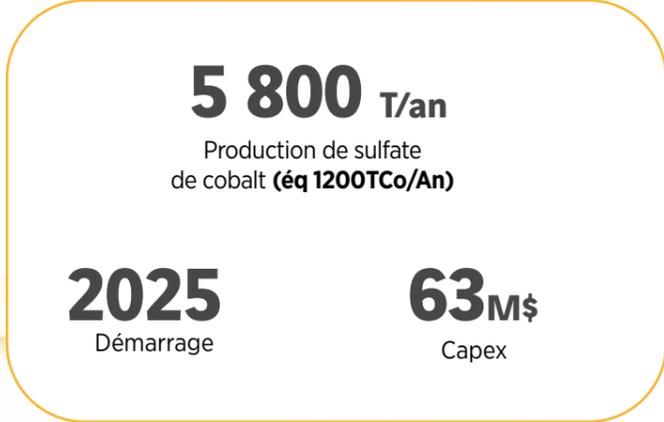
Managem exploite un des rares gisements de cobalt primaire au monde, ce qui en fait le leader de la production de cobalt en Afrique. Cette activité s'appuie sur l'expertise du Groupe en hydrométallurgie, qui lui permet à travers un procédé et une marque brevetés (CMBA), de valoriser les haldes de cobalt. Managem fait partie des cinq plus grands producteurs de cathode de cobalt haute pureté au monde, un positionnement qui en fait une référence mondiale. Pleinement engagé dans le contexte de mutation mondiale, Managem axe sa stratégie de développement future sur la production

de produits et métaux répondant aux besoins et défis que représentent aujourd'hui la transition énergétique et la mobilité durable. Au cours de ces dernières années, Managem a signé plusieurs partenariats stratégiques avec des constructeurs d'envergure mondiale tels que BMW en 2020 pour l'approvisionnement du Groupe en cobalt pour la fabrication de voitures électriques ou encore avec le Groupe Renault, à travers la construction d'une unité de production de Sulfate de cobalt, d'une capacité annuelle de 5 000 tonnes. Un partenariat avec Glencore signé en 2022 portant sur la production de 1200 tonnes de cobalt par an, à partir de Black Mass, grâce à la technologie de recyclage des batteries lithium-ion développée au sein du centre de R&D REMINEX.



Construction de la 1^{ère} usine marocaine de production de sulfate de cobalt en partenariat avec China Electronics Corporation

Le Groupe Managem a lancé la construction de la première usine marocaine de production de sulfate de cobalt, en s'appuyant sur l'expertise de sa filiale Reminex SA, spécialisée dans l'ingénierie et la construction de projets miniers et China Electronics Corporation. Ce projet phare s'inscrit dans la stratégie globale de Managem visant à répondre à la demande croissante en métaux critiques pour les batteries, en particulier dans l'industrie des véhicules électriques, et permet à Managem de se positionner en tant que leader régional dans la fourniture de métaux dédiés aux énergies propres.



Projet de recyclage de batterie en fin de vie, une avancée majeure vers la durabilité et l'efficacité opérationnelle

Dans le cadre d'une initiative pionnière visant à promouvoir l'économie circulaire et à soutenir l'industrie des véhicules électriques, Managem et Glencore ont uni leurs forces pour produire du cobalt, à partir de batteries recyclées. Le cœur de cette collaboration réside dans l'utilisation des installations hydrométallurgiques de pointe de Managem situées à Guemassa, un site alimenté à plus de 85% par de l'énergie éolienne durant les 2 dernières années, marquant ainsi un jalon significatif dans l'engagement de Managem envers des pratiques durables et responsables. À travers ce partenariat, Managem aspire à jouer un rôle prépondérant dans la réalisation des objectifs ambitieux de recyclage des déchets industriels métalliques. Au-delà de la production de cobalt issu de Black Mass, cette activité sera également étendue à la production d'hydroxyde de nickel et de carbonate de lithium, des matériaux tout aussi essentiels dans la fabrication de batteries.

Managem et Glencore partagent la conviction que le recyclage des matériaux jouera un rôle déterminant dans la satisfaction de cette demande croissante.

Managem, en particulier, réaffirme son engagement envers l'économie circulaire mondiale, non seulement en facilitant la réintroduction du cobalt, du nickel et du lithium recyclés dans la chaîne de valeur, mais aussi en veillant à ce que le processus de recyclage du cobalt respecte les normes les plus élevées en matière de durabilité. Cette initiative marque donc un pas important vers une industrie plus responsable, reflétant l'engagement de ces entreprises à minimiser l'empreinte environnementale de l'extraction et de la production de matériaux essentiels pour l'avenir énergétique mondial.



Un approvisionnement responsable en cobalt

Managem s'est engagé en 2019 pour un approvisionnement éthique en cobalt, aligné sur les directives de l'OCDE pour les minerais issus de zones sensibles. Cette initiative est portée au plus haut niveau décisionnel, incluant le Comex et les comités spécialisés, et bénéficie de transparence via des publications régulières sur le site du Groupe.

Afin d'assurer la mise en œuvre de cette initiative, Managem a instauré un système de gestion rigoureux, basé sur un manuel de diligence qui encadre l'évaluation et la réduction des risques, appuyé par un mécanisme de traçabilité. L'approche vise une amélioration constante, s'appuyant sur la formation des parties prenantes sur des indicateurs de performance et sur des audits annuels par la direction RSE.

Depuis septembre 2019, faisant partie des premières entreprises minières au monde à adhérer à l'initiative, un audit externe a validé la conformité de la filiale CTT, incluant la mine de Bou Azzer et les unités hydrométallurgiques, aux standards de la Responsible Minerals Initiative, soulignant l'efficacité de la politique d'approvisionnement responsable de Managem.



Managem est membre du Cobalt Institute depuis 1992, dont les missions sont de promouvoir la production et l'utilisation responsables et durables du cobalt sous toutes ses formes et applications. La mission de l'institut repose sur les valeurs de responsabilité, d'intégrité, de transparence, de respect, de simplicité et de travail en équipe.

Une activité cuivre en expansion depuis les 2 dernières décennies

Depuis plus de 20 ans, Managem développe son activité cuprifère, avec des opérations au Maroc via ses filiales AGM, SOMIFER, CMO, et CMG, et une expansion en Afrique Sub-Saharienne avec le projet Pumpi en République Démocratique du Congo, en partenariat avec Norin Mining. La commercialisation de la production de la mine de Pumpi a renforcé la position de Managem sur le marché international du cuivre ; celle-ci devrait être renforcée davantage avec l'entrée en production en 2025 du projet Tizert au sud du Maroc.

Le Projet Tizert, un jalon de la stratégie de croissance de Managem

Le projet Tizert, situé dans la province de Taroudant, au sud du Maroc et dont la construction a démarré en 2022, représente un tournant important pour Managem. D'un point de vue opérationnel, la future mine de Tizert contribuera à la dynamisation de l'activité cuivre du Groupe avec des réserves estimées à près de 609 000 tonnes de cuivre et 41 728 Koz d'argent.



609 kt
Réserves de cuivre

2025
Démarrage

41 728 Koz
Réserves d'argent

3 988 M MAD
Capex

Tizert, la concrétisation d'un projet minier durable et responsable

Le Groupe Managem veut faire du projet Tizert un exemple de ce que seront désormais les nouveaux projets en développement du Groupe.

Au-delà de l'évaluation complète de l'impact social et environnemental du projet pour réduire son empreinte écologique et favoriser sa création de valeur pour les communautés riveraines, Tizert se distingue par plusieurs innovations majeures :

- ▶ **Afin de minimiser la consommation d'eau**, Managem a installé une conduite d'environ 142 km pour acheminer l'eau nécessaire au processus de production depuis la station d'épuration de M'Zar (Grand Agadir), garantissant la préservation des ressources hydriques régionales.
- ▶ **Pour optimiser sa consommation énergétique**, une alimentation électrique sera à 80% issue de sources renouvelables, soulignant l'engagement vers la neutralité carbone durant la phase de production.
- ▶ **En matière d'employabilité**, la mine de Tizert engendrera des opportunités d'emplois directs et indirects significatives, ainsi qu'une philosophie d'achats locaux responsables et de promotion de la sous-traitance.
- ▶ **Sur le plan sociétal**, au-delà de l'amélioration des infrastructures locales, notamment les voies routières et l'électrification, Managem prévoit de dynamiser l'économie locale, d'enrichir les activités agricoles et valoriser les produits du terroir, tout en contribuant à préserver l'héritage culturel de la région et favoriser le développement du tourisme.



142Km
de conduites d'eau à installer
(1400 - 0 m d'altitude)

110Km
de lignes électriques à placer

6 000
tonnes de conduites d'eau à installer

États des ressources et des réserves

Réserves Minérales(*) à fin 2023

Site	Catégorie	Teneur							Métal						Participation
		Tonnage (kt)	Zn (%)	Pb (%)	Cu (%)	Co (%)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Zn (kt)	Pb (kt)	Cu (kt)	Co (kt)	Au (koz)	Ag (koz)	
CMG	Prouvées	2 661	2,29	0,77	0,39			25	61	21	10			2 156	86,96%
	Probables	8 820	2,43	0,74	0,00			19	214	65	38			5 419	86,96%
	Total	11 481	2,40	0,75	0,09			21	275	86	48			7 575	86,96%
SMI	Prouvées	2 728						374						32 826	80,26%
	Probables	2 864						226						20 829	80,26%
	Total	5 592						298						53 655	80,26%
CTT	Prouvées	419				0,63					3				99,79%
	Probables	1 027				0,70					7				99,79%
	Probables (digues)	693				0,29					2				99,79%
Total	2 139				0,55						12				99,79%
AGM - Akka	Prouvées	1 823				0,82					15				99,93%
	Probables	249				0,92					2				99,93%
	Total	2 072				0,83					17				99,93%
AGM - Ouanssimi	Prouvées	418				1,41					6				99,93%
	Probables	700				1,43					10				99,93%
	Total	1 119				1,42					16				99,93%
AGM - TIZERT	Prouvées OP	760				0,79		15			6			357	99,93%
	Prouvées UG	4 889				0,79		15			39			2 389	99,93%
	Probables OP	9 847				0,93		25			92			8 011	99,93%
	Probables UG	51 404				0,92		19			473			30 971	99,93%
	Total	66 900				0,91		19			609			41 728	99,93%
SOMIFER	Prouvées	4 000				0,75					30				100%
	Probables	3 729				0,73					27				100%
	Total	7 729				0,74					57				100%

Site	Catégorie	Teneur							Métal						Participation
		Tonnage (kt)	Zn (%)	Pb (%)	Cu (%)	Co (%)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Zn (kt)	Pb (kt)	Cu (kt)	Co (kt)	Au (koz)	Ag (koz)	
CMO	Prouvées	1 359						1,42						19	100%
	Probables	1 282						1,35						17	100%
	Total	2 641						1,38						37	100%
BOUSKOUR	Prouvées	2 251						1,76						40	100%
	Probables	7 127						1,55						111	100%
	Total	9 378						1,60						150	100%
MANUB - Centre	Prouvées	3 841												206	50,70%
	Probables	9 010												455	50,70%
	Total	12 851						1,60						662	50,70%
MANUB - WG	Prouvées	3 752												164	50,70%
	Probables	31 197												1 202	50,70%
	Total	34 949						1,22						1 366	50,70%
SMM	Prouvées	13 400												702	85%
	Probables	14 500												769	85%
	Total	27 900						1,64						1 471	85%
BOTO	Prouvées	0						0,00						0	90%
	Probables	32 700						1,54						1 621	90%
	Total	32 700						1,54						1 621	90%
ETEKE	Prouvées	0						0,00						0	100%
	Probables	5 161						2,72						452	100%
	Total	5 161						2,72						452	100%
LAMIKAL Cuivre	Prouvées	10 178						1,54						157	20%
	Probables	11 444						2,06						235	20%
	Total	21 621						1,81						392	20%
LAMIKAL Cobalt	Prouvées	10 477												49	20%
	Probables	12 300						0,40						49	20%
	Total	22 776						0,43						98	20%

(*) : Les réserves minérales sont incluses dans les ressources minérales

États des ressources et des réserves

Ressources Minérales à fin 2023

Site	Catégorie	Teneur							Métal						Participation
		Tonnage	Zn	Pb	Cu	Co	Au	Ag	Zn	Pb	Cu	Co	Au	Ag	
		(kt)	(%)	(%)	(%)	(%)	(g/t)	(g/t)	(kt)	(kt)	(kt)	(kt)	(koz)	(koz)	
CMG	Mesurée	4 142	3,60	1,26	0,46			35	149	51	21			4 660	86,96%
	Indiquée	14 117	2,79	1,12	0,55			28	394	160	78			12 700	86,96%
	Mesurée +Indiquée	18 259	2,97	1,15	0,53			30	543	210	99			17 360	86,96%
	Inférée	10 750	2,40	0,71	0,37			18	258	76	40			6 221	86,96%
SMI	Mesurée	12 370						273						108 573	80,26%
	Indiquée	7 130						205						46 993	80,26%
	Mesurée +Indiquée	19 500						248						155 566	80,26%
	Inférée	2 085						213						14 278	80,26%
CTT	Mesurée	478				0,68					3				99,79%
	Indiquée	2 160				0,59					13				99,79%
	Mesurée +Indiquée	2 638				0,60					16				99,79%
	Inférée	1 400				1,00					14				99,79%
AGM - Akka	Mesurée	8 148			0,73			17		60			4 453	99,93%	
	Indiquée	3 962			0,96			21		38			2 675	99,93%	
	Mesurée +Indiquée	12 109			0,81			18		98			7 128	99,93%	
	Inférée	447			1,00			27		4			388	99,93%	
AGM-Ouanssimi	Mesurée	684			1,55			3		11			66	99,93%	
	Indiquée	1 624			1,34			3		22			157	99,93%	
	Mesurée +Indiquée	2 307			1,40			3		32			223	99,93%	
	Inférée	1 816			1,46			3		27			175	99,93%	
AGM TIZERT	Mesurée	15 805			0,92			21		145			10 671	99,93%	
	Indiquée	84 385			0,94			20		792			54 261	99,93%	
	Mesurée +Indiquée	100 190			0,94			20		937			64 932	99,93%	
	Inférée	32 438			0,81			19		263			19 815	99,93%	
SOMIFER	Mesurée	4 846			0,87					42				100,0%	
	Indiquée	6 060			0,93					56				100,0%	
	Mesurée +Indiquée	10 906			0,90					98				100,0%	
	Inférée	1 184			0,86					10				100,0%	

Site	Catégorie	Teneur							Métal						Participation
		Tonnage	Zn	Pb	Cu	Co	Au	Ag	Zn	Pb	Cu	Co	Au	Ag	
		(kt)	(%)	(%)	(%)	(%)	(g/t)	(g/t)	(kt)	(kt)	(kt)	(kt)	(koz)	(koz)	
CMO	Mesurée	2 474			1,78								44		100,0%
	Indiquée	2 706			1,41								38		100,0%
	Mesurée +Indiquée	5 180			1,59								82		100,0%
	Inférée	707			1,36								10		100,0%
BOUSKOUR	Mesurée	6 432			1,31			11					84	2 275	100,0%
	Indiquée	20 194			1,12			11					226	7 142	100,0%
	Mesurée +Indiquée	26 626			1,17			10					310	8 560	100,0%
	Inférée	7 149			0,84			9					60	2 069	100,0%
MANUB - Centre	Mesurée	8 893					1,41							406	50,70%
	Indiquée	26 110					1,39							1 165	50,70%
	Mesurée +Indiquée	35 003					1,40							1 571	50,70%
	Inférée	52 210					1,18							1 983	50,70%
MANUB - WG	Mesurée	3 944					1,49							189	50,70%
	Indiquée	55 367					1,16							2 057	50,70%
	Mesurée +Indiquée	59 311					1,18							2 246	50,70%
	Inférée	17 898					1,23							705	50,70%
SMM	Mesurée	19 476					1,43							898	85%
	Indiquée	37 360					1,24							1 484	85%
	Mesurée +Indiquée	56 836					1,31							2 382	85%
	Inférée	67 413					1,16							2 520	85%
BOTO	Mesurée	0					0,00							0	90%
	Indiquée	36 555					1,60							1 880	90%
	Mesurée +Indiquée	36 555					1,60							1 880	90%
	Inférée	749					1,59							38	90%
ETEKEE	Mesurée	0					0,00							0	100%
	Indiquée	8 637					2,43							674	100%
	Mesurée +Indiquée	8 637					2,43							674	100%
	Inférée	2 562					2,51							207	100%
LAMIKAL Cuivre *	Mesurée	2 003			1,70									34	20%
	Indiquée	3 488			1,64									57	20%
	Mesurée +Indiquée	5 491			1,66									91	20%
	Inférée	4 877			1,63									79	20%
LAMIKAL Cobalt *	Mesurée	1 838			0,46									8	20%
	Indiquée	2 895			0,45									13	20%
	Mesurée +Indiquée	4 733			0,46									22	20%
	Inférée	4 116			0,52									21	20%

* Ressources Restantes

Notes explicatives

Tous les bilans des Ressources Minérales à l'exception de Etéké sont effectifs au 30 Novembre 2023. Les Ressources Minérales d'Etéké sont effectives au 31 Octobre 2021.

Les Ressources Minérales sont présentées sur la base de 100% du site avec la participation de Managem tel qu'indiquée à la dernière colonne du tableau des Ressources Minérales et des Réserves Minérales. Les Réserves Minérales sont incluses dans les Ressources Minérales, à l'exception de Lamikal pour lequel les Ressources Minérales Indiquées et Mesurées correspondent aux Ressources Minérales Restantes et n'incluent pas les Ressources Minérales Mesurées et Indiquées transformées en Réserves Minérales.

Les Ressources Minérales sont reportées en conformité avec le Règlement canadien 43-101 sur l'information concernant les projets miniers, et sont catégorisées selon la nomenclature adoptée par l'Institut Canadien des Mines, de la Métallurgie du Pétrole. Les Ressources Minérales ne sont pas des Réserves Minérales et leur viabilité économique n'est pas démontrée. Les chiffres ont été arrondis pour refléter l'imprécision des estimations.

Les Ressources Minérales à fin 2023 sont basées sur les cours suivants :

CMG : Le Zn à 3000 US\$/t, le Pb à 2 000 US\$/t, le Cu à 10 000 US\$/t, La parité de 9,5 MAD/US\$.

SMI : l'Ag 25 US\$/Oz, La parité de 9,5 MAD/US\$. CTT : le Co à 35 US\$/lb, La parité de 9,5 MAD/US\$.

AGM Akka et Ouanssimi : le Cu à 10 000 US\$/t et l'Ag 25 US\$/Oz, La parité de 9,5 MAD/US\$.

AGM Tizert : le Cu 6 500 US\$/t et l'Ag 16 US\$/Oz, La parité de 9,4 MAD/US\$.

SOMIFER : le Cu à 10 000 US\$/t, La parité de 9,5 MAD/US\$.

CMO : le Cu à 10 000 US\$/t, La parité de 9,5 MAD/US\$.

Bouskour : le Cu à 10 000 US\$/t, La parité de 9,5 MAD/US\$.

MANUB Bloc 15 : l'Au à 2 000 US\$/Oz, La parité de 9,5 MAD/US\$.

SMM Tri-K : l'Au à 2 000 US\$/Oz, La parité de 9 MAD/US\$.

Etéké : l'Au à 1 750 US\$/Oz, La parité de 9 MAD/US\$.

Informations

CMG

Les Ressources Minérales ont été optimisées avec une valeur de coupure à la tonne de 445 MAD pour Draa Sfar sud ; 495 MAD pour DS Nord ; 516 MAD pour Koudiat Aicha et 548 MAD pour Amensif, tout en utilisant des taux de récupération usine de 85,6 % pour le zinc, 64% pour le plomb, et une récupération argent à 32%. La récupération minière est à 100%, la dilution et salissage ne sont pas considérés. La parité de 9,5 MAD/US\$.

SMI

Les Ressources Minérales sont rapportées à une teneur de coupure de 25,28 g/t Ag pour la fosse 40 g/t Ag pour le fond. La récupération de l'usine est de 88% et la dilution à 10%. La récupération du gisement est estimée à 95%.

CTT

Les Ressources Minérales de CTT Bou-Azzer sont rapportées avec une teneur de coupure de 0,16 % Co. Le rendement usine est estimé à 86,82 %, avec une dilution de 17% et une récupération du gisement de 95%.

AGM- Akka

Les Ressources Minérales comprennent une portion oxyde et une portion sulfure, toutes deux exploitées par fosse et supposent une récupération minière de 100% et dilution de 0 %. Elles sont rapportées à une teneur de coupure entre 0,33 et 0,7% Cu. Le rendement usine est de 63 % pour les oxydes de 80% pour les sulfures.

AGM- Ouanssimi

Les Ressources Minérales de Ouanssimi sont rapportées à une teneur de coupure de 0,43% Cu, une récupération usine de 88%, et une récupération gisement de 100%, sans dilution additionnelle.

AGM Tizert

Les Ressources Minérales de Tizert sont rapportées à une teneur de coupure de 0,45% CuEq pour l'underground et 0,16% CuEq pour l'open pit. La récupération usine de 85% pour le Cuivre et de 77% pour l'Argent.

Somifer

Les Ressources Minérales de type Open Pit sont rapportées à des teneurs de coupure variables selon les secteurs de 0,20% à 0,31% Cu pour les oxydes et de 0,17% à 0,23% Cu pour les sulfures. La récupération minière est estimée à 100% sans dilution. Les récupérations usines des oxydes est de 73%, et de 87,1% pour les sulfures.

CMO

Les Ressources Minérales sont rapportées à une teneur 0,35% pour les oxydes de la fosse et 0,25% pour les sulfures de la fosse ; et de 0,50% à 0,54% Cu pour les sulfures souterrains, une récupération gisement de 100%, une récupération usine de 70% pour les oxydes et 91% pour les sulfures.

BouSkour

Les Ressources Minérales underground du gisement de la Patte d'Oie sont rapportées à une teneur de coupure de 0,5% Cu. Elle est de 0,95% Cu pour le gisement de l'Ancien Quartier. Les Ressources Minérales open pit sont rapportées à une teneur de coupure de 0,4% Cu pour les oxydes et 0,2% Cu pour les sulfures. Aucune dilution minière et aucune perte minière n'a été considérée pour les ressources minérales. La récupération est estimée à 95% pour le Cuivre et 95% pour l'Argent.

Manub

Les Ressources Minérales sont rapportées à une teneur de coupure allant de 0,2g/t à 0,32g/t Au tout en utilisant des taux de récupération de l'or variant de 82 à 92% selon les gisements. Tous les matériaux rapportés sont confinés dans une fosse à ciel ouvert, en supposant une récupération minière de 95%, une dilution minière allant de 10% à 20%.

SMM Tri-K

Les Ressources Minérales sont rapportées à des teneurs de coupures variant entre 0,30 g/t et 0,47g/t Au et assument des taux de récupération d'or allant de 80% à 93%. Tous les matériaux rapportés sont confinés dans une fosse à ciel ouvert, en supposant une récupération minière à 100%, une dilution minière de 5%.

Boto

Les ressources sont rapportées à des teneurs de coupure allant de 0,37g/t à 0,5g/t d'or tout en utilisant des taux de récupération d'or allant de 88,8g/t à 93%. Tous les matériaux rapportés sont confinés dans une fosse à ciel ouvert, en supposant une récupération minière à 100%, une dilution minière de 5% et un prix de l'or de 1 500 USD par once.

Etéké

Les Ressources Minérales sont rapportées à une teneur de coupure variant de 0,4 g/t à 0,55g/t Au, et de 1,5g/t pour les ressources souterraines. Le taux de récupération d'or variant de 95% à 98%. La grande partie des matériaux rapportés sont confinés dans une fosse à ciel ouvert, en supposant une récupération minière de 100%, une dilution minière de 8%.

Pumpi (LAMIKAL)

Les Ressources Minérales sont rapportées à une teneur de coupure de 0,2% pour le Cu et de 0,2% pour le Co. La récupération usine est de 90% pour le Cu et 80% pour le Co. La dilution mine est estimée à 10% avec une récupération mine de 95%.

Personnes Qualifiées et Experts

Les personnes compétentes qui ont revu et validé les informations et/ou les estimations des Ressources Minérales pendant la période qui se termine au 31 décembre 2023 pour le Groupe Managem et ses filiales ou qui ont autorisé des parties d'un ou des rapports techniques ayant servi à l'élaboration de ce rapport sont :

CMG : Boukerrou Salah, Ahmed Smouh, de Managem.

SMI : David Machuca, PEng, Marion Iseppi, PGeo de SRK Consulting (Canada). Inc;

CTT Cobalt : Abdelhak Karfal, Ahmed Smouh de Managem.

AGM Akka, AGM Ouanssimi, SOMIFER, CMO: Madi Atman, Ahmed Smouh, de Managem.

AGM-Tizert: Chantal Jolette, PGeo, Sebastien Bernier, PGeo, Glen Cole, PGeo et David Machuca, PEng de SRK Consulting (Canada). Inc.;

Bouskour : Elzéar Belzile, Ing. de Belzile Solutions Inc

Manub: David Machuca, PEng, Glen Cole, PGeo, Jocelyn Smith, PGeo, de SRK Consulting (Canada). Inc.;

SMM: Sebastien Bernier, PGeo, Glen Cole, PGeo, David Machuca, de SRK Consulting (Canada). Inc ; Alain Carrier, Eric Kinnan et Simon Boudreau de InnovExplo

ETEKE: Vincent Nadeau-Benoit, ; Alain Carrier ; Eric Kinnan, de InnovExplo

Lamikal, Katanga, RDC : Michel Dagbert, PEng, Jean Philippe Paiement, PGeo, Amanda Landriault, PGeo, de SGS Canada Inc.;

Les autres informations scientifiques et techniques de ce rapport sont vérifiées et approuvées par Mohamed Zouhair, Directeur Exploration et Génération projets et Lhou Maacha Directeur Exécutif de Managem.

Les cabinets indépendants qui ont contribué aux rapports techniques et aux informations contenues dans ce rapport n'ont aucune participation dans Managem et ses filiales.

Les données et les processus d'estimations des Ressources Minérales et des Réserves Minérales sont revues par le comité indépendant des Ressources et des Réserves de Managem

Poursuite du développement de l'activité argent

Managem, à travers sa filiale SMI (Société Métallurgique d'Imiter), se distingue dans le secteur de l'argent grâce à l'exploitation d'un gisement d'exception, connu pour la haute qualité de son minerai, produisant de l'argent à 98,5% de pureté sous forme d'anodes. En 2019, SMI a mis en service une nouvelle unité de traitement pour valoriser les haldes issues des anciennes digues et a introduit en 2021 un projet d'exploitation minière en carrière, dont la production, démarrée en 2022, a atteint son régime nominal cette année, contribuant en 2023 aux performances positives de ce minerai.



Un rôle clé auprès des communautés d'Imiter

la Société Minière d'Imiter (SMI), joue un rôle clé dans le développement économique et social local. Son engagement se traduit par un soutien continu aux communautés voisines, à travers le développement d'infrastructures, la promotion de l'employabilité et la conservation du patrimoine culturel.

Ses actions s'articulent autour de trois axes stratégiques essentiels : l'éducation, l'amélioration du cadre de vie, et le soutien à l'entrepreneuriat social. Le Groupe s'efforce de contribuer à un accès élargi à l'éducation, notamment par la construction et la rénovation d'établissements scolaires, et par un programme de transport scolaire bénéficiant à plus de 1 600 élèves chaque année.

Parallèlement, le site oeuvre à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales, en soutenant des initiatives sportives, en améliorant

l'accès à l'eau et la santé, et en stimulant le développement économique local. L'approche vise également à encourager la culture entrepreneuriale, en partenariat avec Injaz Al Maghrib depuis 2018, pour insuffler une dynamique entrepreneuriale dès le plus jeune âge. Le programme «**Jamaati**» initie les élèves du primaire aux notions de l'entrepreneuriat et au fonctionnement de l'économie locale. «**It's my Business**» cible les collégiens avec des cas de réussites entrepreneuriales et des activités interactives pour stimuler leur intérêt. «**Cooper'Up**» est dédié au renforcement des associations et coopératives par des formations en gestion managériale, contribuant ainsi à leur croissance et durabilité. Ces programmes soutiennent le développement économique et social local, témoignant de l'engagement de la SMI dans la valorisation de l'entrepreneuriat au sein de la communauté.

Une importante mobilisation de Managem et ses forces vives pour secourir et assister les sinistrés du séisme d'Al Haouz

Suite au séisme survenu dans la région d'Al Haouz, Managem a immédiatement déployé un dispositif de crise pour actionner les interventions nécessaires et venir en aide aux autorités et aux populations touchées.

Grâce à son expertise des travaux en profondeur, Managem a constitué une équipe d'intervention, composée de 71 collaborateurs des différents sites, pour mener des actions de sauvetage et de premiers secours. Ces actions ont été conduites sur le terrain en collaboration avec les autorités locales, les équipes de la protection civile et les forces armées royales pour apporter un support aux opérations de sauvetage.

Le Groupe a mis à la disposition des autorités locales divers engins pour appuyer les actions de désenclavement des villages, à travers le déblayage des débris et l'ouverture des voies routières, des chargeuses pour l'aide logistique et des camions pour le transport de nourriture, de tentes et de bouteilles de gaz, ainsi que des véhicules légers pour le recensement des besoins des sinistrés.

Managem a également mobilisé des équipes médicales composées de médecins et d'infirmiers, et des moyens nécessaires ont été mis à disposition pour garantir une prise en charge médicale rapide et efficace des blessés dans les villages de Ouirgane, Moulay Brahim et Imgdal.

Des donations aux communes sinistrées ont été organisées par les collaborateurs volontaires de Managem, qui ont procédé à la collecte et à la distribution de paniers alimentaires aux familles dans les zones rurales de la province d'Al Haouz, l'installation de six grandes tentes caidales, plus de 50 tentes familiales et un chapiteau pour les communes de Ouirgane, Moulay Brahim et Imgdal, la distribution de 400 matelas, draps et oreillers fournis, prioritairement aux personnes blessées et âgées.

Les équipes de Managem ont également contribué à l'installation de conteneurs et de classes mobiles, pour assurer la continuité de l'éducation, dès les premiers jours.

Ces actions témoignent de la proximité et de l'ancrage territorial et solidaire de Managem au sein des communautés affectées et illustrent son engagement social envers les régions d'opération.



Un engagement fort auprès des communautés dans toutes les zones d'implantation

Bourses d'Excellence



Le Groupe Managem, en partenariat avec la Fondation Jadara, est engagé dans la promotion de l'éducation et l'épanouissement des jeunes talents issus de milieux défavorisés. Cet engagement s'illustre par l'attribution de bourses d'excellence, marquant la volonté de soutenir et d'encourager la poursuite d'études supérieures pour les bacheliers méritants.

Pour l'année 2023, sept bacheliers, sélectionnés parmi les communautés situées dans les zones avoisinant les mines du Groupe au Maroc, ont bénéficié de cette initiative. Chaque bourse, d'une valeur de 50 000 dirhams annuels, est un investissement significatif dans le potentiel de ces



jeunes, leur offrant les ressources nécessaires pour surmonter les barrières financières qui pourraient entraver leur chemin vers l'excellence académique.

Ces bourses, attribuées par la Fondation Jadara, ne sont pas simplement une aide financière ; elles sont un message d'espoir et une reconnaissance du mérite et de la détermination. Elles reflètent l'engagement du Groupe Managem à contribuer de manière durable au développement des compétences locales et à l'affirmation d'un avenir plus prometteur pour les jeunes de ces régions. C'est par l'éducation et le soutien des générations montantes que Managem contribue à bâtir une communauté plus forte et plus résiliente.



Managem Participe au Projet 'Classes Connectées' en Milieu Rural

Managem s'est associé au projet «**Classes connectées Dir iddik**», une initiative portée par l'opérateur Inwi qui vise à renforcer l'inclusion numérique en milieu rural, en équipant des salles multimédias au sein d'écoles primaires.

La collaboration entre inwi, la Fondation Al Mada, Managem et Naréva a permis d'identifier les premières classes bénéficiaires de ce projet d'envergure, avec pour objectif de parvenir à la mise en place de 36 classes connectées sur une période de trois ans.

Pour Managem, ce projet revêt une importance particulière dans les provinces où le Groupe est implanté et souligne l'engagement de Managem envers le développement de l'éducation et de la réduction de la fracture numérique, en offrant aux jeunes élèves des outils pédagogiques modernes et en leur ouvrant les portes d'un avenir où le numérique est un vecteur d'égalité des chances.



« TaawouNIYA », un levier de croissance pour les coopératives Marocaines

Le projet « **TaawouNIYA** », auquel participe MANAGEM qui représente une évolution organique des programmes de l'entrepreneuriat social mis en place par MANAGEM auparavant, sous l'égide de la Fondation AL MADA et porté par Injaz Al Maghrib, incarne une vision novatrice et durable du développement des coopératives au Maroc. Il vise à apporter les réponses immédiates aux conditions précaires en structurant les coopératives pour leur permettre de développer des projets qui soient viables, adaptés aux exigences du marché et compétitifs.

L'objectif principal de « **TaawouNIYA** » est de remédier aux fragilités structurelles des coopératives, qui souvent les empêchent de s'institutionnaliser et de se pérenniser dans un contexte économique en constante évolution. En renforçant leur capacité à agir comme de véritables acteurs économiques, le projet vise à poser les bases solides pour une croissance durable et inclusive. Ce programme de valorisation et d'accompagnement cible 1 000 coopératives marocaines à travers le renforcement de la commercialisation dans les provinces d'El Haouz, Marrakech et Essaouira, Taroudant, Ouarzazate, Zagora, Tinghir et Midelt, ainsi que Boujdour, Tarfaya et Laayoune. Au titre de l'année 2023, 56 coopératives ont pu bénéficier du programme.



Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle chez Managem

Cette année, Managem a redoublé d'efforts pour déployer sa stratégie, initiant une série d'initiatives clés visant à stimuler sa croissance, à la fois organique et externe. Dans le cadre de cette expansion, la société a poursuivi l'exécution de son programme d'amélioration continue, notamment à travers le renforcement de la digitalisation dans ses métiers et divers chantiers transverses.



La digitalisation, un outil pour accompagner la stratégie du Groupe

Pour Managem, la transformation numérique est clé pour l'innovation et la création de valeur, essentielle à l'exécution de sa stratégie globale. Le Groupe investit massivement dans des programmes pour construire une infrastructure technologique avancée, incluant une plateforme centrale qui soutient toutes ses activités. Managem mise également sur l'analyse des données pour tirer parti des technologies émergentes comme le Big Data et l'IA.

Mana Technology



Digital Cup



OMSI



Lancement de Mana Technology pour accélérer la transformation digitale.

En collaboration avec ABA Technology, Managem a lancé « Mana Technology », une coentreprise visant à dynamiser sa transformation numérique. Cette initiative marque une étape importante dans l'objectif de Managem de développer une mine du futur, qui se veut plus connectée, efficiente et résiliente, tout en minimisant son empreinte carbone. « Mana Technology » jouera un rôle clé dans l'accélération de l'adoption du numérique chez Managem, renforçant sa position en tant que leader numérique dans le secteur minier.

OMSI : L'atout digital dans le secteur minier

La transformation numérique des opérations prend forme avec le lancement du système de gestion des opérations «OMSi», une plateforme numérique sur mesure qui intervient dans l'aide à la prise de décision.

Moteur clé dans la transformation numérique de Managem, OMSi englobe toute la complexité de la chaîne de valeur minière et consolide les divers cas d'utilisation numériques du site Tri-K. Cette plateforme permet d'assurer une allocation optimale des ressources, un suivi en temps réel de la performance, et une gestion proactive des risques. Elle influence positivement la prise de décision, relie la planification à court terme à l'exploitation instantanée de la mine, et renforce la vigilance opérationnelle, en intégrant d'emblée les indicateurs clés de performance des différentes applications et solutions numériques mises en œuvre. Managem vise à étendre cette solution, en se concentrant particulièrement sur les nouveaux projets tels que TIZERT et en s'appuyant sur les enseignements tirés du déploiement sur le site de TRI-K pour en accélérer l'implémentation et l'adoption.

Managem, membre fondateur du Cluster Chimie & Matériaux

Managem est membre fondateur du Cluster Chimie & Matériaux, visant à établir un écosystème vivant dans les domaines de la chimie et des matériaux, propice à l'innovation, à la collaboration intersectorielle et au progrès durable. Ce cluster, rassemble des leaders de l'industrie, du monde académique et de la recherche, parmi lesquels l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), Innov X, OCP S.A, et la Fédération de la Chimie et Parachimie. L'objectif étant d'encourager la synergie entre les entreprises, les établissements éducatifs, les centres de formation, les fédérations et les startups, pour catalyser l'innovation et le développement durable dans l'industrie chimique et des matériaux.

Managem sur le podium à la « Digital Cup - Al Mada »

Le Groupe Managem s'est distingué en remportant le deuxième prix lors de la «Digital Cup», un événement annuel organisé par Al Mada, cette année axé sur l'intelligence artificielle. Cette compétition valorise les initiatives digitales innovantes ayant un impact significatif. Avec son projet OMSi, un système intégré destiné à optimiser la gestion de la performance minière en temps réel, Managem a brillé, se classant deuxième parmi sept concurrents présentant des projets de haute qualité, rendant ainsi la décision du jury particulièrement difficile.

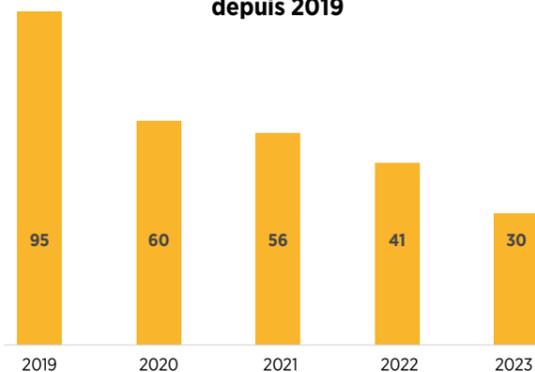
Garantir Santé et Sécurité : Fondement Indispensable de la Durabilité dans nos Opérations

La santé et la sécurité au travail sont au cœur des priorités de Managem qui déploie un programme d'amélioration continu en mobilisant l'ensemble des collaborateurs vers un objectif commun : l'excellence en matière de pratiques sécuritaires pour atteindre le « zéro accident ».

La démarche instaurée par le Groupe s'articule autour de quatre piliers : le leadership et l'engagement managérial, la définition des rôles et responsabilités, la maîtrise des processus et l'amélioration continue, ainsi que la gestion proactive des risques, soutenue par un système d'audit interne qui mesure l'implémentation de cette culture à travers l'ensemble des opérations.

Depuis 2019, Managem a constamment réduit le taux de fréquence des accidents, avec une diminution notable de 68% en 2023 par rapport à 2019, et de 23% par rapport à 2022, sur l'ensemble des sites et entités.

Evolution des accidents de travail depuis 2019



Pour assurer l'efficacité et le succès de ce dispositif, Managem a établi une gouvernance dédiée, structurée en plusieurs instances opérant à divers niveaux de l'organisation. Ces instances se réunissent, suivant des calendriers mensuels et trimestriels, permettant ainsi une supervision étroite et une coordination efficace des efforts déployés.

Au cours de l'année 2023, le projet BOTO a bénéficié de l'intégration des standards de Managem en matière de santé et sécurité, en complément de ceux initialement mis en place. Les projets TIZERT et BlackMass ont également bénéficié des visites systématiques de chantier et à la participation des équipes aux sessions de formation et de sensibilisation à la sécurité.



Améliorer la sécurité par la formation

La formation est au cœur du dispositif d'amélioration des performances en matière de santé et de sécurité au travail. Les collaborateurs étant les moteurs essentiels de cette transformation culturelle et du développement continu de la maturité SST au sein des sites, Managem investit activement dans leur formation et compétences. En 2023, ce sont 4 581 jours-homme de formations qui ont été dédiés à la SST au profit de 3 100 collaborateurs.

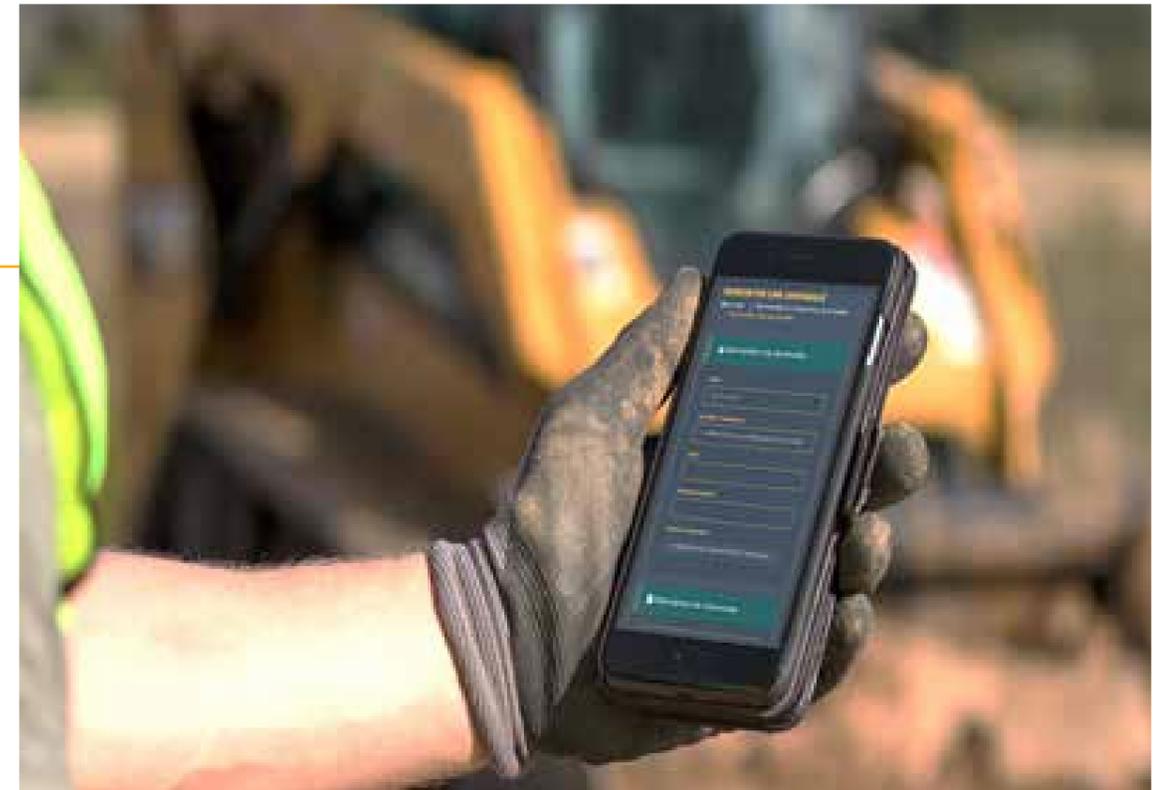
Les formations ont porté sur la gestion des référentiels SST, les habilitations pour les opérations à risques, l'amélioration des compétences SST, ainsi que d'autres formations techniques en lien avec la sécurité telles que les techniques de purge ou encore le soutènement.



4 581 jours de formations
3 100 collaborateurs

Au cours de l'année 2023, les équipes des projets BOTO, TIZERT et BlackMass ont également bénéficié des formations sur le mangement de la sécurité.

Ce dispositif de formation souligne la volonté du Groupe de renforcer continuellement la culture de la sécurité et de veiller à la préservation de la santé de l'ensemble des collaborateurs et des sous-traitants qui interviennent sur les sites.



La digitalisation au service d'un environnement de travail plus sûr

Managem fait de la technologie un pilier fondamental pour atténuer les risques associés aux activités minières et pour accroître la prévention et la protection de la santé et de la sécurité de ses employés. L'entreprise reste à l'avant-garde technologique dans le secteur minier par l'adoption de plusieurs innovations, parmi lesquelles :

- ▷ Un système de surveillance et de détection pour le monitoring en temps réel des variations potentielles de l'environnement de travail.
- ▷ L'emploi de Drones pour l'inspection de terrains difficiles d'accès, diminuant ainsi le risque d'exposition humaine et fournissant une évaluation plus précise des zones à risque.
- ▷ L'utilisation d'appareils portables et d'équipements connectés pour surveiller constamment les conditions de travail et permettre une réaction rapide en cas d'urgence.
- ▷ L'analyse de données avancée pour déterminer les tendances, repérer les comportements à risque et développer des stratégies préventives basées sur des données concrètes.

DigiSST, la solution digitale de prévention des risques

Le lancement de DigiSST en 2021 a marqué une étape importante dans la stratégie de prévention des risques chez Managem. Cet outil digital sophistiqué facilite une communication transparente et en temps réel, permettant à chaque collaborateur et aux partenaires sous-traitants de signaler immédiatement toute condition ou comportement à risque. L'accessibilité de la plateforme assure que chaque personne sur le terrain peut contribuer à la sécurité collective.

En plus de la remontée d'informations, DigiSST enrichit l'analyse des données de sécurité, améliorant ainsi la réactivité face aux incidents et soutenant une démarche proactive de prévention des accidents.

Les équipes travaillent au renforcement de la plateforme avec l'intégration d'outils complémentaires. Ce système favorise une culture où la sécurité est une responsabilité partagée, renforçant l'engagement du Groupe envers des opérations sûres et sécurisées.

Partage d'expertise en santé et sécurité auprès du secteur minier

Managem participe activement à la promotion de la Santé et Sécurité au Travail au sein de l'industrie minière au Maroc à travers la participation aux événements organisés par la Fédération de l'Industrie Minérale FDIM. Les équipes de Managem ont ainsi pu partager les bonnes pratiques adoptées par le Groupe avec les autres opérateurs du secteur. Elles ont également apporté leur contribution et leur savoir-faire à un Groupe de travail visant à créer un modèle de management de la santé et sécurité au travail pour les PME minières au Maroc.

Le Capital Humain, levier stratégique de Managem pour atteindre l'excellence

Le Capital Humain est au cœur de la stratégie de Managem, il est essentiel à la concrétisation de l'excellence opérationnelle. Alignée sur la vision du Groupe à l'horizon 2030, la stratégie en matière de Capital Humain est conçue pour attirer, fidéliser et développer les talents. Cet effort stratégique prépare la future génération de leaders et soutient le progrès continu des collaborateurs du Groupe. Managem s'engage à mobiliser toutes les ressources nécessaires pour assurer un niveau d'engagement important, tout en favorisant une culture d'entreprise qui valorise la diversité et l'inclusion. Managem est engagé à créer un environnement de travail qui favorise le développement personnel et professionnel, reconnaissant le rôle individuel de chacun dans le succès collectif.

Des plans de développement individuels pour tous



Managem a capitalisé sur les efforts entrepris en 2022 pour la refonte des référentiels Métiers et Agilités afin d'enrichir les pratiques et processus au cours de l'année 2023. En conjuguant les projets d'amélioration des processus de ressources humaines avec les projets de digitalisation, l'expérience des collaborateurs est devenue le point focal de la stratégie Capital Humain de Managem.

L'avancement professionnel des collaborateurs a été privilégié, ce qui a permis d'atteindre des objectifs clés, créant ainsi un environnement propice à leur croissance professionnelle et au développement de leur carrière.

Des PDI anticipatifs
Les PDI élaborés ne se contentent pas de combler les lacunes, mais prévoient également le développement futur des collaborateurs dans le cadre d'un plan de succession. Cela permet de les préparer à assumer de nouvelles fonctions et responsabilités plus stratégiques au sein de l'entreprise.



Des Plans de Développement Individuel (PDI) pour tous

L'implication des managers a permis de toucher un éventail plus large de collaborateurs, couvrant diverses catégories socio-professionnelles, ce qui a permis d'offrir un PDI à chaque collaborateur.

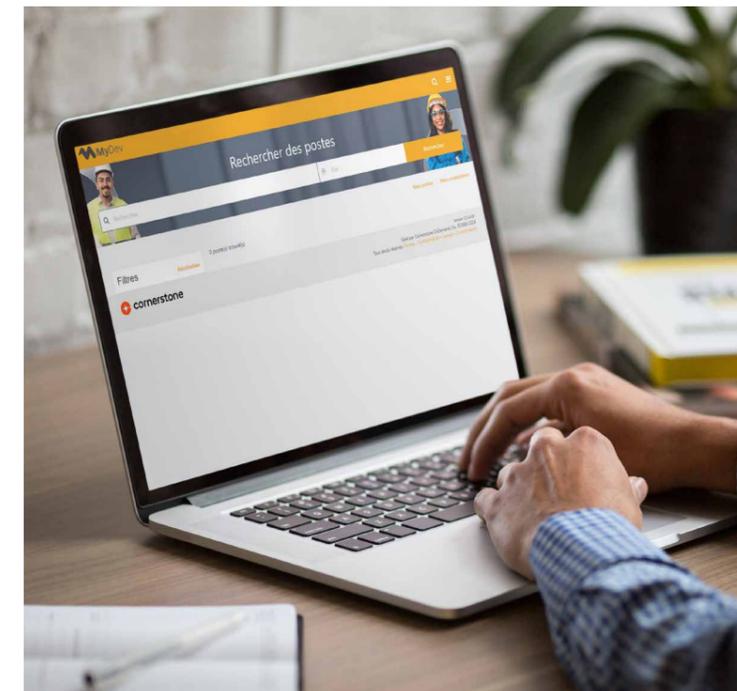


Des PDI adaptés
L'identification des besoins spécifiques des collaborateurs à travers une gestion des talents, et une évaluation des compétences et agilités, a permis un ajustement des plans de développement avec des actions ciblées, donnant la priorité aux compétences essentielles, enrichissant par conséquent le portefeuille de formations.

Les opportunités de mobilité interne à l'ère du numérique

Chez Managem, la mobilité interne est un pilier stratégique dans la gestion des talents. Elle est considérée comme un moteur fondamental pour promouvoir les possibilités de progression professionnelle, à l'échelle nationale et internationale. La démarche de Managem vise à engager ses collaborateurs dans leur développement de carrière, en reconnaissant et en valorisant leur savoir-faire, favorisant ainsi la fidélisation des talents et le dynamisme du Groupe.

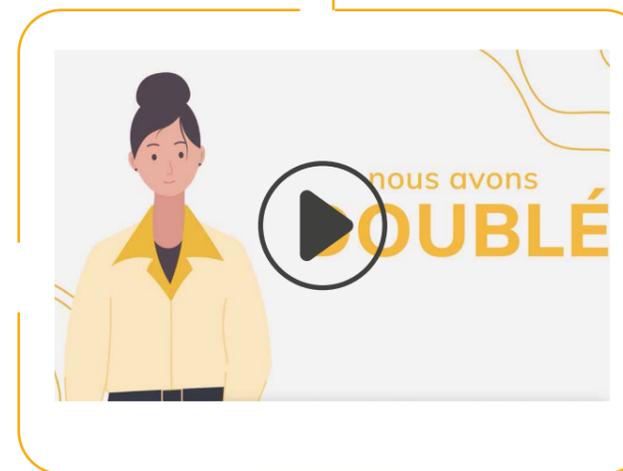
Dans l'esprit de transparence et d'efficacité, une plateforme de recrutement interne a été mise en place. Elle permet aux collaborateurs de consulter les postes vacants en temps réel. La plateforme est enrichie de fonctionnalités avancées pour une recherche personnalisée selon divers critères, afin d'offrir une expérience utilisateur fluide et intuitive, soutenant l'aspiration de chacun à évoluer au sein du Groupe.



Diversité et Inclusion au cœur de la stratégie de Managem

Conformément à son engagement envers une culture d'entreprise inclusive, Managem place la diversité et l'égalité des chances au cœur de ses valeurs, reconnaissant leur rôle essentiel comme leviers d'innovation et de performance. Une politique rigoureuse a été mise en place, elle favorise l'égalité des chances pour tous, l'insertion des jeunes talents sur le marché du travail et l'équilibre des genres, qui sont des piliers de l'entreprise.

En adéquation avec les ambitions stratégiques du Groupe à horizon 2025, l'entreprise multiplie ses efforts à travers une démarche de diversification des équipes avec un accent particulier porté sur le renforcement de la part des femmes au sein des effectifs, dans un secteur d'activité traditionnellement masculin. Suite au lancement du Club « Managem Women Rise-up », qui promeut l'égalité des genres et le développement des carrières féminines, Managem a renforcé cette initiative par la volonté affichée d'accroître significativement la présence féminine dans ses instances décisionnelles visant à atteindre une représentation féminine à hauteur de 30% au sein du Comité Exécutif, de 25% dans les postes de direction, et de 20% parmi les cadres.



Managem Academy : La formation au service du développement des talents

À travers la « Managem Academy », le programme de formation des collaborateurs est conçu pour être en parfaite adéquation avec les orientations stratégiques de Managem. Des parcours de formation spécifiques sont élaborés pour répondre aux exigences de chaque métier, selon des formats individuels ou collectifs.

Dans le cadre de son initiative de transformation d'entreprise et de quête d'excellence opérationnelle, Managem a élargi le périmètre de ses programmes de formation. C'est ainsi que le cursus Lean Six Sigma Yellow Belt, étendant son accès à un éventail plus large de collaborateurs, couvrant toutes les catégories socioprofessionnelles de l'entreprise.

Cette formation s'inscrit dans le prolongement du programme de formation lmtiaz, et a déjà profité à plus d'une centaine de collaborateurs issus de divers sites.

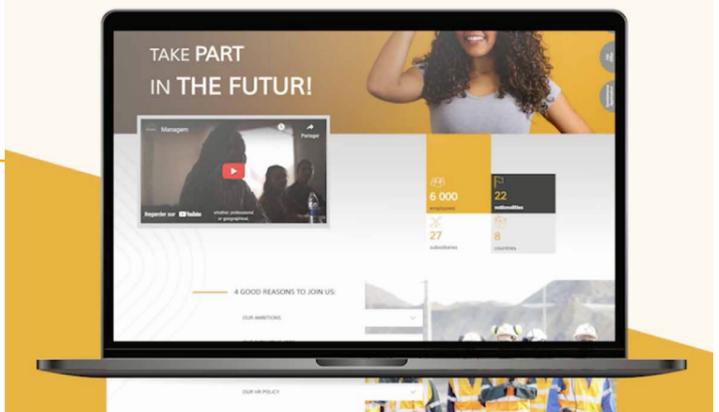


Recrutement 2.0 : Réinventer l'Expérience Candidat

Le projet de digitalisation du processus de recrutement s'inscrit au cœur de la feuille de route de transformation digitale, déployée avec succès au sein du Groupe. Ce projet clé propose des solutions digitales qui renforcent la marque employeur de Managem et optimisent les processus pour une meilleure efficacité. L'objectif est d'améliorer significativement l'expérience des candidats, de fluidifier le parcours de recrutement et d'assurer un suivi précis grâce à des indicateurs de performance innovants.

La digitalisation a conduit à la création d'un portail de recrutement multilingue, accessible sur mobile et équipé pour servir les besoins de tous les intervenants du processus de recrutement, marquant ainsi l'engagement de Managem envers une expérience candidat à l'ère du temps.

La nouvelle page carrière est lancée !



Indicateurs sociaux 2023

Répartition de l'effectif global par genre	2021	2022	2023
Femmes	220	232	252
Hommes	5 283	5 042	4 757
Total effectif	5 503	5 274	5 009

Répartition Effectif propre par nature du contrat de travail	2021	2022	2023
Contrat à durée indéterminée	5 129	4 865	4 905
Contrat à durée déterminée	372	403	97
Formation Insertion	2	6	7
Total	5 503	5 274	5 009

Répartition par catégorie déclinée par genre	2021	2022	2023
Femmes direction	2	6	7
Femmes cadres	77	88	96
Femmes non cadres	129	127	138
Total femmes	208	221	241
Hommes direction	6	57	64
Hommes cadres	412	417	393
Hommes non cadres	4 322	4 170	4 207
Total hommes	4 740	4 644	4 664
Total effectif	4 948	4 865	4 905

Répartition de l'effectif total par branche d'activité	2021	2022	2023
Opérations Maroc	4 535	4 175	3.866
Opérations à l'international	771	564	615
Développement		325	313
Corporate	197	210	215
Total effectif	5 503	5 274	5 009

Santé & Sécurité au travail	2021	2022	2023
Nombre d'accidents	56	41	30

Répartition par ancienneté	2021	2022	2023
0 - 2 ans	602	682	294
2 - 5 ans	708	458	537
5 - 12 ans	2 807	2 774	2 656
12 - 20 ans	894	852	1.032
20 - 25 ans	320	364	330
25 ans et plus	172	144	160
Total effectif	5 503	5 274	5 009

Formation globale	2021	2022	2023
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	52%	51,6%	59,1%
Nombre de jours de formation / salarié	2,3	2,4	2,61

Évolution de l'emploi	2021	2022	2023
Nombre de recrutements - direction	1	-	2
Nombre de recrutements - cadres	80	91	35
Nombre de recrutements - non cadres	317	276	96
Nombre de recrutements total	398	367	133
Nombre de démissions - direction	1	2	3
Nombre de démissions - cadres	50	42	51
Nombre de démissions - non cadres	107	52	72
Nombre de démissions total	158	96	126
Nombre de licenciements - direction			
Nombre de licenciements - cadres	1	2	2
Nombre de licenciements - non cadres	10	8	67
Nombre de licenciements total	11	10	69

Dialogue Social	2021	2022	2023
Nombre de jours de grève*	633	0	1
Représentants du personnel	156	136	136

* Le nombre de jours de grève considéré a été revu pour refléter le nombre de participant également, et est défini par : nombre de jours de grève x nombre de participants.

Des achats responsables en cohérence avec la politique RSE de Managem

la charte de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) qui incarne l'engagement de Managem vis-à-vis de ses parties prenantes, oriente la contribution de l'entreprise à l'essor socio-économique des territoires où elle opère. Dans la continuité de ces principes, Managem a élaboré une charte d'achats responsables qui vise à fédérer les parties prenantes externes autour de valeurs partagées, avec un engagement pour la valorisation de l'achat local.

Managem a adopté une approche durable et de proximité, qui se traduit par des partenariats gagnant-gagnant avec ses fournisseurs, sous-traitants et prestataires en préservant des intérêts mutuellement avantageux, tout en mettant l'accent sur des considérations sociales, environnementales et éthiques dans toutes les étapes, de la conception à la livraison des services, jusqu'à l'évaluation de la performance globale.

Dans le cadre de sa charte achats responsables, Managem vise à :

Aujourd'hui, les achats auprès de TPE au niveau national pèsent pour 8%, les achats auprès de TPE de proximité hors Casablanca pèsent pour 15%. Afin d'améliorer cet indicateur, les équipes Achats de Managem ont l'ambition de renforcer l'écosystème existant à travers l'accompagnement des TPE pour contribuer à pérenniser leur activité.

Les équipes œuvrent également à mettre en place une cartographie des achats par famille afin d'identifier des opportunités pour les TPE locales et promouvoir la création de nouvelles TPE autour des sites d'activité du Groupe.

Valoriser
les écosystèmes durables et l'achat local pour stimuler l'économie autour de ses activités et encourager l'émergence de startups innovantes.

Favoriser
les partenariats avec les institutions publiques et les ONG pour développer des programmes socialement bénéfiques, tout en soutenant l'entrepreneuriat et l'innovation.

Respecter
scrupuleusement les délais de paiement selon les termes contractuels et la législation, en optimisant les processus pour les partenaires prioritaires.





Gouvernance

Une gouvernance responsable

Structure de gouvernance

Managem est une société anonyme administrée par un Conseil composé de trois membres au moins et par douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale et renouvelés ou révoqués par elle. Le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques de la société et veille à leur mise en œuvre. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns et se saisit de toute question relative à la bonne marche de la société.

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'Administration de Managem est composé de 9 membres. Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou morales. Dans ce dernier cas, lors de sa nomination, la personne morale est tenue de désigner un représentant permanent pour une durée de mandat identique au sien.

Membres du Conseil d'Administration	Sexe	Fonction	Nomination	Dernier Renouvellement	Expiration du mandat	Lien avec le Groupe Managem	Nombre de mandats dans d'autres sociétés	Assiduité
M. Imad TOUMI	H	Président Directeur Général Administrateur exécutif	28/01/2016	AG du 27/05/2021	2026	Président Directeur Général du Groupe et Président Directeur Général de Africaplane	38	100%
M. Bassim JAI HOKIMI	H	Administrateur non exécutif	23/04/2002	AG du 25/06/2020	2026	Administrateur Al Mada (maison mère) et SMI (filiale)	22	100%
M. Hassan OURIAGLI	H	Administrateur non exécutif	09/11/2009	AG du 27/05/2021	2027	Administrateur Al Mada (maison mère), SMI (filiale) et Africaplane	38	100%
Mme Noufissa KESSAR	F	Administrateur non exécutif	10/09/2015	AG du 03/06/2022	2028	Administrateur, CMG	14	100%
M. Frédéric TONA	H	Administrateur indépendant	24/09/2019	AG du 25/06/2020	2026	Aucun		100%
M. Samir IDRISSE OUDGHIRI	H	Administrateur indépendant	25/06/2020	-	2026	Aucun	10	100%
AL MADA Rep. par M. Hassan OURIAGLI	PM	Administrateur non exécutif	16/03/2011	AG du 31/05/2023	2029	Actionnaire		100%
ONHYM Rep. par Mme Amina BENKHADRA	PM	Administrateur non exécutif	16/09/1996	AG du 25/06/2020	2026	Administrateur CMG et SMI (filiales)		100%
SIGER Rep. par M. Karim KHETTOUCH	PM	Administrateur non exécutif	02/06/2002	AG du 25/06/2020	2026	Actionnaire Al Mada actionnaire de Managem		100%

F : Femme
H : Homme
PM : Personne morale

Managem est en conformité avec les dispositions de l'article 41 bis de la loi n° 20-19, publiés au bulletin officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, et notamment sur les critères d'indépendance des administrateurs. Le Conseil d'Administration de Managem S.A compte depuis 2020 deux administrateurs indépendants.

Le tableau suivant présente les représentants des administrateurs personnes morales au 31 décembre 2023 :

Membres du Conseil d'Administration	Fonction actuelle (Managem)	Personne morale administrateur représentée	Fonction actuelle (Société représentée)	Lien de la société représentée avec Managem
Hassan OURIAGLI	Administrateur	AL MADA	Président Directeur Général	Maison mère de Managem
Amina BENKHADRA	Administrateur	ONHYM	Directrice Générale	Actionnaire dans CMG (filiale de Managem)
Karim KHETTOUCH	Administrateur	SIGER	Directeur Général	Actionnaire dans Al Mada (maison mère de Managem)

Fonctionnement du Conseil d'Administration

Durée des fonctions des administrateurs

La durée des fonctions des administrateurs est de six années, chaque année étant entendue comme la période courue entre deux Assemblées Générales Ordinaires annuelles consécutives.

Rémunération des administrateurs

L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil d'administration, fixe le montant global des jetons de présence alloués aux membres du Conseil et du Comité des Risques et des Comptes, à 2 057 000 dirhams brut.

Parité

Le taux de représentation des femmes au Conseil d'Administration est de 22%.

Taux de présence effective aux séances du Conseil d'Administration

Managem a tenu 4 Conseils d'administration avec un taux de présence de 100%.

Rémunérations des dirigeants

Le montant global de la rémunération brute annuelle attribuée aux principaux dirigeants de Managem au titre de l'année 2023 s'élève à 24,9 M MAD.

Biographies des administrateurs

M. Imad Toumi,

Président Directeur Général

Monsieur Imad TOUMI est diplômé de l'École Polytechnique (X 1982), titulaire d'un doctorat de l'Université Paris 6, et d'un MBA de l'école des Hautes Etudes Commerciales de Paris (MBA HEC 2000). Il a une expérience de plus de 20 ans en Management de projets industriels dans le domaine de l'énergie et des mines. Après un début de carrière au sein du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), il rejoint AREVA en 2002 où il occupera plusieurs postes, dont la Direction Générale de AREVA South Africa, puis de AREVA Niger. Il a aussi été membre du Comité de Direction de la branche Mines d'AREVA et administrateur de plusieurs sociétés minières en Afrique et au Canada.

M. Bassim JAI HOKIMI,

Administrateur

Diplômé de l'École Polytechnique et d'un Master en Computer Science à l'Université de Stanford en Californie aux Etats-Unis. M. HOKIMI occupe actuellement le poste de Président Directeur Général d'ATLAMED, une société anonyme basée à Casablanca, ayant pour objet le capital investissement et le conseil financier.

Après ses expériences dans les systèmes d'information (Royal Air Maroc), la banque de marchés (Mediafinance au Maroc), et le conseil (Orga Consultants à Paris), M. HOKIMI prendra la présidence du groupe SNI/ONA (actuellement AL MADA) de 2002 à 2005.

M. Hassan OURIAGLI,

Administrateur

Diplômé de l'École Polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, M. OURIAGLI occupe actuellement les postes de Président Directeur Général du groupe AL MADA, et d'administrateur dans plusieurs filiales du groupe. Auparavant, M. OURIAGLI occupait les postes suivants :

- › Directeur associé à Cap Gemini Ernst & Young, à Paris ;

- › Directeur attaché à la présidence ONA, chargé des participations financières ;

- › Directeur délégué de l'ONA, absorbée par la SNI en 2010.

M. Frédéric Tona,

Administrateur indépendant

Docteur en géologie appliquée de l'Université Pierre et Marie Curie de Paris, M. TONA exerce actuellement en tant que consultant indépendant en géologie et stratégie minière. Auparavant, M. TONA occupait plusieurs postes dont :

- › Géologue minier à la Société Minière et Métallurgique de Peñarroya - Espagne ;

- › Exploration Manager AMOK - CLUFF MINING - Canada ;

- › Chef des Missions Préliminaires de COGEMA - France ;

- › Directeur des Recherches Minières de COGEMA - France ;

- › Directeur du Secteur Mines - Chimie - Enrichissement d'AREVA - France.

Mme. Noufissa KESSAR,

Administrateur

Diplômée de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, Mme KESSAR occupe depuis 2015 le poste de Directrice exécutive d'AL MADA (ex SNI). Auparavant, elle occupait les postes suivants :

- › Ingénieur-cadre à la direction de l'organisation du groupe Nestlé, à Vevey (Suisse) ;

- › Directrice d'Attijari Finances Corp ;

- › Directrice de la direction des financements structurés au sein du groupe Attijariwafa bank ;

- › Directrice exécutive du groupe Attijariwafa bank, en charge de la création de la banque privée.

M. Samir IDRISSE OUDGHIRI

Administrateur indépendant

Un ingénieur Arts et Métiers et ingénieur Pétrole et Moteurs. Son parcours professionnel a débuté comme ingénieur de production au sein de Sprint Metal Imphy. Après quatre ans comme Directeur de l'Unité chez Ahsen Inox, il a intégré Dar El Berrad où il a assumé la responsabilité de Directeur d'Usine.

Entre 1996 et 1998, il a occupé le poste de Directeur de la région Casa Centre chez Air Liquide Maroc,

pour ensuite exercer les fonctions de Directeur Marketing et Commercial au sein de la même entreprise.

Depuis 2004, il a intégré le Groupe Lesieur Cristal en tant que Directeur Commercial pour une année.

Il a ensuite occupé le poste de Directeur Général Adjoint pendant cinq ans. En février 2010, M. Samir

OUDGHIRI IDRISSE a occupé le poste de Directeur Général Délégué. En février 2012, il est nommé Directeur Général.

En juin 2021, M. Oudghiri quitte le groupe Lesieur Cristal pour se consacrer à de nouveaux projets.

Mme. Amina BENKHADRA,

Administrateur représentante de l'ONHYM

Diplômée et ingénieur civil des mines de l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy en 1978. Mme Benkhadra a également un doctorat en sciences et techniques minières (ENSM Paris), en plus d'une double formation en Management à l'Université de Columbia (1990). Aujourd'hui, elle occupe le poste de Directrice Générale de l'ONHYM. Auparavant, elle occupait les postes suivants :

- › Directrice Générale de l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières (Onarep) ;

- › Directrice générale du Bureau des recherches et participations minières (BRPM) ;

- › Directrice des mines au ministère de l'Energie et des Mines ;

- › Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie et des Mines, chargée du Développement du secteur minier ;

- › Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.

M. Karim KHETTOUCH,

Administrateur représentant de SIGER

Directeur Général Délégué de la SIGER

Autres mandats des administrateurs de Managem SA

M. Imad TOUMI

Société	Activité	Lien avec le Groupe Managem	Fonction
Managem SA	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
AKKA GOLD MINING (AGM)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE DE TIFNOUT TIRANIMINE (CTT)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE GUEMASSA (CMG)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SAGAX Maghreb S.A	Travaux d'exploration minière	Filiale	Président Directeur Général
CIMR	Caisse de Retraite	Aucun	Représentant de Managem Administrateur
Fondation AL MADA	Association d'utilité publique	Managem membre de la fondation AL MADA	Représentant de Managem Administrateur
CTTA	Transport et travaux aériens	Filiale	Président Directeur Général
AFRICAPLANE	Transport aérien	GIE	Président
REMINEX	Recherche et Ingénierie minière	Filiale	Président
SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER (SMI)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE ANONYME D'ENTREPRISES MINIERES (SAMINE)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE MINIERE DE BOU GAFFER (SOMIFER)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE D'OUMJRANE (C.M.O.)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE SAGHRO (C.M.S.)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE DADES	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
MANACET	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
Guemassa Green Metallurgy	Métallurgie hydrométallurgique	Filiale	Président Directeur Général
Metallurgie De L'anti-Atlas	Métallurgie des métaux non ferreux	Filiale	Président Directeur Général
MANATRADE	Commercialisation de minerais	Filiale	Président Directeur Général
Managem INTERNATIONAL	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
SMM	Prospection géologique	Filiale	Administrateur Président
MANUB	Exploitation minière	Filiale	Administrateur
MCM	Exploitation minière	Filiale	Président du Conseil d'administration
NIGIEM	Exploitation minière	Filiale	Président du Conseil d'administration
MANAGOLD	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
TRADIST	Commercialisation	Filiale	Président Directeur Général
Bambouk Limited	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
Manamali Limited	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
Magui Limited	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
Boto Sa	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
Agem Guinée Exploration	Exploitation minière	Filiale	Administrateur
Agem Sénégal Exploration	Exploitation minière	Filiale	Administrateur
Nareva	Energies	Filiale d'Al Mada	Administrateur
Mawaholding	Holding de participation	Filiale	Président directeur général
MWGOLD	Holding de participation	Filiale	PDG
MANAHOLDING	Exploration minière	Filiale	PDG
Fondation Managem	Association d'utilité publique	Fondation	Président

M. Hassan OURIAGLI

Sociétés	Fonction
AL MADA	Président Directeur Général
Al Mada Capital (Ex : Financière De Prise De Participations)	Président Directeur Général
Al Mada Digital	Président Directeur Général
Al Mada Gestion	Administrateur
Al Mada Immobilier	Président Directeur Général
Al Mada Management	Administrateur
Acima	Administrateur
Africaplane	Administrateur
African Hospitality Group	Administrateur
Experienciah Hotels & Resorts	Administrateur
Cngr New Tech Morocco	Directeur Général Délégué
Dan Maroc	Président Directeur Général
Digibay	Administrateur
Fondation Al Mada	Président
Fondation Suzanne Et Jean Epinat	Président
Hospitality Holding Company « H.Co »	Administrateur
Immo Masur	Gérant
Lafargeholcim Maroc	Administrateur
Lafarge Maroc	Administrateur
Managem	Administrateur
Nareva Holding	Administrateur
Nareva Power	Administrateur
Next Generation Industries	Président Directeur Général
Ofna	Administrateur
Ona Courtage	Président directeur général
Ona International	Président directeur général
Orientis Invest	Administrateur
Prestige Resorts	Administrateur
Reserves Immobilières	Président directeur général
Rihla Ibn Battuta Prod	Administrateur
Societe Africaine De Toursime	Administrateur
Societe Centrale D'investissements Immobiliers	Administrateur
Societe Immobiliere Agena	Administrateur
Societe Immobiliere Centuris	Administrateur
Societe Immobiliere Mandarona	Administrateur
Terallys	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur
Waua Corporate	Administrateur

M. Bassim JAI HOKIMI

Sociétés	Fonction
ATLAMED	Président Directeur Général
AM INVEST MOROCCO	Président Directeur Général
Atlamed Capital	Président Directeur Général
COFIMAG	Président Directeur Général
Watec	Administrateur et Représentant d'AM Invest Morocco
INVOLYS	Représentant d'AM Invest Morocco au C.A.
SOFRENOR	Administrateur et représentant d'AM Invest Morocco
EGFI	Administrateur et représentant d'AM Invest Morocco
GEMADEC	Administrateur
GEMA CORP	Administrateur
SECURIMAG	Représentant d'AM Invest Morocco au C.A.
INTEX COMPAGNIE	Représentant d'AM Invest Morocco au C.A.
3P FUND	Administrateur
AL MADA	Administrateur
MANAGEM	Administrateur
Société Métallurgique D'imiter	Administrateur
Wana Corporate	Administrateur
Medcap Partners	Président
Al Akhawayn University-Spi	Administrateur
Atlantic Business International	Administrateur
Anfa Peq Holding	Gérant S.A.R.L.
Bjh Corp	Gérant S.A.R.L.U.

Mme. Amina BENKHADRA

Sociétés	Fonction
CMG	Administrateur
SMI	Administrateur

M. Samir Idrissi OUDGHIRI

Sociétés	Fonction
Raffinerie Africaine	Administrateur
Hay Al Habaib	Administrateur
MANAGEM	Administrateur
ISCAE Ecole de Management	Administrateur
Maghrebail	Administrateur
ESCA Ecole de Management	Administrateur
Fireal	Administrateur
Astra Maroc	Administrateur
ANIOM	Administrateur
COSTOMA	Administrateur

Mme. Noufissa KESSAR

Sociétés	Fonction
ORIENTIS INVEST	Administrateur
PRESTIGE RESORTS	Administrateur
MARJANE HOLDING	Administrateur
Teralys	Président du Conseil d'administration
Onapar-AmetyS	Administrateur
Sopriam	Administrateur
Societe Immobiliere Centuris	Administrateur
Omnium De Gestion Marocain	Administrateur
Compagnie Optorg	Administrateur
Sotherma	Administrateur
Managem	Administrateur
COMPAGNIE MINIERE DES GUEMASSA	Administrateur
Next Generation Industries	Administrateur
Cngr New Tech Morocco	Administrateur

M. Frédéric TONA

M. Frédéric TONA n'a pas d'autres mandats d'administrateur dans d'autres entités.

M. Karim KHETTOUCH

M. Karim KHETTOUCH est Directeur Général Délégué de la SIGER.

Comités spécialisés

Conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés anonymes, le Groupe s'est doté de trois comités spécialisés : le Comité des Risques et des Comptes, le Comité stratégique et le Comité de rémunération :

Intitulé	Comité des Risques et des Comptes
Périodicité	Semestrielle
Président	M. Samir IDRISSE OUDGHIRI
Membres	M. Samir IDRISSE OUDGHIRI - Administrateur indépendant de Managem M. Frédéric TONA - Administrateur indépendant de Managem Mme Amina BENKHADRA - Administrateur de Managem Mme Noufissa KESSAR - Administrateur de Managem Mme Mouna Mahfoud - Secrétaire et invité permanent M. Adil Guessous : invité permanent
Objectif	S'assurer de l'équilibre financier du Groupe et surveiller les risques auxquels pourraient être exposés les sociétés du Groupe.

Attributions	<p>Le Comité des Risques et des Comptes couvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthode d'élaboration des comptes sociaux et consolidés ; - L'examen des comptes annuels et semestriels, ainsi que de la situation financière ; - L'examen et le suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes, en particulier pour ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à l'entité contrôlée ; - Le dispositif du contrôle interne, de la gestion des risques, des règles de gouvernance et de la déontologie.
--------------	---

En plus de la surveillance des risques, ce comité endosse les responsabilités du comité d'audit exigé des sociétés anonymes (article 106 bis de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée). Dans ce sens, le comité se tient chaque semestre en deux réunions distinctes. La première réunion a pour objet de faire le point sur les missions d'audit réalisées, les missions d'audit de suivi, les missions à venir sur 3 ans, ainsi que sur le risque Management (cartographie des risques,

etc.). La deuxième réunion se tient avant le conseil d'administration, en présence des CAC, afin de présenter les arrêtés des comptes semestriels. Il est à noter que Managem est en conformité avec la loi 20-19 modifiant et complétant la loi 17-95 en matière d'indépendance des administrateurs et de composition du comité d'audit.

Intitulé	Comité Stratégique - Réorganisation
Périodicité	Au besoin
Membres	M. Hassan OURIAGLI - Administrateur de Managem M. Imad TOUMI - Administrateur de Managem M. Karim KHETTOUCH - Administrateur de Managem M. Frédéric TONA - Administrateur indépendant de Managem Mme Amina BENKHADRA - Administrateur de Managem Mme Noufissa KESSAR - Administrateur de Managem
Objectif	Orientation stratégique générale de l'entreprise
Attributions	Opérations d'investissement ou de désinvestissements Achats et sélection des fournisseurs de services ou de produits dont le montant est supérieur à 50 MMAD Opérations d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou de scission Partenariats Opérations d'acquisition ou de cession d'actifs immobiliers hors exploitation

Intitulé	Comité de Nomination et de Rémunération
Périodicité	Au moins une fois par an et chaque fois que nécessaire
Membres	Mme Noufissa KESSAR M. Hassan OURIAGLI M. Karim KHETTOUCH M. Imad TOUMI
Objectif	S'assurer de la juste rémunération des cadres dirigeants.
Attributions	Examen de la situation des cadres clés : <ul style="list-style-type: none"> • Cadres Dirigeants, Directeurs rattachés hiérarchiquement aux Présidents Directeurs Généraux et aux Présidents du Directoire des participations et Hauts Salaires des participations (recrutement, nomination, renouvellement, rémunération, départs...); • Examen du plan de succession ; • Examen du bilan social ; • Système d'intéressement à moyen terme."

Liste des principaux dirigeants

Dirigeants	Fonction actuelle	Date d'entrée en fonction
Imad TOUMI	Président Directeur Général	Janvier 2016
Youssef EL HAJJAM	Directeur Général des opérations Maroc	Octobre 2020
Naoual ZINE	Directrice Générale Reminex et Projets	Juillet 2019
Lhou MAACHA	Directeur Exécutif de l'Exploration	Juin 2016
Omar NAIMI	Directeur Exécutif Achats et Supply Chain	Octobre 2019
Zakaria RBII	Directeur Exécutif Capital Humain, Développement durable, Communication et Technologies de l'Information	Décembre 2020
Amine AFSAHI	Directeur Exécutif Trading et Commercial	Juin 2016
Mouna MAHFOUD	Directrice Exécutive Finance	Février 2020
Driss MOUNJI	Directeur Exécutif des Opérations à l'International	Janvier 2023

Un dispositif robuste de gestion des risques



Le Groupe MANAGEM est conscient des risques multiples et variés liés à son secteur d'activité. Face aux risques de marché, de non-conformité réglementaire, de transition écologique vers une économie faible en carbone, de cyberattaques, de changements climatiques, ainsi que ceux relatifs à la gestion des ressources et des réserves, et aux opérations, le Groupe a élaboré une stratégie de gestion des risques à la fois intégrée et multidimensionnelle. Cette approche systématique permet non seulement de détecter et de quantifier les risques, mais également de déployer des mécanismes de contrôle efficaces pour les atténuer. Elle s'inscrit dans une volonté de maintenir la continuité des opérations, tout en assurant une croissance durable et responsable. En adoptant cette stratégie proactive de gestion des risques, le Groupe Managem s'engage à sécuriser ses activités

et à préserver ses intérêts à long terme. Ce système de gestion des risques s'articule autour de trois axes principaux : le Risk Management Stratégique, le Risk Management de Projets de Développement, et le Risk Management Industriel. Ces pôles sont gérés par un dispositif d'Enterprise Risk Management (ERM) qui s'appuie sur les référentiels COSO-ERM et la norme ISO 31 000-2018. Le niveau de maturité du système de Risk Management est considéré comme avancé, comparativement aux standards des acteurs miniers internationaux. Cette évaluation est confirmée par un audit externe mené en 2023 par un cabinet de conseil de renommée internationale, reflétant l'engagement du Groupe vers l'excellence opérationnelle et l'amélioration constante des processus de gestion des risques.

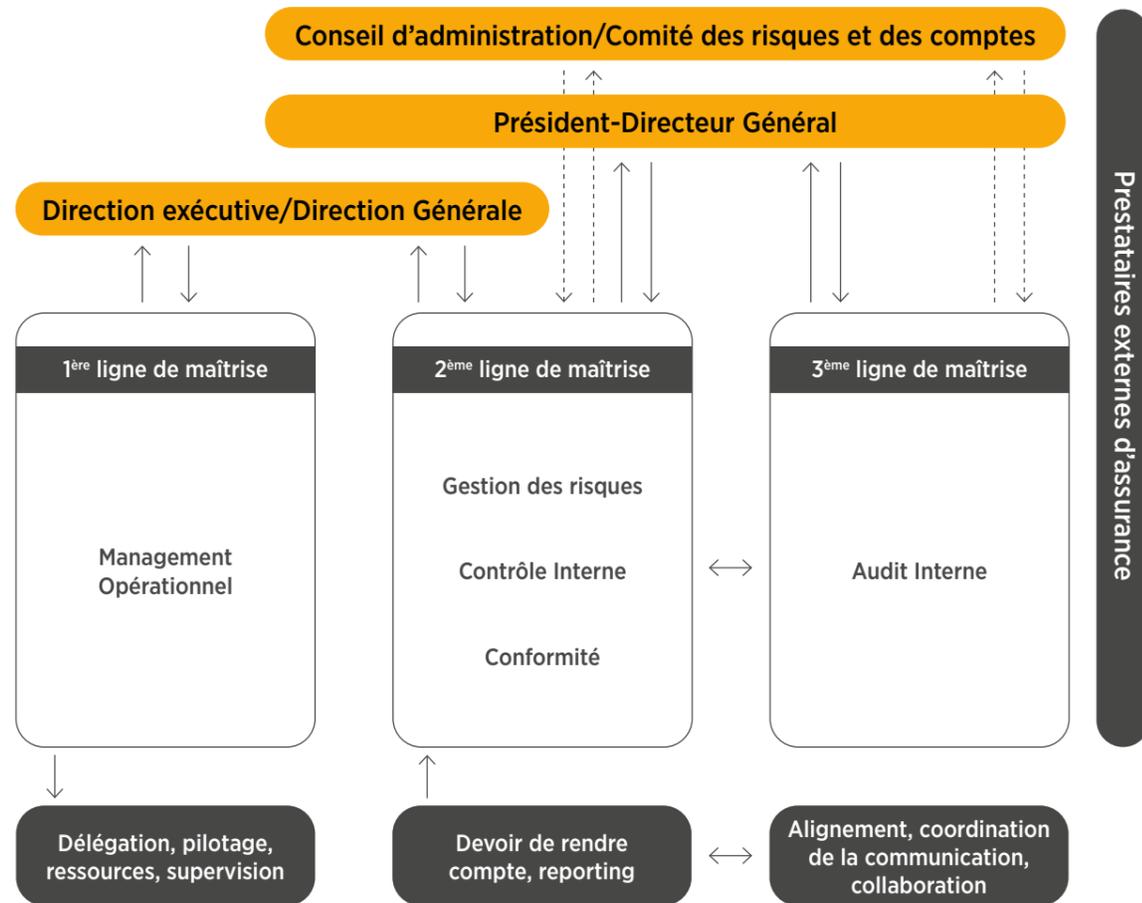


Le Groupe Managem a adopté un dispositif de gestion des risques conforme au modèle de l'Institut des Auditeurs Internes (IIA), structuré autour des "trois lignes de maîtrise" pour assurer une gouvernance efficace et une gestion proactive des risques à travers l'organisation.

En première ligne de défense, se situe le management opérationnel, qui joue un rôle crucial dans la gestion quotidienne des risques, veillant à ce que les activités et les processus soient exécutés conformément aux politiques et normes établies. Cette première ligne est le fondement sur lequel repose l'efficacité de la gestion des risques, garantissant une application et

une supervision directes des pratiques de gestion sur le terrain.

La deuxième ligne de maîtrise est représentée par les fonctions de Risk Management et de Contrôle Interne, ainsi que par les services de support. Ces entités jouent un rôle essentiel en fournissant une expertise, des conseils et un cadre pour la gestion des risques, en développant des politiques et des procédures, et en veillant à ce que les contrôles internes soient à la fois robustes et appliqués efficacement. Cette deuxième ligne assure également que les risques soient identifiés, évalués et gérés de manière adéquate à travers le Groupe.



La troisième ligne de défense est incarnée par l'audit interne, une fonction indépendante et objective qui fournit une assurance sur l'efficacité des premières et deuxièmes lignes de maîtrise. L'audit interne évalue la manière dont les risques sont gérés et si les contrôles internes sont appropriés et fonctionnent comme prévu, offrant ainsi une perspective critique et un niveau supplémentaire de surveillance.

L'intégration de ces trois lignes de maîtrise au sein d'une même Direction permet une coordination et une collaboration efficaces entre les différentes fonctions. Cette structure garantit que les intérêts des parties prenantes sont alignés et que les

informations fournies aux dirigeants et aux instances de gouvernance sont fiables, cohérentes, pertinentes et transparentes. Cela facilite une prise de décision éclairée et contribue à apporter une "assurance raisonnable" quant à la maîtrise des risques au sein du Groupe Managem, renforçant ainsi la confiance des parties prenantes dans la capacité de l'organisation à atteindre ses objectifs tout en préservant la valeur.

Risk Management :

Prendre des risques de manière responsable et mesurée est essentiel pour mettre en œuvre la stratégie de manière à créer de la valeur et de capter des opportunités pour les actionnaires, et les différentes parties prenantes.

L'appétence au risque :

- Le changement climatique, la transition vers une économie à faible émission de carbone, et les métaux de transition énergétiques sont au cœur de la stratégie visant à renforcer la résilience et à rechercher de nouvelles opportunités de croissance et de nouveaux partenariats.
- Être le meilleur opérateur régional et avoir des références environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) irréprochables est étayé par la tolérance zéro à l'égard du non-respect des réglementations en vigueur, du code éthique et de conduite des affaires du Groupe, et des normes et des procédures opérationnelles.

Éthique et conduite des affaires

Depuis 2017, Managem Group a défini un nouveau socle de valeurs, en phase avec la mission de l'entreprise et en appui de sa vocation de croissance durable. Ces valeurs, incarnent la culture d'entreprise « le Managem Group Way » et guident les ambitions de Managem Group et les actions quotidiennes de ses collaborateurs.

Conformément aux dispositions relatives aux sociétés cotées, Managem dispose d'un code de déontologie et a nommé un déontologue depuis juillet 2014.

Le risque de corruption est intégré au périmètre sous revue du Risk Management Group et du contrôle interne et des missions d'audit internes sont menées à fréquence régulière pour en vérifier la conformité et prévenir les risques potentiels de corruption. Des procédures sont formalisées au niveau des achats qui définissent plusieurs niveaux de contrôle et de validation avant l'étape de la contractualisation, tout en maintenant des évaluations périodiques intégrant les sujets RSE.

Le Groupe a par ailleurs, formalisé son engagement de responsabilité, à travers une charte des achats responsables, qui vient compléter le dispositif des standards mis en place pour assurer une chaîne d'approvisionnement responsable.

— Le code éthique mis en place par le Groupe, s'aligne les normes éthiques les plus élevées, notamment à travers le respect de la législation en vigueur, la protection des droits humains, la promotion de l'esprit d'entreprise, la mise en œuvre de pratiques durables et l'atteinte de l'excellence.

Le Code s'applique à toutes les parties prenantes du Groupe ainsi qu'à ses employés, qui sont tenus de protéger la réputation de l'entreprise et d'agir de manière responsable et éthique tout en respectant les objectifs RSE du Groupe Managem.

Afin de renforcer la diffusion de ses principes d'éthique, un nouveau dispositif de formation sur le Code d'éthique et de conduite des affaires a été introduit, permettant la formation systématique de toutes les nouvelles recrues, et disponible en permanence sur la plateforme digitale de formation de Managem ACADEMY.

Le système d'alerte professionnelle, mis en place en 2020, permet d'utiliser différents canaux de recours tels que l'e-mail, la voie postale ou le téléphone portable. Ces moyens d'alerte assurent la confidentialité et l'anonymat des lanceurs d'alerte et les protègent contre toute forme de représailles.

Dispositif de recours pour les incidents liés à l'éthique et la conduite des affaires

Un dispositif d'alerte de MANAGEM « MANALERT » est instauré, offrant le choix au salarié :

- Soit le site internet du groupe Managem « www.managemgroup.com » via le menu MANALERT ;
- Soit par téléphone dédié au numéro 07 01 00 82 45 ;
- Soit l'adresse email alerte_compliance@managemgroup.com;
- Soit l'adresse postale : Comité d'éthique, Twin Center, Tour A, Angle Boulevard Zerktouni et Al Massira Al Khadra, BP 5199 - Casablanca, Maroc ;
- Protection des lanceurs d'alertes ;
- Processus de traitement des alertes : instauration du Comité d'Éthique.

En 2023, aucune investigation du comité due diligence n'a été menée.

Information des actionnaires durant l'exercice 2023

Conformément aux exigences réglementaires, Managem informe régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet, où sont répertoriés l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Par ailleurs, l'entreprise a publié ses informations financières au cours de l'année 2023 selon le calendrier suivant :

Communiqués de Presse	Date de Publication
Programme de billet de trésorerie - Communiqué de presse relatif au visa de l'AMMC	04/01/2023
Indicateurs Trimestriels au 31 décembre 2022	27/02/2023
Résultats Annuels au 31 décembre 2022	22/03/2023
Le Groupe Managem annonce la finalisation de l'acquisition du projet Boto et d'autres actifs miniers aurifères au Sénégal auprès de la compagnie canadienne IAMGOLD	26/04/2023
Managem - Avis de réunion AGM et comptes sociaux	28/04/2023
Managem - Indicateurs trimestriels au 31 mars 2023	25/05/2023
Managem - Avis de communiqué post Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2023	31/05/2023
Managem - Avis de réunion : Assemblée Générale Extraordinaire du 19 septembre 2023	03/08/2023
Managem - Texte des projets de résolutions à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 septembre 2023	03/08/2023
Managem - Indicateurs Trimestriels au 30 juin 2023	08/08/2023
Managem - Communiqué post AGE du 19 septembre 2023	21/09/2023
Managem - Indicateurs Semestriels au 30 juin 2023	22/09/2023
Managem - Etats financiers sociaux et consolidés au 30 juin	27/09/2023
Managem - Le groupe réfute catégoriquement les allégations infondées concernant l'exploitation de la mine de Bou-Azzer	15/11/2023
Managem - Indicateurs Trimestriels au 30 septembre 2023	22/11/2023

TABLEAU
de correspondance

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LE CONTENU DU RAPPORT DE MANAGEM, LES EXIGENCES DE LA CIRCULAIRE DE L'AMMC ET LA CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)				
Période de reporting		Période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023.		
Principes de reporting utilisés		Circulaire AMMC Annexe III.2.M		
Norme applicable		ISO 26000		
	Circulaire AMMC Annexe III.2.M	ODD	Section du Rapport	
			Page(S)	
ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX	I. Profil de l'émetteur	16	01 Profil de Managem	6-19
	I. Stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale	16	02 Un engagement historique en faveur de la durabilité	26
	I. Référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport	16	Sommaire	2
	I. Périmètre du reporting ESG	16	Sommaire	2
	I. Note méthodologique sur la collecte des données ESG	16	Sommaire	2
	I. Analyse de matérialité	16 - 17	02 Un engagement historique en faveur de la durabilité	24-25
	I. Attestation du vérificateur externe des données ESG	16		NA
	I. Explication relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'emetteur	16		NA
ENVIRONNEMENT	II.1. Activités et leurs impacts sur l'environnement	16 - 17	03 Une expansion aurifère durable	28-47
	II.1. Politique environnementale	16	02 Un engagement historique en faveur de la durabilité	
	II.1. Actions et mesures pour évaluer et minimiser les impacts	16	02 Un engagement historique en faveur de la durabilité	
	II.1. Mesures de gestion et d'élimination des déchets	6 - 12 - 13 - 14 -15	03 Une expansion aurifère durable	28-47
	II.1. Consommation d'eau et mesures prises pour son optimisation	6 - 9 - 12		
	II.1. Consommation d'énergie et mesures prises pour son optimisation	7 - 9 - 12	02 Un engagement historique en faveur de la durabilité 03 Une expansion aurifère durable	28-47
	II.1. Gestion des émissions atmosphériques	13	02 Un engagement historique en faveur de la durabilité	
	II.1. Consommation des matières premières et mesures prises pour son optimisation	12 - 15	02 Un engagement historique en faveur de la durabilité	
	II.1. Litiges et poursuites environnementales	16		
	II.2. Politique RH - Egalité hommes et femmes	5	05 Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle	68-69
II.2. Politique RH - Formation	4	05 Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle	70	
II.2. Politique RH - Gestion des carrières	8	05 Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle	68-71	
II.2. Politique RH - Insertion des personnes handicapées	10			
II.2. Politique RH - Recrutement	8	05 Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle	70	
II.2. Politique RH - Rémunération	10			
II.2. Effectif - répartition globale par ancienneté	8	05 Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle	72-73	
II.2. Effectif - Répartition globale par genre	5	05 Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle	72-73	
II.2. Effectif par branche d'activité	8	05 Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle	72-73	
II.2. Effectif par catégorie et genre	5	05 Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle	72-73	
II.2. Effectif par nature de contrat	8	05 Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle	72-73	
II.2. Indicateurs RH - Recrutements par catégorie	8	05 Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle	72-73	
II.2. Indicateurs RH - Démissions par catégorie	8	05 Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle	72-73	
II.2. Indicateurs RH - Licenciements par catégorie	8	05 Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle	72-73	
II.2. Indicateurs RH - Accidents de travail	3 - 8	05 Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle	64	
II.2. Indicateurs RH - Jours de grève	8	05 Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle	73	
II.2. Indicateurs RH - Litiges sociaux individuels et collectifs	8			
II.2. Indicateurs RH - Représentants du personnel	8	05 Amélioration continue et fondement de l'excellence opérationnelle	73	
II.2. Schémas d'intéressement et de participation	8		NA	

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LE CONTENU DU RAPPORT DE MANAGEM, LES EXIGENCES DE LA CIRCULAIRE DE L'AMMC ET LA CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)			
Période de reporting	Période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023.		
Principes de reporting utilisés	Circulaire AMMC Annexe III.2.M		
Norme applicable	ISO 26000		
Circulaire AMMC Annexe III.2.M	ODD	Section du Rapport	Page(S)
GOUVERNANCE			
II.3. Composition de l'organe de gouvernance	16	06 Gouvernance	78
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Membres exécutifs et non exécutifs	16	06 Gouvernance	78
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Membres indépendants			
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Critères de qualification des administrateurs indépendants	16		
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Dates de nomination et durée des mandats des membres de l'organe de gouvernance	16	06 Gouvernance	78
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Fonctions au sein des instance de gouvernance, représentation des parties prenantes	16	06 Gouvernance	78
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Parité et règles de suivi	16	06 Gouvernance	79
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Nombre de mandats par administrateur	16	06 Gouvernance	78
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Âge des administrateurs	-		-
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Nationalité des administrateurs	-		
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Qualifications et expériences des administrateurs	16		
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Comités spécialisés et leurs compositions	16	06 Gouvernance	86-87
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Assiduité aux séances du conseil	16	06 Gouvernance	79
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Rémunération des administrateurs	16	06 Gouvernance	79
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Rémunération des dirigeants	16	06 Gouvernance	79
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Relation et communication avec les actionnaires	16	06 Gouvernance	93
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Processus d'évaluation de la performance de l'organe de gouvernance des thématiques ESG	16		NA
II.3. Actions engagées pour prévenir la corruption	16	06 Gouvernance	88-92
II.3. Mesures prises suite à des incidents de corruption	16	06 Gouvernance	92
PARTIES PRENANTES EXTERNES			
II.4. Impact économique et social sur les populations des riverains ou locales et développement local	1 - 2 - 3 - 4 - 13	02 Un engagement historique en faveur de la durabilité 03 Une expansion aurifère durable	30-35, 46-47, 55-59
II.4. Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	9	02 Un engagement historique en faveur de la durabilité 03 Une expansion aurifère durable	30-35, 46-47, 55-59
II.4. Actions correctives suite à des impacts négatifs potentiels ou avérés des activités sur les communautés locales	16		NA
II.4. Conditions de dialogue avec les parties prenantes	16	02 Un engagement historique en faveur de la durabilité	26-27
II.4. Politique et critères de sélection des parties prenantes	16	02 Un engagement historique en faveur de la durabilité	26-27
POLITIQUE ET DÉMARCHÉ RSE			
II.5. Objectifs et engagements en matière de RSE	16 - 17	02 Un engagement historique en faveur de la durabilité	26-27
II.5. Réalisations des trois dernières années en matière de RSE	16 - 17	02 Un engagement historique en faveur de la durabilité 03 Une expansion aurifère durable	30-35, 46-47, 55-59
II.5 Impact des actions RSE sur la performance économique et financière	16	02 Un engagement historique en faveur de la durabilité 03 Une expansion aurifère durable	30-35, 46-47, 55-59
II.5. Articulation de la démarche RSE autour des objectifs métiers	16 - 17	02 Un engagement historique en faveur de la durabilité 03 Une expansion aurifère durable	28-35, 46-47, 55-59

État des honoraires versés
aux contrôleurs
de comptes

État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	FIDAROC GT						DELOITTE						PwC
	Montant/Année			Pourcentage/Année *			Montant/Année			Pourcentage/Année *			Montant/Année
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	1 405 000,00	1 165 000,00	1 165 000,00	94%	97%	97%	140 000,00	275 000,00	275 000,00	100%	87%	87%	900 000,00
Emetteur	350 000,00	135 000,00	135 000,00	23%	11%	11%		135 000,00	135 000,00	0%	43%	43%	440 000,00
Filiales	1 055 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00	70%	85%	85%	140 000,00	140 000,00	140 000,00	100%	44%	44%	460 000,00
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire au comptes	95 000,00	40 000,00	40 000,00	6%	3%	3%	-	40 000,00	40 000,00	0%	13%	13%	93 000,00
Emetteur	95 000,00	40 000,00	40 000,00	6%	3%	3%		40 000,00	40 000,00	0%	13%	13%	93 000,00
Filiales		-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%	-
Sous-total	1 500 000,00	1 205 000,00	1 205 000,00	100%	100%	100%	140 000,00	315 000,00	315 000,00	100%	100%	100%	993 000,00
Autres prestations rendues		-	-	0%	0%	0%	-			0%	0%	0%	-
Autres		-	-	0%	0%	0%	-			0%	0%	0%	-
Sous-total		-	-				-						-
Total Général	1 500 000,00	1 205 000,00	1 205 000,00	100%	100%	100%	140 000,00	315 000,00	315 000,00	100%	100%	100%	993 000,00

Comptes annuels et Rapports



Rapport
de gestion

Faits marquants

Opérations/Productions:

Perturbations des activités aurifères à l'international et bonne performance de la production d'Argent à Imiter.

- ▷ **Reprise des activités au Soudan** à partir de septembre 2023, après la suspension des opérations de production et d'exploration, suite aux tensions géopolitiques qu'a connues le pays depuis le mois d'Avril 2023.
- ▷ Perturbations externes des activités d'exploitation des carrières à TRIK causant une baisse de la production d'Or de SMM.
- ▷ Baisse prévue de la production de Cobalt provenant de la mine de Bou-azzer en raison de la chute du cours en vue de sauvegarder la ressource.
- ▷ **Bonne performance** de la production d'**Argent de SMI**, marquée par la hausse de la contribution de l'argent provenant de la carrière.
- ▷ Consolidation de la production de **Cuivre du Groupe** à 107 KTC grâce à la mise en exploitation d'un nouveau chantier cuprifère à Draa sfar atténuant ainsi le retrait des productions des mines d' Oumjrane et d'AGM.
- ▷ Légère baisse de la production de Zinc de **CMG** grâce à la hausse des tonnages traités compensant l'impact négatif de la baisse de la teneur traitée et ainsi que l'impact de l'arrêt momentané de la production à la suite du séisme survenu dans la région d'Al Haouz.

Projets de développement:

Poursuite de l'exécution de la stratégie de développement du Groupe

- ▷ Avancement des travaux de construction du **Projet cuprifère de Tizert** au Sud du Maroc.
- ▷ Finalisation de la transaction d'acquisition des actifs au Sénégal auprès d'IAMGOLD. Les travaux de Due Diligence sont en cours pour les actifs en Guinée et au Mali.
- ▷ Reprise des travaux de construction du projet aurifère **Boto** au Sénégal et signature de l'Avenant n° 2 de la convention minière pour le développement dudit projet.
- ▷ Finalisation de la construction de **l'unité de traitement/recyclage des déchets des batteries** (Black Mass) et lancement des tests de démarrage.
- ▷ Finalisation de l'étude de faisabilité du projet de **sulfate** de Cobalt et lancement des travaux de construction.
- ▷ Lancement de l'étude de faisabilité du projet de sulfate de Manganèse.

Marchés/Résultats financiers/Situation financière :

Baisse importante des cours des métaux de base et Cobalt et amélioration des cours des métaux précieux

- ▷ Réalisation d'un Chiffre **d'affaires** de 7508 MMAD, en baisse de 2138 MMAD (22%) par rapport à 2022, marquée par le retrait des volumes vendus de l' Or de MANUB et TRIK et la baisse des cours des métaux de base et Cobalt.
- ▷ Baisse de l'**EBE** et du **REX** du Groupe par rapport à 2022 en raison de l'impact négatif des cours des métaux et le recul de la contribution des activités aurifères, marquée par la baisse de production de la mine de TRIK en Guinée et la suspension de l'activité de MANUB au Soudan.
- ▷ Baisse du Résultat financier sous l'effet de l'augmentation de l'écart de conversion lié à la baisse du dollar en fin d'année.
- ▷ Baisse de la contribution de **LAMIKAL** (Mine de Cuivre & Cobalt de Pumpi en RDC) au RNPG du Groupe, passant de 156,7 MMAD en 2022 à -93,9 MMAD. Cette baisse s'explique par la chute des cours et des payables du Cobalt sur le marché international.
- ▷ Réalisation d'un **RNPG** de 514 MMAD en retrait par rapport à 2022 reflétant ainsi les baisses du REX, du résultat financier et de la part de LAMIKAL dans le résultat consolidé.
- ▷ Le **gearing** s'établit à 92%, en conséquence de la hausse de l'endettement marqué essentiellement par la concrétisation de l'achat des actifs de Bambouk au Sénégal, l'avancement dans les travaux de construction du projet Tizert et la reprise des travaux de construction du projet **Boto**.

Revue du Marché

En 2023, la volatilité a été de mise sur le marché des métaux, dans un contexte d'incertitude autour des politiques monétaires, d'escalade des tensions géopolitiques et de chocs ponctuels ou durables de l'offre et de la demande.

Au cours du premier semestre, la crise bancaire américaine et le sujet du plafond de la dette ont poussé les opérateurs à se tourner vers des valeurs refuge telles que l'or. Les actifs plus risqués, comme les actions ou les métaux de base, ont corrigé à la baisse durant cette même période. Par la suite, la résilience du marché du travail américain a pesé sur les cours des métaux précieux, tandis que les actifs à risque repartaient à la hausse.

Au début du quatrième trimestre, le conflit israélo-palestinien a repris le devant de la scène, provoquant des corrections sur les actions et les métaux de base, alors que l'or grimpait. En fin d'année, les perspectives d'un repli des taux US pour 2024, suggéré par le ton Dovish de la Fed lors de la réunion du 13 décembre, ont profité au marché des métaux dans sa globalité dans différentes mesures.

Or



1 943

Cours moyen 2023

vs. Cours moyen 2022 **1 802**

+7,8%

Evolution
2023 / 2022

En 2023, les cours de l'or ont témoigné d'une volatilité particulièrement élevée, alimentée par des incertitudes quant à la trajectoire des taux de la Fed et par une instabilité géopolitique persistante. De janvier à février, les cours de l'or ont évolué à la baisse en réaction aux solutions trouvées vis-à-vis de la problématique de la dette. Puis, de mars à avril, la crise bancaire américaine a permis au métal jaune de franchir une nouvelle fois le seuil psychologique des \$2 000.

Par la suite, de mai à octobre, de multiples corrections baissières ont été observées, principalement dues à la résilience de l'économie américaine. Enfin, le métal précieux est reparti à la hausse au cours du dernier trimestre de l'année en écho à l'intensification des hostilités au Moyen-Orient, ainsi qu'au ton de plus en plus Dovish de la Fed.

L'or a dépassé son plus haut historique atteint durant la pandémie. Ce mouvement fortement haussier a été provoqué par l'émergence des perspectives d'une baisse des taux américains pour 2024.

Dans ce contexte, la performance de l'or sur l'année 2023 a principalement été impactée par les facteurs suivants :

Demande en valeur refuge et hedge d'inflation :

- ▶ Les cours du métal précieux ont profité d'une aversion au risque accrue, alimentée par les incertitudes économiques mondiales, la crise bancaire et le plafond de la dette aux Etats-Unis.
- ▶ Entre mars et fin avril, les inquiétudes autour d'un potentiel effet de contagion se multipliaient, après les difficultés rencontrées par Silicon Valley Bank et First Republic. Face à ce climat d'incertitude, les investisseurs se sont rués vers les valeurs refuges telles que l'or. A partir de mai, l'or est entré dans une phase de correction alors que les craintes autour du secteur bancaire américain s'atténaient.
- ▶ En octobre, la prime de risque géopolitique a gagné du terrain avec l'éclatement du conflit israélo-palestinien. Le métal noble a évolué à la hausse alors-même que le dollar se consolidait, avec des rendements obligataires atteignant des sommets.

Politique monétaire de la Fed et renforcement du dollar :

- ▶ Après l'un des cycles de resserrement monétaire les plus agressifs depuis deux décennies ayant amené les taux d'intérêt américains à 5,5 %, les anticipations d'un pivot de la Fed ont pesé sur les cours du billet vert et poussé vers une augmentation des cours.
- ▶ La spéculation sur le Timing de la première baisse des taux de la banque centrale se poursuit et reste l'un des principaux Market-driver de l'or en début d'année 2024. Les anticipations à ce sujet continuent d'évoluer de manière drastique et équivoque, alternant la nature (haussière ou baissière) de la pression sur les cours du métal précieux.
- ▶ Aujourd'hui, les marchés tablent sur des taux entre 3,75 et 4 % d'ici décembre 2024, avec une probabilité de 38,9 % selon l'outil CME FedWatch, ce qui correspond à un total de 150 pts en matière de baisses des taux sur l'année.

Marchés boursiers :

- ▶ L'année 2023 s'est montrée particulièrement haussière pour les marchés actions. Les valeurs boursières avaient certes pâti des incertitudes autour du secteur bancaire américain au cours du T1. Le S&P 500 avait reculé de 9,21 %, du pic de début février (\$4 195) au plus bas de mars (\$3 809).
- ▶ Mais il s'en est suivi un mouvement haussier qui a amené le S&P500 jusqu'à \$4 607 en fin juillet, un gain de 20,96 %. L'indice NASDAQ avait augmenté de 36,22 % et le Dow Jones de 13,52 % sur cette même période.
- ▶ Entre fin juillet et mi-octobre, les actions ont corrigé à la baisse en raison des craintes autour de l'économie chinoise et des résultats inférieurs aux attentes d'entreprises majeures américaines, dont le géant de la grande distribution Walmart.
- ▶ Elles sont par la suite reparties à la hausse, en quête de nouveaux sommets. Le 28 décembre, le NASDAQ et le Dow Jones ont atteint un nouveau plus haut historique, respectivement à \$16 969,17 et à \$37 778,85. Dans le même temps, S&P500 a atteint son pic annuel à \$4 793 le même jour et un nouveau sommet en janvier 2024 à \$4 931.
- ▶ Ces mouvements haussiers ne se sont toutefois pas effectués aux dépens des cours du métal jaune, ayant profité d'une prime de risque géopolitique soutenue et des perspectives croissantes d'un assouplissement de la Fed.

Investissement des ETF et achats des banques centrales :

- ▷ D'un point de vue global, l'année 2023 a été marquée par des flux sortants au niveau des ETF, majoritairement américains et européens. De janvier à décembre, le bilan s'est établi à 244,3 tonnes vendues, soit l'équivalent de \$14,8 milliards. Toutefois, un renversement de tendance a commencé à se profiler en novembre.
- ▷ De juin à octobre, les ETF américains ont enregistré des flux sortants, avec une moyenne de 23,3 tonnes par mois. En novembre, ils ont acquis 10,4 tonnes, ce qui est venu mettre fin à cette série de ventes. Par la suite, en décembre, ceux-ci ont acheté 11,2 tonnes d'or. Ce changement de paradigme devrait profiter aux cours du métal précieux en 2024, surtout si les fonds européens emboîtent le pas.
- ▷ Les ventes menées par les ETF ont été absorbées en grande partie par les achats massifs des banques centrales. Celles-ci se sont procurées un total net de 800 tonnes d'or au premier semestre de 2023, une première. Au T3, elles ont acquis 337 tonnes d'or, ce qui représente une augmentation de 120 % en glissement trimestriel.
- ▷ La Banque populaire de Chine a considérablement augmenté ses réserves d'or en 2023 (+225 tonnes selon les derniers chiffres du World Gold Council). La Pologne a également participé à ce record semestriel, en s'appropriant 57 tonnes d'or (+105 tonnes depuis le début de l'année).
- ▷ Quant aux ETF Asiatiques, les flux enregistrés en 2023 restent majoritairement entrants, à +19,1 tonnes avec les ETF chinois en tête, ayant attiré plus de \$654 millions pour la première fois.

Argent

Evolution des cours de l'argent entre Janvier 2022 et Décembre 2023



23,40

Cours moyen 2023

vs. Cours moyen 2022 **21,79**

+7,39%

Evolution
2023 / 2022

L'argent a entamé l'année en territoire négatif avant de connaître un mouvement significativement haussier à partir de mars, l'ayant amené à 26,05\$/Oz. En dépit des diverses corrections s'étant opérées par la suite, le métal précieux a su se maintenir à des niveaux relativement élevés, en moyennant 23,40\$/Oz sur l'année, contre 21,79\$\$ en 2022, soit une évolution de 7 %.

Globalement, la tendance de l'argent a suivi celle de l'or, à quelques détails près :

Le ratio Or/Argent :

- ▷ Si l'on exclut les niveaux de mars (91,2), le ratio Or/Argent a fortement gagné du terrain en 2023 en passant des 78 en début d'année aux alentours des 86 en fin décembre.
- ▷ En fin d'année, la tendance de l'or et de l'argent était globalement haussière, tandis que le ratio maintenait une allure haussière. Cela est considéré comme un signal haussier pour le métal blanc qui en a profité au cours du dernier trimestre pour limiter ses pertes de l'année.

La demande en valeur refuge, le durcissement de la politique monétaire de la Fed :

- ▷ Durant la première moitié de l'année, l'argent avait à l'image de l'or bénéficié des inquiétudes liées à une éventuelle propagation de la crise bancaire américaine. De même, les mouvements baissiers observés durant cette période étaient principalement attribuables au resserrement monétaire opéré par la Réserve fédérale américaine, qui a relevé ses taux à trois reprises au cours du premier semestre.
- ▷ Par la suite, le métal précieux a également profité de l'éclatement du conflit israélo-palestinien et des perspectives d'un repli des taux américains pour 2024, de plus en plus manifeste dans le ton Dovish de la Fed.

La demande industrielle & joaillière/en argenterie :

De nombreux éléments ressortent du Dîner annuel du Silver Institute ayant eu lieu à New York :

- ▷ La demande totale d'argent a diminué de 10 % en 2023 pour atteindre 1,14 milliard d'onces. En dépit de cette baisse, la demande globale reste élevée par rapport aux normes historiques, ayant signé le deuxième plus haut jamais enregistré à ce jour (9,91 % de plus que la moyenne sur les dix dernières années).
- ▷ La demande industrielle d'argent est en passe d'atteindre un record historique aux alentours des 572,6 millions d'onces. Cette croissance s'explique par des investissements massifs dans les photovoltaïques, les réseaux électriques et les réseaux 5G, ainsi que par une utilisation accrue de l'électronique automobile et des infrastructures de soutien.
- ▷ La demande globale d'argent dans la fabrication de panneaux solaires a augmenté de 150 % au cours de la dernière décennie. Cette dynamique devrait se poursuivre, du moins au cours des trois prochaines années, la production d'énergie solaire devant dépasser la production d'énergie au charbon d'ici 2027, selon les prévisions de l'Agence Internationale de l'énergie.

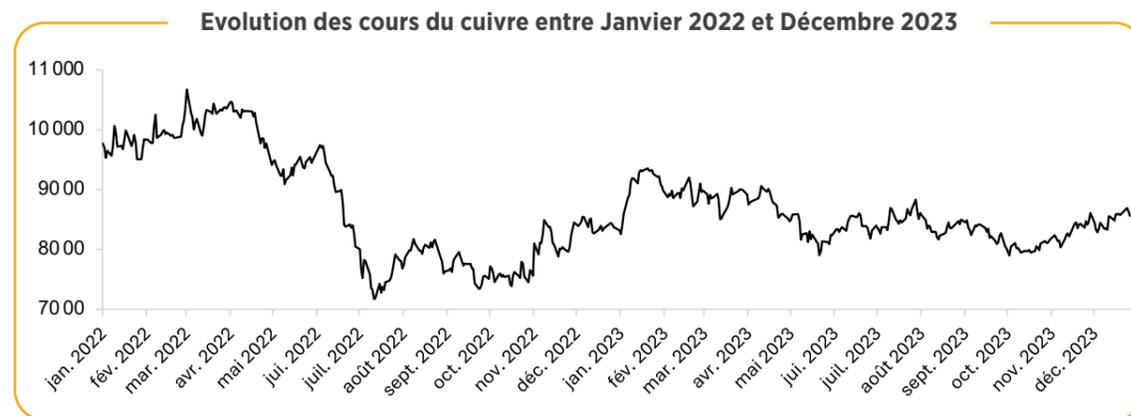
La production mondiale d'argent :

- ▷ La production mondiale d'argent a atteint 1,029 milliard d'onces en 2023, une hausse de 1,08 % sur l'année en raison de meilleures performances au niveau du recyclage (+2,00 %) et de la réouverture de la mine Uchucchacua au Pérou.
- ▷ Selon Bloomberg, l'offre mondiale d'argent devrait augmenter davantage en 2024, avec une projection de +3,00 %, en grande partie due à une meilleure production minière globale. La reprise des activités de la mine de La Coipa et la concrétisation du projet Salares Norte de Gold Fields au Chili figurent parmi les raisons majeures derrière ces projections.

Investissements des ETF :

- ▷ La quantité d'argent détenue par les ETF a atteint 699,92 millions d'onces de troy, en baisse de 6,55 % par rapport aux 748,9 millions d'onces troy enregistrés un an plus tôt.
- ▷ Ce chiffre s'établit également en-dessous de la moyenne quinquennale de 731,14 millions d'onces de troy.

Cuivre



8 523

Cours moyen 2023

vs. Cours moyen 2022 **8 788**

-3,02%

Evolution
2023 / 2022

Le cuivre a débuté l'année sur un ton particulièrement haussier, mouvement imputable à l'espoir d'une reprise de la demande chinoise post-réouverture. Les craintes autour de la disponibilité avaient également contribué à cet élan.

Puis, de février à mai, le métal de base est reparti à la baisse face à de nouvelles inquiétudes quant à la demande chinoise, la reprise économique du géant asiatique s'étant avérée décevante, ainsi qu'en raison de la vigueur du dollar américain. Le cuivre a atteint un creux à \$7 899, un repli important par rapport au pic de janvier.

Par la suite, l'évolution du métal rouge a été mitigée entre juin et octobre, en raison des doutes persistants à l'égard de la politique monétaire américaine. Enfin, le volet offre a repris le devant de la scène dès novembre. Les projections de production d'Anglo American pour 2024 ont été drastiquement revues à la baisse, et First Quantum a dû cesser ses activités au Panama, ce qui a fait grimper les cours du cuivre.

Evolution de la demande en Chine :

- ▶ Au cours du premier semestre, la demande de cuivre a ralenti en écho aux perspectives économiques mitigées en Chine. La crise immobilière chinoise a sévèrement impacté la demande pour le métal de base. Les prix des nouveaux logements en Chine ont connu leur chute la plus significative depuis huit ans (-0,38 % en l'espace d'un mois). D'après Bloomberg, le promoteur Country Garden pourrait encore subir une chute des ventes de 71 % au cours du premier semestre de 2024 en glissement annuel.
- ▶ La demande « verte », quant à elle, a soutenu les cours du métal rouge. La Chine a exporté 825 000 véhicules électriques au cours des neuf premiers mois de 2023, en hausse de 110 % par rapport à l'année précédente. Le pays produit environ 80 % des panneaux solaires du monde et domine le marché des équipements éoliens. Les perspectives de demande de métaux dits « verts » ont été un point majeur de discussion lors de la Asia Copper Week.
- ▶ Selon Bloomberg, la consommation de cuivre en Chine devrait augmenter, contre une baisse de 1,5 % dans le reste du monde.

Perturbations de l'offre en Amérique du Sud :

- ▶ En octobre, l'International Copper Study Group avait déclaré s'attendre à un excédent de 467 000 tonnes pour 2024 (sa plus grande prévision de surabondance depuis 2014). Par la suite, en fin novembre, l'une des plus grandes mines de cuivre au monde, Cobre Panama, a été fermée suite à de violentes manifestations publiques, tandis qu'une série de revers opérationnels a contraint First Quantum à réduire ses prévisions de production. La soudaine disparition d'environ 400 000 tonnes d'approvisionnement attendu a fait passer le marché d'un excédent important attendu à l'équilibre, voire à un déficit.
- ▶ A cela s'est ensuite ajoutée la révision à la baisse de la production d'Anglo American, à hauteur de 200 000 tonnes de cuivre qui seront retirées de l'approvisionnement mondial en 2024. Selon les dernières projections de la compagnie, la production diminuera davantage en 2025.
- ▶ C'est dans ce contexte que Goldman Sachs indique que nous pourrions être aux prémices du prochain cycle haussier du métal rouge. L'offre minière mondiale de cuivre devrait croître de 2,8 % par an entre 2022 et 2027 tandis que le taux de croissance annuel moyen de la demande devrait être de 3,1 % durant la même période, selon Morgan Stanley.

Cycle de resserrement monétaire aux Etats-Unis :

- ▶ La série de hausses des taux de la Fed survenues entre février et juillet ont pesé sur les cours du cuivre. S'en est suivie une longue période d'incertitude quant à la trajectoire des taux américains, s'étalant de juillet à fin octobre. En fin d'année, le métal rouge a tiré parti de l'éclaircissement du paysage des taux US, laissant présager une baisse progressive pour 2024.

Demande en pleine croissance :

- ▶ La demande en véhicules électriques a considérablement augmenté durant le premier semestre de 2023. Celle-ci a connu une croissance de 33 % en Chine, 35 % en Allemagne et 90 % en Norvège.
- ▶ Bloomberg prévoit d'ailleurs que la valeur cumulée de l'ensemble des ventes de véhicules électriques atteindra 8,8 milliards de dollars d'ici 2030 et 57 milliards de dollars d'ici 2050, ce qui suggère une tendance de fond haussière du cuivre sur le long terme.

Zinc

**2 651**Cours moyen 2023
vs. Cours moyen 2022 **3 440****-22,9%**Evolution
2023 / 2022

Les cours du zinc ont entamé l'année en forte hausse, profitant au même titre que le cuivre de la réouverture chinoise ayant permis une reprise notable de la demande. A ce moment-là, les stocks sur le LME étaient à leur plus bas depuis au moins dix ans, à 17 250 tonnes. Par ailleurs, le zinc avait également tiré profit de l'affaiblissement du dollar.

Par la suite, une longue période de correction a eu lieu, ayant ramené le zinc d'un pic atteint le 26 janvier (\$3487) à un plus bas atteint en fin Mai (\$2 249). Cela représente une baisse conséquente, imputable à une reprise chinoise peu convaincante au goût des opérateurs, ainsi qu'au resserrement monétaire opéré par la Fed.

Enfin, les cours du zinc sont ensuite repartis à la hausse, soutenus par une demande en nette amélioration, des craintes croissantes autour de la disponibilité et un ton de plus en plus Dovish de la Réserve fédérale américaine qui a dans le même temps pesait sur les cours du billet vert.

Dans ce contexte, les cours ont été principalement impactés par les facteurs suivants :

Le bilan chinois :

- ▶ La production de zinc des mines chinoises a connu une baisse de l'ordre de 6 %. La production totale a faiblement diminué de l'ordre de 0,7%.
- ▶ Etant utilisé dans la fabrication de batteries ion-zinc-air, puis dans les revêtements anti-corrosion pour les composants des véhicules électriques et des éoliennes, le zinc a profité de l'électrification croissante des véhicules et du recours grandissant à l'énergie éolienne, notamment d'une demande chinoise accrue dans ces secteurs.
- ▶ Le pays a en effet enregistré 58 % des ventes mondiales de véhicules à batterie en 2023. Les sociétés automobiles chinoises prennent de plus en plus d'ampleur, avec notamment le cas de BYD, ayant presque égalisé les livraisons de véhicules de Tesla au T3-2023. La société chinoise aurait livré 431 600 véhicules, contre 435 000 pour le géant américain.

- ▶ La consommation de zinc du pays relative à l'énergie éolienne est pour sa part effectivement en plein essor. Alors que les installations éoliennes terrestres à l'étranger ont reculé en 2022, la Chine a connu une croissance fulgurante de 83,79 % pour atteindre 41,39 millions de kW en novembre 2023. La consommation chinoise de zinc liée aux nouvelles installations éoliennes devrait dépasser 160 000 tonnes, soit plus de 4 % de la demande globale sur le marché chinois.

La demande US :

- ▶ Aux Etats-Unis, les ventes de véhicules légers ont connu une forte reprise en 2023 (+7,3 %).
- ▶ L'Inflation Reduction Act (IRA) adopté par les Etats-Unis afin de soutenir la politique industrielle verte, ayant augmenté les crédits d'impôt pour l'achat de véhicules électriques, a contribué à réduire les dépenses pour les acheteurs américains de VE en moyenne de \$5 625, ce qui a indirectement augmenté la demande américaine pour le zinc.
- ▶ Toutefois, d'après Bloomberg, de nombreux modèles de VE ne seront plus éligibles au crédit d'impôt du gouvernement américain à partir de 2024, prévoyant une exclusion des véhicules dont les composants proviennent d'un pays jugé « dangereux ». Ces perspectives risquent de freiner la demande américaine pour les VE l'année prochaine.

La production péruvienne et européenne :

- ▶ D'après Bloomberg, la production cumulée de zinc du Pérou est estimée à 1,30 million de tonnes en 2023, contre une moyenne quinquennale de 1,42 million de tonnes. Par rapport à l'année dernière, la production est en hausse (+6,47 %).
- ▶ La production des fonderies européennes devrait rebondir en 2024 d'après l'International Lead and Zinc Study Group, mais les prix élevés de l'énergie, les taxes carbone et les coûts de réduction des émissions de carbone devraient peser sur les marges à plus long terme.

Les stocks mondiaux :

- ▶ Les stocks de zinc sur le LME ont fortement augmenté en 2023, passant d'un plus bas historique de 17 250 tonnes en janvier à 224 825 tonnes en décembre. Cependant, cette hausse a été compensée par la baisse des stocks sur le ShFE (Shanghai Futures Exchange), qui ont notamment diminué de 52 % durant la même période, passant de 44 248 tonnes à 21 215 tonnes.

Plomb



2 128

Cours moyen 2023
vs. Cours moyen 2022 **2 145**

-0,8%

Evolution
2023 / 2022

Le début de l'année s'est révélé haussier pour le plomb. Le métal de base a ensuite corrigé à la baisse, dès fin janvier, pour marquer un creux à 2 049\$, un repli de 11,32 % en l'espace de deux semaines seulement. En dépit des tentatives de reprise ayant eu lieu par la suite, le plomb a atteint un plus bas annuel à \$1 999 en juin, pour ensuite se reprendre vers les \$2 300 en fin d'année.

Cette performance mitigée est le fruit de plusieurs vents contraires, dont :

- ▶ Un premier semestre marqué par un cycle de resserrement monétaire agressif de la part de la Réserve fédérale américaine, puis une fin d'année s'achevant sur un ton de plus en plus Dovish de celle-ci.
- ▶ L'optimisme quant à la reprise de la demande chinoise en début d'année, s'étant peu à peu estompé à cause d'un secteur immobilier fragile.
- ▶ Sur le ShFE (Shanghai Futures Exchange), les stocks de plomb ont légèrement diminué entre janvier et décembre (-751 tonnes), tandis que sur le LME, les stocks ont fortement augmenté (+115 450 tonnes). En janvier, ces derniers ont été à leur plus bas niveau depuis au moins dix ans, à 20 250 tonnes. En décembre, les stocks de plomb sur le LME ont atteint un plus haut saisonnier depuis décembre 2017, à 135 700 tonnes.
- ▶ Les sanctions américaines et britanniques à l'égard des métaux en provenance de Russie. D'après Bloomberg, ceux-ci ont par ailleurs été redirigés vers la Chine.
- ▶ La transition vers les véhicules électriques pourrait profiter au plomb, mais dans une moindre mesure. Le métal industriel est utilisé dans la fabrication de batteries plomb-acide, celles-ci sont toutefois de moins en moins utilisées par les fabricants de VE pour des raisons environnementales et de responsabilité sociétale. Par exemple, Tesla n'utilise plus le métal de base pour confectionner ses batteries et BYD, préférant les modèles lithium-fer-phosphate et ion-zinc-air. L'argument en faveur du recours au plomb à ce niveau reste fondé sur le prix, le rendant plus attractif pour certaines sociétés.

Cobalt



15,74

Cours moyen 2023
vs. Cours moyen 2022 **28,98**

-45,7%

Evolution
2023 / 2022

Le cobalt a entamé l'année 2023 à 22\$/Lb pour chuter à 15,5 \$/Lb en fin février, ce qui constitue une correction baissière de 30,27 %. Le métal a clôturé l'année à 13,22\$/Lb, soit un plus bas depuis juillet 2020, perdant 44 % de sa valeur relativement à la clôture de 2022. Cette pression baissière sur les prix reste en grande partie attribuable à une surabondance de l'offre.

La production congolaise :

- ▶ La production de cobalt en 2023 est estimée à plus de 213 000 tonnes, en hausse de 7,5% sur l'année. Elle devrait atteindre les 259 000 tonnes en 2024, d'après les estimations de Morgan Stanley, une croissance annuelle de 21,5%.
- ▶ Le groupe chinois CMOC a augmenté sa production de cobalt au Congo de 170 % en 2023 afin d'accroître ses parts de marché et d'évincer les producteurs marginaux. La société minière, ayant produit plus de 55 526 tonnes de cobalt au Congo en 2023, est en passe de devenir le plus grand producteur mondial, devant Glencore dont la production annuelle avoisine les 42 000 tonnes.
- ▶ Au début du second semestre, l'accord de règlement de deux milliards de dollars sur les redevances entre le groupe chinois CMOC et Gecamines (société d'Etat congolaise) a nourri la baisse des cours du cobalt dans les mois qui ont suivi. Des stocks qui s'étaient accumulés jusque-là au Congo ont commencé à être écoulés à la suite de cet accord, ce qui explique en partie la pression baissière observée sur les prix en fin d'année.

La production indonésienne :

- ▶ L'Indonésie est le troisième pays mondial en termes de réserves de cobalt, mais elle n'en a extrait que 10 000 tonnes en 2022. Des sociétés minières chinoises telles que Chengtun Mining et China Molybdenum (CMOC) multiplient leurs projets dans le pays.
- ▶ Selon Bloomberg, la production indonésienne de cobalt devrait au moins quadrupler d'ici 2030, en partie grâce à l'exploitation des résidus issus de la production de nickel du pays.

Une demande insuffisante :

- ▶ En dépit d'une demande mondiale croissante en VE, d'une demande chinoise relativement résiliente et des plans des autorités du pays visant à réapprovisionner ses stocks de cobalt en fin d'année (5 000 tonnes achetées en juillet), le marché mondial du cobalt n'a pas été en mesure d'absorber l'offre disponible. Glencore a en effet déclaré avoir eu recours à de la rétention à la vente afin de ne pas exercer de pression baissière supplémentaire sur les prix.
- ▶ Bloomberg a rapporté que les ventes de véhicules électriques à travers le monde se sont établies plus ou moins à 14 millions d'exemplaires en 2023 et devraient franchir le cap des 18 millions de modèles en 2024. D'ici 2030, leurs projections tablent sur 41,5 millions de véhicules électriques vendus à travers le monde.
- ▶ D'après le Cobalt Institute, la demande de cobalt devrait croître de 14 % en 2024. Ils attribuent, conformément aux attentes, cette croissance potentielle à l'augmentation de la production mondiale de véhicules électriques. Dans ce contexte, les véhicules électriques devraient constituer 50 % des nouvelles ventes de véhicules en Chine d'ici 2026.

Parité USD/MAD



10,14

Cours moyen 2023

vs. Cours moyen 2022 **10,16**

-0,28%

Evolution
2023 / 2022

L'USD/MAD a terminé l'année 2023 en baisse, pâtissant de la reprise de l'EURUSD et de l'assouplissement des conditions de liquidité sur le marché domestique.

La performance de l'Euro face au Dollar :

L'EURUSD s'est montré particulièrement volatile en 2023, ayant perdu ou gagné à peu près 4 % de sa valeur sur 30 jours à huit reprises. La parité a notamment atteint un plus haut annuel à 1,1276 le 18 juillet et un plus bas à 1,0448 le 3 octobre. Mais cette dernière a tout de même terminé l'année en hausse de 3,12% par rapport à 2022.

Cette performance reste attribuable aux éléments suivants :

- ▶ Les incertitudes autour de la trajectoire de la politique monétaire de la Fed, avec un premier semestre marqué par trois relèvements des taux, puis un second semestre marqué avec une seule hausse des taux et un ton de plus en plus Dovish de la banque centrale.
- ▶ Un constat similaire du côté de la BCE qui a relevé ses taux quatre fois au cours du premier semestre 2023 et deux fois au cours du second semestre, ce qui a à son tour alimenté la nervosité des opérateurs sur les marchés financiers, l'économie du bloc étant au bord de la récession.
- ▶ L'aversion au risque alimentée par la crise bancaire américaine et les perspectives de contagion, le dossier du plafond de la dette américaine et les anticipations persistantes d'une récession aux Etats-Unis et en zone Euro.
- ▶ Des tensions géopolitiques accrues, dont notamment les péripéties concernant Taïwan et les relations économiques sino-américaines, la poursuite de la guerre en Ukraine et l'éclatement du conflit israélo-palestinien.

En fin d'année, la monnaie unique s'est reprise, réagissant aux perspectives d'une baisse des taux américains pour début 2024 et au refroidissement du marché du travail US. Mais cette reprise s'est jusque-là avérée peu convaincante, compte tenu de la résilience inattendue de l'économie américaine.

Le Spread de liquidité du Dirham :

L'assouplissement des conditions de liquidité sur le marché domestique de change a alimenté la pression baissière sur l'USD/MAD au cours du premier semestre. Les Spread de liquidité du Dirham sont passés de 4,34 % en début d'année à -1,58 % en début juillet.

Par la suite, la paire est repartie à la hausse alors que le marché domestique traitait une surcote en reprise, moyennant de 0,59 % durant le T3-2023. En fin d'année, les Spread de liquidité ont enregistré une baisse inattendue, tutoyant la zone de décote avec un creux à 0,02 % le 27 décembre. On assiste depuis à une reprise progressive et prudente de la surcote, vers les 0,9 %.

Activité

Production

Productions Groupe		31/12/2023	31/12/2022	Evolution % Vs 2022	30/06/2023
Concentrés Zinc	(TC)	45 234	47 666	-5%	24 443
Concentrés Plomb	(TC)	9 149	10 174	-10%	5 291
Concentrés Cuivre	(TC)	107 081	106 893	0%	55 639
Concentrés Cuivre CMG	(TC)	15 322	11 574	32%	8 197
Concentrés Cuivre AGM	(TC)	31 759	35 480	-10%	16 580
Concentrés Cuivre SOMIFER	(TC)	43 970	39 540	11%	21 818
Concentrés Cuivre CMO	(TC)	16 029	20 300	-21%	9 045
Argent	(Kg)	140 003	110 741	26%	61 627
Or	(Kg)	4 470	6 796	-34%	2 655
Or CTT	(Kg)	104	167	-38%	47
Or SMM	(Kg)	4 044	5 134	-21%	2 285
Or MANUB	(Kg)	323	1 494	-78%	323
Cathodes de cobalt	TM	1 506	1 690	-11%	798

Productions de LAMIKAL		31/12/2023	31/12/2022	Evolution % Vs 2022	30/06/2023
Cathodes Cuivre	TM	45 123	38 538	17%	22 822
Hydroxydes de Cobalt	TM	5 000	5 105	-2%	2 987

Tableau : Synthèse de l'évolution des principales productions à fin Décembre 2023

Les productions ont connu les faits marquants suivants à fin 2023 :

- ▶ Légère baisse de de la production du **Zinc** de 5% expliquée par la hausse des tonnages compensant ainsi l'impact négatif de la baisse de la teneur traitée et l'effet de l'arrêt de la production de quelques semaines après le séisme survenu dans la région d'Al Haouz.
- ▶ La production du **Cuivre du Groupe** s'est consolidée à 107 KTC du même ordre que l'année 2022, marquée par :
 - La hausse de la production du Cuivre de CMG de 32%, grâce au démarrage d'un nouveau chantier cuprifère à la mine de de Draa Sfar ;
 - La Hausse de la production de SOMIFER de 11% ;
 - La baisse de la production du Cuivre d'AGM de 10% ;
 - La baisse de la production du Cuivre de CMO de 21%.

- ▶ L'augmentation de la production **d'Argent d'Imliter** de 26% marquée par la hausse de la contribution de l'argent provenant de la carrière ainsi que les efforts d'amélioration des teneurs d'argent traitées de la mine souterraine.
- ▶ La production de l'Or du Groupe s'établit à 4 470 Kg en baisse de 34% par rapport à fin décembre 2022, en raison de :
 - La baisse de la production **d'Or de TRIK** de 21% à cause principalement de la baisse du tonnage suite aux perturbations opérationnelles conjoncturelles;
 - Le repli de la production d'Or au Soudan à cause de la suspension de l'activité à partir du deuxième trimestre suite aux tensions politiques que connaît le pays : entraînant ainsi des perturbations des chaînes logistiques impactant l'activité. Toutefois, il convient de rappeler la reprise progressive des activités d'exploitation à partir du mois de décembre 2023.
- ▶ La production du **Cobalt** a connu une baisse de 11%, à cause principalement de la réduction des volumes produits à partir de la mine de Bou azzer dans un contexte de chute du cours de Cobalt, et ce pour sauvegarder la ressource ;

Couvertures

Bilan des Couvertures au 31/12/2023:

- ▶ Le bilan sur les couvertures de change est de **+39,0MMAD**, suite au dénouement de 130,5 MUSD à un cours moyen de couverture de 10,34 contre un cours marché de 10,04 ;
- ▶ Le bilan de couvertures matières est de **-7,6 MUSD** dont -7,3MUSD relatif au bilan réalisé sur l'Or de TRIK, -3,2 MUSD sur le Cuivre et +2,5 MUSD sur le Zinc.

Métaux / Change	USD/MAD	Ag SMI	Au Tri-K	Cu	Pb	Zn	Total BC
Positions Couvertes	130 500 000	1 590 000	71 575	9 520	600	7 665	
Cours moyen d'engagement	10,34	23,47	1 852	8 389	2 041	3 123	
Cours moyen de Clôture	10,04	23,19	1 954	8 722	2 129	2 800	
Bilan de couvertures	38,99 MMAD	0,45 M\$	-7,3 M\$	-3,2 M\$	-0,1 M\$	2,5 M\$	-39 MMAD

Tableau : Synthèse du bilan de couvertures à fin Décembre 2023

Engagements de couvertures au 31/12/2023

Sous-jacent	Année	Protection (Oz/T)	Cours de protection (\$/T/Oz)	Engagement (Oz/T)	Cours d'engagement (\$/T/Oz)
Argent	2024	930 000	25,08	930 000	25,08
Cuivre	2024	1 440	8 385	1 440	8 385
Or Tri-K	2024	67 104	1 825	67 104	1 936
	2025	22 500	1 630	22 500	1 630
\$/MAD	2024	113 000 000	10,15	113 000 000	10,15

Tableau : Tableau des engagements de couvertures au 31/12/2023

Mark To Market du Hedge Book au 31/12/2023¹

A fin Décembre 2023, le Mark to Market des engagements de couvertures se présente comme suit :

- ▷ **-23 858 KUSD** pour les matières premières contre -20 111 KUSD fin Décembre 2022 soit une variation négative de 3 747 KUSD ;
- ▷ Une variation pour le change de **+35 678 KMAD**.

Matière première	31/12/2022	31/12/2023	Variation
Argent	-1 566	640	2 205
Or	-16 263	-24 253	-7 990
Cuivre	-2 472	-245	2 227
Zinc	339	0	-339
Plomb	-149	0	149
MtM en K\$	-20 111	-23 858	-3 747
MtM impactant les capitaux propres	-18 511	-23 858	-5 347
MtM impactant le P&L	-1 599	0	1 599

Dérivés change	31/12/2022	31/12/2023	Variation
En Cash Flow Hedge (CFH)	10 176	45 230	35 054
En Trading	-623	0	623
Total MtM KMAD	9 552	45 230	35 678

Tableau : Evolution du Mark to Market au 31/12/2023 par rapport au 31/12/2022

¹ Tient compte de l'IFRS9

Ventes

		31/12/2023	31/12/2022	Evolution % Vs 2022	30/06/2023
Chiffre d'affaires Consolidé	MMAD	7 508	9 645	-22%	4 181
Parité moyenne de vente	\$/MAD	10,12	10,18	-1%	10,17
Zinc	Chiffre d'affaires	MMAD	310	-33%	173
	Quantité	(t)	44 981	-5%	24 353
	Cours	(\$/t)	2 619	-24%	2 739
Plomb	Chiffre d'affaires	MMAD	104	-5%	65
	Quantité	(t)	9 310	-8%	5 555
	Cours	(\$/t)	2 123	4%	2 114
Cuivre Mines Maroc	Chiffre d'affaires	MMAD	1 349	-5%	718
	Quantité	(t)	106 649	4%	56 299
	Cours	(\$/t)	8 183	-8%	8 132
Argent SMI	Chiffre d'affaires	MMAD	1 052	33%	523
	Quantité	(Kg)	139 756	29%	70 491
	Cours	(\$/Oz)	23,76	7%	23,10
Or Groupe	Chiffre d'affaires	MMAD	2 665	-35%	1 511
	Quantité	(Kg)	4 282	-38%	2 478
	Cours	(\$/Oz)	1 909	6%	1 863
Cathodes de cobalt CTT	Chiffre d'affaires	MMAD	521	-36%	298
	Quantité	(Kg)	1 442 000	2%	737 000
	Cours	(\$/Lb)	16,3	-40%	17,2
Produits de l'hydrométallurgie	MMAD	70	136	-49%	39
Cuivre-Cobalt Pumpi	MMAD	1 015	1 270	-20%	607
Services et autres produits	MMAD	423	535	-21%	249

(**) Cathodes de Cobalt fin Décembre 2023 ne comprend pas la matière TAF

Tableau : Synthèse de l'évolution des ventes (quantités, prix de vente et chiffre d'affaires) à fin Décembre 2023

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe à fin 2023 s'établit à **7507,6 MMAD** contre 9644,8 MMAD à fin 2022, soit une baisse de 2137,2 MMAD (22%). Cette évolution s'explique principalement par les effets suivants :

- ▷ Impact négatif de la baisse des volumes vendus de 1381,3 MMAD
- ▷ Impact négatif des prix moyens de vente des métaux² pour 354,5 MMAD
- ▷ Impact négatif de la parité USD-MAD pour 35,8 MMAD
- ▷ Baisse du chiffre d'affaires provenant de la commercialisation de la part de MANAGEM dans la production de la mine de PUMPI (off take) pour 255,1 MMAD
- ▷ Autres Variations pour -110,5 MMAD

² Prix moyens de ventes en \$/TC pour les concentrés ou \$/Kg pour les métaux précieux, incluant l'effet Régularisations des cours

en application de la norme IFRS 15

L'effet des volumes est de -1381,3 MMAD, résultant principalement de :

- ▶ Baisse des volumes d'Or provenant de la mine de MANUB au Soudan, pour 619,2 MMAD à cause de la suspension de l'activité suite aux événements politiques survenus dans le pays à partir du mois d'Avril
- ▶ Baisse des volumes vendus de l'Or de la mine de TRIK pour 872,4 MMAD à cause des actes de vandalisme sur les équipements du sous-traitant minier
- ▶ Baisse des volumes vendus en Cobalt pour 72,2MMAD en vue de sauvegarder la ressource dans contexte marqué par l'effondrement du cours de Cobalt
- ▶ Baisse des volumes vendus du Zinc et Plomb pour 34,4 MMAD
- ▶ Baisse des volumes vendus en Arsenic, Nickel et Or CTT pour un total de 61,7 MMAD
- ▶ Hausse des volumes vendus du Cuivre au Maroc toute mine confondue pour 63,5 MMAD
- ▶ Hausse des volumes vendus de l'Argent de la SMI pour 223,8 MMAD

L'effet prix de vente moyen² des métaux est de -354,5 MMAD, rationalisé comme suit :

- ▶ Baisse des cours de Cobalt pour 222,2 MMAD
- ▶ Baisse des cours du Cuivre pour 125,8 MMAD
- ▶ Baisse des cours du Zinc pour 144,9 MMAD
- ▶ Impact positif du prix moyen de vente de l'Or de 107,8 MMAD;
- ▶ Impact positif du prix moyen de vente de l'Argent pour 49,5 MMAD

L'effet Parité USD-MAD pour 35,8 MMAD

Investissements

Les investissements consolidés du Groupe à fin décembre 2023³ s'élèvent à **2732,5 MMAD** détaillés ci-après par nature :

- ▶ Investissements de Recherche et d'Exploration : 294,9 MMAD
- ▶ Investissements Physiques/Autres : 405,3 MMAD
- ▶ Investissements d'Infrastructures : 729,5 MMAD
- ▶ Investissements réalisés dans le cadre des nouveaux projets de développement du Groupe pour 1302,8 MMAD. Ces investissements concernent essentiellement la construction du projet Tizert (755,7 MMAD), la reprise de la construction du projet Boto acquis en 2023 (209 MMAD) et les projets de la transition énergétique (Black Mass, Etudes de faisabilité et foncier des nouveaux projets de Sulfate Cobalt, etc...) (215 MMAD)

³ L'investissement consolidé IFRS Net des cessions est de 2755,9 MDH comprenant l'impact des contrats de location pour 23,4MMAD. Les investissements n'incluent pas les variations des Comptes Courants d'associés envers les sociétés non intégrées globalement dans le périmètre de consolidation

Indicateurs

clés

Résultats consolidés (En IFRS)

Synthèse des indicateurs clés IFRS et EBE par métal :

Synthèse des indicateurs clés IFRS

		Réalisé Fin Décembre 2023	Réalisé Fin Décembre 2022	Evolution Vs 2022		Réalisé Fin Juin 2023
				En MMAD	En %	
Chiffre d'affaires	MMAD	7 507,6	9 645,2	-2 137,6	-22,2%	4 181,5
Excédent Brut d'exploitation	MMAD	2 395,3	3 349,3	-954,0	-28,5%	1 358,9
Résultat d'exploitation courant	MMAD	1 044,7	1 993,3	-948,6	-47,6%	642,9
Résultat d'exploitation	MMAD	1 001,6	1 969,8	-968,2	-49,2%	630,2
Résultat financier	MMAD	-378,6	-146,0	-232,6	159,3%	-266,3
Résultat avant impôts	MMAD	623,0	1 823,8	-1 200,8	-65,8%	363,9
Part dans les résultats des sociétés Mises en équivalence	MMAD	-95,8	156,8	-252,5	-161,1%	-28,9
Résultat net consolidé	MMAD	541,0	1 751,4	-1 210,4	-69,1%	323,6
Résultat net part du groupe	MMAD	514,4	1 614,7	-1 100,3	-68,1%	304,9

Tableau : Evolution des indicateurs clés consolidés en Normes IFRS à fin Décembre 2023 par rapport à fin Décembre 2022

EBE par métal : L'EBE de **2395 MMAD** du Groupe est réparti comme suit, par métal et activité

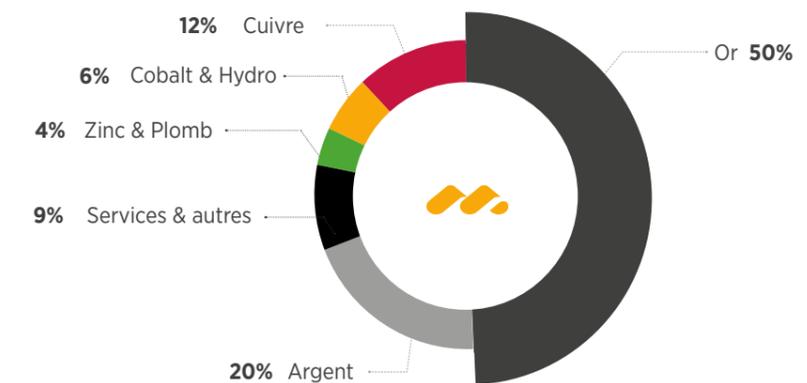


Figure : Répartition EBE Groupe par métal/activité

Commentaire des évolutions des résultats :

Le résultat d'exploitation courant réalisé à fin Décembre 2023 s'élève à **1 044,7 MMAD**, enregistrant une baisse de 948,6MMAD par rapport à fin Décembre 2022. Cette évolution négative s'explique principalement par les faits suivants :

- ▶ L'impact de la baisse de la contribution au REX Courant de la mine de TRI K
- ▶ L'impact négatif de la baisse des cours de métaux et de la parité des ventes USD-MAD
- ▶ L'impact de la baisse de la contribution au REX Courant de la mine de MANUB pour 42,7 MMAD dont l'activité a été arrêté momentanément à partir du mois d'avril 2023
- ▶ La consolidation des performances opérationnelles (Production et cash cost) des mines au Maroc, dont l'impact est de l'ordre -13,3 MMAD

Le résultat d'exploitation s'établit à 1 001,6 MMAD, soit une baisse de **968,2MMAD** par rapport à fin Décembre 2022, expliqué principalement comme suit :

- ▶ La variation du résultat d'exploitation courant de -948,6 MMAD;
- ▶ Les autres variations pour -19,6 MMAD.

Le résultat financier s'établit à -378,6 MMAD, en baisse de **232,6 MMAD** par rapport à fin Décembre 2022 marqué par la baisse du taux de change de clôture utilisé pour la revalorisation des créances libellées en monnaies étrangères pour un effet de -213 MMAD, à titre de rappel , taux de clôture de conversion est passé de 10,43 à fin 2022 à 9,96 à fin 2023.

Le résultat Net Consolidé s'élève à 541,0 MMAD à fin 2023 contre **1 751,4 MMAD** à fin 2022, soit une baisse de **1 210,4 MMAD** qui s'explique par :

- ▶ La baisse du résultat d'exploitation de 968,2 MMAD ;
- ▶ La baisse du résultat financier de 232,6 MMAD ;
- ▶ La baisse des impôts pour 242,9 MMAD ;
- ▶ L'évolution négative de la part des résultats des sociétés mises en équivalence (essentiellement LAMIKAL) pour -252,5 MMAD.

Le résultat Net Part du Groupe ressort à 514,4 MMAD, en **retrait de 1 100,3 MMAD** par rapport à fin 2022, reflétant ainsi :

- ▶ La baisse du résultat Net Consolidé de 1 210,4 MMAD ;
- ▶ La variation des intérêts minoritaires pour -1 10,1 MMAD, principalement les minoritaires dans SMM et MANUB

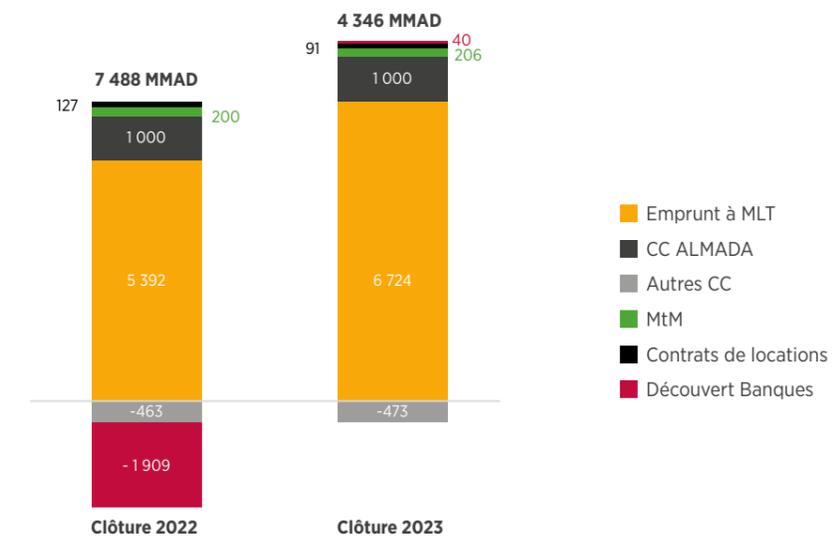
Situation financière

En MMAD	Clôture 2023	Clôture 2022	Variation
Capitaux propres	8 227,7	8 208,1	19,5
Endettement (*)	6 763,7	3 482,4	3 281,3
Endettement (**)	7 587,7	4 346,5	3 241,1
Ratio d'endettement	92,2%	53,0%	39,3 Pts

(*) Composé des dettes LMCT, diminué de la trésorerie actif en tenant compte des comptes courants associés hors Groupe et hors dettes liées aux contrats de location

(**) Endettement (*) en intégrant le MtM et les contrats de location, ainsi que les CCA envers les sociétés non intégrées globalement dans le périmètre de consolidation

Tableau : Situation financière à la clôture 2023 par rapport à fin 2022

**Commentaire :**

A fin Décembre 2023, **les capitaux propres de l'ensemble enregistrent** une hausse de **19,5 MMAD** par rapport à la même période de l'année précédente, cette évolution s'explique comme suit :

- ▶ Le résultat net consolidé à fin 2023 pour 541,0 MMAD
- ▶ La variation négative nette du Mark to Market de 47,9 MMAD
- ▶ Les dividendes distribués pour -332,3 MMAD
- ▶ Les autres variations pour -140,9 MMAD composées principalement des écarts de conversion des états financiers des établissements (filiales) à l'étranger.

L'endettement financier** se consolide à **7 587,7 MMAD** à fin 2023 contre 4 346,5 MMAD à fin 2022. Cette hausse s'explique par les effets suivants :

- ▶ La CAF de 1 814,8 MMAD et CAPEX de 2 732,6 MMAD dont 1 302,8 MMAD alloué aux nouveaux projets

- ▷ L'acquisition des actifs de Bambouk pour un montant de 1 986,0 MMAD
- ▷ La consolidation du BFR pour -2,6 MMAD (en dehors de l'effet du paiement différé du complément du prix d'acquisition des actifs Bambouk de 70 MMAD).
- ▷ Les dividendes versés pour -332,3 MMAD
- ▷ Autres Variations pour 7,7 MMAD

Le Gearing Ratio s'établit à 92,2%, enregistrant ainsi une augmentation de 39 points sous les effets conjugués de la hausse de l'endettement et la consolidation des capitaux propres.

Résultats sociaux : MANAGEM SA

	31/12/2023	31/12/2022	Var° Vs 2022	30/06/2023
Chiffre d'affaires	368,2	380,2	-11,9	168,4
Excédent Brut d'exploitation	143,3	164,6	-21,3	70,9
Résultat d'exploitation	130,4	122,4	8,0	63,6
Résultat financier	204,3	740,0	-535,7	130,8
Résultat courant	334,7	862,5	-527,8	194,4
Résultat Non courant	-16,6	88,8	-105,4	-0,4
résultat avant impôts	318,1	951,3	-633,2	194,0
Résultat net	315,3	945,1	-629,9	192,7

Tableau : Evolution des Résultats sociaux MANAGEM SA

- ▷ Baisse du **Chiffre d'affaires** et de **l'EBE** de Managem SA sous l'effet de la baisse des rémunérations de gestion provenant des filiales à l'international en particulier MANUB en raison de l'arrêt momentané de l'activité et SMM suite à la baisse des volumes vendus ;
- ▷ Consolidation du **résultat d'exploitation** à 130 MMAD marqué par la baisse des amortissements des frais de recherche et développement ;
- ▷ Le **Résultat financier** en baisse marquée par la baisse des dividendes reçus pour 463 MMAD (les dividendes reçus en 2023 sont de 329 MMAD contre 792 MMAD en 2022) ;
- ▷ Le **Résultat non courant** est de -16 MMAD en baisse de 105 MMAD par rapport à 2022 suite à la non récurrence des reprises des provisions de dépréciation des avances en comptes courants accordées à la société SAMINE. Il est à noter que le résultat non courant de 2023 tient compte de la comptabilisation d'un don de 25 MMAD accordé au fond Spécial du Séisme d'Al Haouz ;
- ▷ L'évolution du **Résultat Net** s'explique principalement par la baisse du résultat financier et du résultat non courant.

Annexes

Périmètre de consolidation

Dénomination sociale	Pays	Déc 2023	Déc 2022	Méthode de consolidation
Managem	Maroc	100,00%	100,00%	Consolidante
Compagnie Minière des Guemassa	Maroc	86,96%	86,96%	IG(*)
Compagnie de Tifnout Tighanimine	Maroc	99,79%	99,79%	IG
Akka Gold Mining	Maroc	99,93%	99,93%	IG
Manatrade	Suisse	100,00%	100,00%	IG
Managem international	Suisse	100,00%	100,00%	IG
Société Métallurgique d'Imiter	Maroc	80,26%	80,26%	IG
Société Anonyme d'entreprise Minière	Maroc	99,79%	99,79%	IG
Somifer	Maroc	100,00%	99,79%	IG
Reminex	Maroc	100,00%	100,00%	IG
Techsub	Maroc	99,87%	99,87%	IG
Cie minière de SAGHRO	Maroc	100,00%	100,00%	IG
Cie minière Dadès	Maroc	100,00%	100,00%	IG
Cie minière d'Oumejrane	Maroc	100,00%	100,00%	IG
REG	Gabon	75,00%	75,00%	IG
LAMIKAL	RDC	20,00%	20,00%	ME (**)
MANUB	Soudan	50,70%	50,70%	IG
MANAGOLD	EAU	100,00%	100,00%	IG
MCM	Soudan	65,00%	65,00%	IG
TRADIST	EAU	100,00%	100,00%	IG
MANAGEM GABON	Gabon	100,00%	100,00%	IG
SMM	GUINEE	85,00%	85,00%	IG
MANACET	MAROC	100,00%	100,00%	IG
Mawa holding	EAU	65,00%	65,00%	IG
Société Métallurgique de l'Anti-Atlas	Maroc	100%	100%	IG
Société Guemassa Green Metallurgy	Maroc	100%	100%	IG
MW GOLD	EAU	50,00%	65,00%	ME
BAMBOUK LIMITED	EAU	100%	-	IG
AGEM EXPLORATION	SENEGAL	100%	-	IG
BOTO SA	SENEGAL	90%	-	IG
Manatechnology	MAROC	35%	-	ME

(*) : Intégration globale

(**) Mise en équivalence

COMPTES

SOCIAUX

Au 31 décembre 2023

Comptes sociaux

Bilan Actif

Exercice clos le 31 décembre 2023

	Exercice		Exercice Précédent	
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	48 516 349,45	46 857 924,75	1 658 424,70	2 431 129,78
• Frais préliminaires	34 787 141,25	34 787 141,25		
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	13 729 208,20	12 070 783,50	1 658 424,70	2 431 129,78
• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	236 062 906,17	201 405 584,95	34 657 321,22	32 453 267,99
• Immobilisation en recherche et développement	160 660 693,87	160 660 693,87		
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	44 612 094,43	40 744 891,08	3 867 203,35	4 714 990,12
• Fonds commercial				
• Autres immobilisations incorporelles	30 790 117,87		30 790 117,87	27 738 277,87
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	186 978 822,15	117 764 027,66	69 214 794,49	70 715 556,29
• Terrains	12 787 930,78		12 787 930,78	12 787 930,78
• Constructions	69 726 085,68	25 415 972,76	44 310 112,92	45 151 879,53
• Installations techniques, matériel et outillage	5 947 374,35	4 767 587,40	1 179 786,95	1 694 958,71
• Matériel de transport	2 315 297,74	1 701 491,35	613 806,39	789 677,33
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	90 157 053,04	85 878 976,15	4 278 076,89	4 157 000,62
• Autres immobilisations corporelles				
• Immobilisations corporelles en cours	6 045 080,56		6 045 080,56	6 134 109,32
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	8 117 114 224,76	719 999 700,00	7 397 114 524,76	4 078 522 246,65
• Prêts immobilisés	3 066 565 075,10		3 066 565 075,10	221 351 046,99
• Autres créances financières	10 000,00		10 000,00	10 000,00
• Titres de participation	5 050 539 149,66	719 999 700,00	4 330 539 449,66	3 857 161 199,66
• Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)	54 431 726,08		54 431 726,08	
• Diminution des créances immobilisées	54 431 726,08		54 431 726,08	
• Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	8 643 104 028,61	1 086 027 237,36	7 557 076 791,25	4 184 122 200,71
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS (F)				
• Marchandises				
• Matières et fournitures consommables				
• Produits en cours				
• Produits intermédiaires et produits résiduels				
• Produits finis				
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	5 731 058 281,41	23 568 000,00	5 707 490 281,41	4 812 122 558,43
• Fournisseurs, débiteurs, avances et acomptes	29 167 413,77		29 167 413,77	29 167 413,77
• Clients et comptes rattachés	1 008 084 851,36		1 008 084 851,36	655 168 898,42
• Personnel - Débiteur	214 268,36		214 268,36	844 146,99
• État - Débiteur	95 296 823,18		95 296 823,18	114 047 076,86
• Comptes d'associés	4 595 534 689,31	23 568 000,00	4 571 966 689,31	4 010 800 727,02
• Autres débiteurs				
• Comptes de régularisation-Actif	2 760 235,43		2 760 235,43	2 094 295,37
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I) (Eléments circulants)	2 179 175,04		2 179 175,04	3 363 971,45
TOTAL II (F+G+H+I)	5 733 237 456,45	23 568 000,00	5 709 669 456,45	4 815 486 529,88
TRÉSORERIE				
TRESORERIE-ACTIF	27 449 262,72		27 449 262,72	21 993 631,27
• Chèques et valeurs à encaisser				
• Banques, TG et CCP débiteurs	27 364 556,76		27 364 556,76	21 751 457,77
• Caisse, régie d'avances et accreditifs	84 705,96		84 705,96	242 173,50
TOTAL III	27 449 262,72		27 449 262,72	21 993 631,27
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	14 403 790 747,78	1 109 595 237,36	13 294 195 510,42	9 021 602 361,86

Bilan Passif

Exercice clos le 31 décembre 2023

	Exercice	Exercice Précédent
		Net
FINANCEMENT PERMANENT		
CAPITAUX PROPRES	3 503 119 835,89	3 487 579 655,36
• Capital social ou personnel (1)	999 130 800,00	999 130 800,00
• Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
= Capital appelé dont versé.	999 130 800,00	999 130 800,00
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 684 101 323,00	1 684 101 323,00
• Écarts de réévaluation		
• Réserve légale	99 913 080,00	99 913 080,00
• Autres réserves	100 646 510,00	100 646 510,00
• Report à nouveau (2)	304 048 702,36	-341 360 060,97
• Résultats nets en instance d'affectation (2)		
• Résultat net de l'exercice (2)	315 279 420,53	945 148 003,33
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	3 503 119 835,89	3 487 579 655,36
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)		
• Subventions d'investissement		
• Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	5 000 000 000,00	3 000 000 000,00
• Emprunts obligataires	2 000 000 000,00	2 000 000 000,00
• Autres dettes de financement	3 000 000 000,00	1 000 000 000,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)	54 431 726,08	
• Provisions pour risques	54 431 726,08	
• Provisions pour charges		
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	4 026 739,28	
• Augmentation des créances immobilisées	4 026 739,28	
• Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	8 507 146 575,17	6 487 579 655,36
PASSIF CIRCULANT		
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	2 105 535 854,45	1 965 923 567,59
• Fournisseurs et comptes rattachés	115 496 010,74	60 823 326,35
• Clients créditeurs, avances et acomptes		
• Personnel - Créancier	16 571 251,25	16 546 757,90
• Organismes Sociaux	13 944 681,11	13 347 995,55
• État - Créancier	36 241 771,06	30 835 979,38
• Comptes d'associés - Créiteurs	1 797 097 912,06	1 804 077 743,74
• Autres Créanciers		
• Comptes de régularisation - Passif	126 184 228,23	40 291 764,67
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	2 179 175,04	3 363 971,45
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	48 983 988,14	163 981 102,33
TOTAL II (F+G+H)	2 211 130 743,71	2 133 268 641,37
TRÉSORERIE		
TRÉSORERIE - PASSIF	2 575 918 191,54	400 754 065,13
• Crédits d'escompte		
• Crédits de trésorerie	2 575 000 000,00	400 000 000,00
• Banques (soldes créditeurs)	918 191,54	754 065,13
TOTAL III	2 575 918 191,54	400 754 065,13
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	13 294 195 510,42	9 021 602 361,86

(1) capital personnel débiteur (-)

(2) bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)
EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

NATURE	Opérations		Totaux de l'exercice 3=1+2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
EXPLOITATION				
PRODUITS D'EXPLOITATION	371 584 219,69		371 584 219,69	393 602 783,07
• Ventes de marchandises (en l'état)				
• Ventes de biens et services produits	368 232 379,69		368 232 379,69	380 161 593,39
CHIFFRE D'AFFAIRES	368 232 379,69		368 232 379,69	380 161 593,39
• Variation de stocks de produits(±) (1)				
I • Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	3 051 840,00		3 051 840,00	2 173 214,00
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation	300 000,00		300 000,00	2 664 141,28
• Reprises d'exploitation, transferts de charges				8 603 834,40
TOTAL I	371 584 219,69		371 584 219,69	393 602 783,07
CHARGES D'EXPLOITATION	236 324 058,64	4 846 115,20	241 170 173,84	271 152 868,09
• Achats revendus (2) de marchandises				
• Achats consommés (2) de matières et fournitures	34 734 498,63	123 407,50	34 857 906,13	32 459 074,72
• Autres charges externes	67 178 842,57	2 646 768,63	69 825 611,20	70 208 447,22
II • Impôts et taxes	16 562 645,11		16 562 645,11	17 961 432,94
• Charges de personnel	104 627 568,25	2 075 939,07	106 703 507,32	97 086 862,93
• Autres charges d'exploitation	1 577 000,00		1 577 000,00	1 622 000,00
• Dotations d'exploitation	11 643 504,08		11 643 504,08	51 815 050,28
TOTAL II	236 324 058,64	4 846 115,20	241 170 173,84	271 152 868,09
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	135 260 161,05	-4 846 115,20	130 414 045,85	122 449 914,98
FINANCIER				
PRODUITS FINANCIERS	719 505 997,14		719 505 997,14	1 029 550 481,14
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	328 979 025,18		328 979 025,18	791 949 216,83
IV • Gains de change	8 090 450,57		8 090 450,57	16 835 618,17
• Intérêts et autres produits financiers	379 072 549,94		379 072 549,94	180 918 325,51
• Reprises financières, transferts de charges	3 363 971,45		3 363 971,45	39 847 320,63
TOTAL IV	719 505 997,14		719 505 997,14	1 029 550 481,14
CHARGES FINANCIÈRES	513 438 181,30	1 785 837,55	515 224 018,85	289 525 132,95
• Charges d'intérêts	319 272 151,73	1 785 837,55	321 057 989,28	135 664 917,33
V • Pertes de change	5 858 128,45		5 858 128,45	496 244,17
• Autres charges financières				
• Dotations financières	188 307 901,12		188 307 901,12	153 363 971,45
TOTAL V	513 438 181,30	1 785 837,55	515 224 018,85	289 525 132,95
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	206 067 815,84	-1 785 837,55	204 281 978,29	740 025 348,19
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)	341 327 976,89	-6 631 952,75	334 696 024,14	862 475 263,17
NON COURANT				
PRODUITS NON COURANTS	32 834 000,00		32 834 000,00	133 979 473,29
• Produits des cessions d'immobilisations	2 500 000,00		2 500 000,00	
• Subventions d'équilibre				
VIII • Reprises sur subventions d'investissement				
• Autres produits non courants				
• Reprises non courantes, transferts de charges	30 334 000,00		30 334 000,00	133 979 473,29
TOTAL VIII	32 834 000,00		32 834 000,00	133 979 473,29
CHARGES NON COURANTES	49 406 390,61		49 406 390,61	45 160 693,13
• Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
• Subventions accordées				
IX • Autres charges non courantes	25 838 390,61		25 838 390,61	14 826 693,13
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	23 568 000,00		23 568 000,00	30 334 000,00
TOTAL IX	49 406 390,61		49 406 390,61	45 160 693,13
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII±IX)	-19 072 390,61	2 500 000,00	-16 572 390,61	88 818 780,16
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII-X)	322 255 586,28	-4 131 952,75	318 123 633,53	951 294 043,33
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	2 844 213,00		2 844 213,00	6 146 040,00
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)	319 411 373,28	-4 131 952,75	315 279 420,53	945 148 003,33
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	1 121 424 216,83	2 500 000,00	1 123 924 216,83	1 557 132 737,50
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	802 012 843,55	6 631 952,75	808 644 796,30	611 984 734,17
XVI RÉSULTAT NET (PRODUITS-CHARGES)	319 411 373,28	-4 131 952,75	315 279 420,53	945 148 003,33

(1) Variation de stocks : stock final-stock initial; augmentation (+) ; diminution (-)
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

TABLEAU DE FINANCEMENT

Exercice Clos le 31.12.2023

	VARIATION A-B			
	EXERCICE N	EXERCICE N-1	EMPLOIS C	RESSOURCES D
I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN				
1 Financement permanent	8 507 146 575,17	6 487 579 655,36		2 019 566 919,81
2 Moins actif immobilisé	7 557 076 791,25	4 184 122 200,71	3 372 954 590,54	
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	950 069 783,92	2 303 457 454,65	1 353 387 670,73	
4 Actif circulant	5 709 669 456,45	4 815 486 529,88	894 182 926,57	
5 Moins passif circulant	2 211 130 743,71	2 133 268 641,37		77 862 102,34
6 = BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	3 498 538 712,74	2 682 217 888,51	816 320 824,23	
7 TRÉSORERIE NETTE (Actif-Passif) A-B	-2 548 468 928,82	-378 760 433,86		2 169 708 494,96
II. EMPLOIS ET RESSOURCES				
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		210 811 844,48		942 850 478,61
* Capacité d'autofinancement		510 551 084,48		1 142 676 638,61
* Distribution de bénéfices		299 739 240,00		199 826 160,00
* CESSION ET RÉDUCTION D'IMMOBILISATIONS (B)		100 667 517,27		74 878 641,33
• Cession d'immobilisations incorporelles		2 500 000,00		
• Cession d'immobilisations corporelles				
• Cession d'immobilisations financières				
• Récupération sur créances immobilisées		98 167 517,27		74 878 641,33
* AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)				
* Augmentations de capital, apports				
* Subvention d'investissement				
* AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		3 000 000 000,00		1 500 000 000,00
(nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)				
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
* ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		3 664 867 032,48		1 148 129 835,99
*Acquisitions d'immobilisations incorporelles		4 444 369,00		4 170 196,00
*Acquisitions d'immobilisations corporelles		7 129 721,43		8 959 639,99
*Acquisitions d'immobilisations financières		605 074 683,79		1 135 000 000,00
*Augmentations des créances immobilisées		3 048 218 258,26		
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		1 000 000 000,00		1 146 300 000,00
* EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)				837 375,00
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)				
III. VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		816 320 824,23		417 997 929,85
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE		2 169 708 494,96		195 536 020,90
TOTAL GÉNÉRAL	5 481 187 856,71	5 481 187 856,71	2 713 265 140,84	2 713 265 140,84

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)**I - TABLEAU DE FORMATION DU RÉSULTAT (T.F.R)**

Exercice Clos le 31.12.2023

	ÉLÉMENTS	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		
I	= MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ÉTAT		
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	371 284 219,69	382 334 807,39
3	Ventes de biens et services produits	368 232 379,69	380 161 593,39
4	Variation de stocks de produits		
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	3 051 840,00	2 173 214,00
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	104 683 517,33	102 667 521,94
6	Achats consommés de matières et fournitures	34 857 906,13	32 459 074,72
7	Autres charges externes	69 825 611,20	70 208 447,22
IV	= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	266 600 702,36	279 667 285,45
8	+ Subventions d'exploitation		
V	- Impôts et taxes	16 562 645,11	17 961 432,94
10	- Charges de personnel	106 703 507,32	97 086 862,93
	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	143 334 549,93	164 618 989,58
	= INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)		
11	+ Autres produits d'exploitation	300 000,00	2 664 141,28
12	- Autres charges d'exploitation	1 577 000,00	1 622 000,00
13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges		8 603 834,40
14	- Dotations d'exploitation	11 643 504,08	51 815 050,28
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	130 414 045,85	122 449 914,98
VII	RÉSULTAT FINANCIER	204 281 978,29	740 025 348,19
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	334 696 024,14	862 475 263,17
IX	RÉSULTAT NON COURANT (+ ou -)	-16 572 390,61	88 818 780,16
15	- Impôts sur les résultats	2 844 213,00	6 146 040,00
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	315 279 420,53	945 148 003,33

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	315 279 420,53	945 148 003,33
1	- Bénéfice + - Perte -	315 279 420,53	945 148 003,33
2	+ Dotation d'exploitation (1)	11 643 504,08	51 815 050,28
3	+ Dotations financières (1)	186 128 159,87	150 000 350,00
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation. (2)		
6	- Reprises financières (2)		4 286 765,00
7	- Reprises non courantes (2) (3)		
8	- Produits des cessions d'immobilisations	2 500 000,00	
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées.		
	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	510 551 084,48	1 142 676 638,61
I	- Distributions de bénéfices	299 739 240,00	199 826 160,00
II	AUTOFINANCEMENT	210 811 844,48	942 850 478,61

États des informations
Complémentaires

- ▷ PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE
- ▷ ÉTAT DES DÉROGATIONS
- ▷ ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES
- ▷ DÉTAIL DES NON-VALEURS
- ▷ TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERS
- ▷ TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
- ▷ TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
- ▷ TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION
- ▷ TABLEAU DES PROVISIONS
- ▷ TABLEAU DES CRÉANCES
- ▷ TABLEAU DES DETTES
- ▷ TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL
- ▷ TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES
- ▷ ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL
- ▷ DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C
- ▷ DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C
- ▷ PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL
- ▷ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔT
- ▷ PASSIFS ÉVENTUELS
- ▷ DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE
- ▷ ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
- ▷ ÉTAT POUR LE CALCUL DE L'IMPÔT DÛ PAR LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES D'ENCOURAGEMENTS AUX INVESTISSEMENTS
- ▷ RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES
- ▷ ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE
- ▷ TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE
- ▷ DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRISE

I. ACTIF IMMOBILISÉ

A. ÉVALUATION À L'ENTRÉE

▷ 1. Immobilisation en non-valeurs

Les non valeurs correspondent aux frais d'augmentation du capital et les frais d'acquisition des immobilisations.

▷ 2. Immobilisations incorporelles

Elles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition et/ou de production.

▷ 3. Immobilisations corporelles

Elles sont inscrites au coût d'acquisition et/ou de production.

▷ 4. Immobilisations financières

Comprenant les prêts, les dépôts et cautionnements comptabilisés à leur valeur nominale les titres sont portés en comptabilité pour leur prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition.

B. CORRECTION DE VALEUR

▷ 1. Méthodes d'amortissement

Les immobilisations en non valeurs sont amorties sur 5 ans

Les frais de R&D sont amortis sur la durée d'utilité correspondant à la durée d'exploitation estimée des réserves découvertes.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de la durée de vie économique probable.

▷ 2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

A la date d'inventaire, la valeur actuelle est comparée à la valeur d'entrée ou à la VNC pour les éléments amortissables, seules les moins-values dégagées de cette comparaison sont inscrites en comptabilité:

- sous forme d'amortissements exceptionnels, si elles ont un caractère définitif

- sous forme de provisions pour dépréciation, si elles n'ont pas un caractère définitif.

La valeur actuelle des titres de participation est déterminée selon l'une des méthodes suivantes:

- Valeur boursière si la participation est cotée

- ou l'une des deux méthodes suivantes si la participation est non cotée:

- Quote-part dans la situation nette de la filiale.

- Actualisation des cash flux futurs (DCF).

II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

A. ÉVALUATION À L'ENTRÉE

▷ 1. Stocks

Non applicable

▷ 2. Créances

Les créances libellées en monnaie étrangères sont revalorisées au cours de clôture

▷ 3. Titres et valeurs de placement

B. CORRECTIONS DE VALEUR

▷ 1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Les avances en comptes courants d'associés sont comptabilisées à leur valeur nominale

Les avances en comptes courants d'associés des filiales sont dépréciées si les perspectives de développement de la filiale s'avèrent pessimistes ou sa continuité d'exploitation est compromise.

▷ 2. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif

Les créances libellées en devise sont converties aux taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion actif et passif. Les pertes de change latentes font l'objet de provision, en revanche les gains latents ne sont pas portés dans le compte de résultat.

III. FINANCEMENT PERMANENT

▷ 1. Méthodes de réévaluation des provisions durables pour risque et charges: la société applique

Les règles d'évaluation du CGNC en matière d'évaluation des provisions.

IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

▷ 1. Dettes du passif circulant : les dettes relatives aux créanciers étrangers sont enregistrées à leur valeur nominale sur la base des cours dates des transactions

▷ 2. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif : les dettes libellées en devises sont converties aux taux de clôture et reajustées par les comptes d'écarts de conversion actif et passif. Les pertes de change latentes font l'objet de provision pour perte de change. En revanche les gains latents ne sont pas portés dans le compte de résultat

V. TRÉSORERIE

La société applique les règles et principes d'évaluation CGNC

ÉTAT DES DÉROGATIONS

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice Clos le 31.12.2023

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

DÉTAIL DES NON-VALEURS

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

COMPTE	INTITULÉ	MONTANT
PRINCIPAL		
211	FRAIS PRELIMINAIRES	34 787 141,25
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	31 170 049,34
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	3 617 091,91
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES À REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	13 729 208,20
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	793 825,00
2125	Frais d'émission des emprunts	6 563 666,27
2128	Autres charges à répartir	6 371 716,93
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Prime de remboursement des obligations	
	TOTAL	48 516 349,45

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERS

Exercice Clos le 31.12.2023

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION		MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	48 516 349,45						48 516 349,45
* Frais préliminaires	34 787 141,25						34 787 141,25
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	13 729 208,20						13 729 208,20
* Primes de remboursement obligations							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	231 258 537,17	1 392 529,00	3 051 840,00	360 000,00			236 062 906,17
* Immobilisation en recherche et développement	160 660 693,87						160 660 693,87
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	42 859 565,43	1 392 529,00		360 000,00			44 612 094,43
* Fonds commercial							
* Autres immobilisations incorporelles	27 738 277,87		3 051 840,00				30 790 117,87
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	180 209 100,72	7 129 721,43		3 495 555,12		3 855 555,12	186 978 822,15
* Terrains	12 787 930,78						12 787 930,78
* Constructions	66 953 818,87	612 240,60		2 160 026,21			69 726 085,68
* Installations techniques, matériel et outillage	5 947 374,35						5 947 374,35
* Matériel de transport	2 135 297,74	180 000,00					2 315 297,74
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	86 250 569,66	2 570 954,47		1 335 528,91			90 157 053,04
* Autres immobilisations corporelles Informatique							
* Immobilisations corporelles en cours	6 134 109,32	3 766 526,36				3 855 555,20	6 045 080,56
Total Général	459 983 987,34	8 522 250,43	3 051 840,00	3 855 555,12		3 855 555,12	471 558 077,77

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice Clos le 31.12.2023

NATURE	Cumul d'amortissement début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	46 085 219,67		772 705,08	46 857 924,75
* Frais préliminaires	34 787 141,25			34 787 141,25
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	11 298 078,42		772 705,08	12 070 783,50
* Primes de remboursement obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	198 805 269,18		2 600 315,77	201 405 584,95
* Immobilisation en recherche et développement	160 660 693,89			160 660 693,89
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	38 144 575,29		2 600 315,77	40 744 891,08
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	109 493 544,43		8 270 483,23	117 764 027,66
* Terrains				
* Constructions	21 801 939,34		3 614 033,42	25 415 972,76
* Installations techniques, matériel et outillage	4 252 415,64		515 171,76	4 767 587,40
* Matériel de transport	1 345 620,41		355 870,94	1 701 491,35
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	82 093 569,04		3 785 407,11	85 878 976,15
* Autres immobilisations corporelles Informatique				
* Immobilisations corporelles en cours				
Total Général	354 384 033,28		11 643 504,08	366 027 537,36

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice Clos le 31.12.2023

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Prix de cession	Plus-values	Moins-values
2023	2220	0	0	0	2 500 000,00	2 500 000,00	
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice Clos le 31.12.2023

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
						6	7	8	
- C T T	1086122 MINES	302 685 000,00	100%	147 664 508,25	147 664 508,25	31/12/2023	818 467 363,74	71 170 859,49	151 009 400,00
- C M G	1085047 MINES	690 000 000,00	80%	841 799 385,00	841 799 385,00	31/12/2023	1 092 067 016,20	28 566 537,06	0,00
- S M I	3300584 MINES	164 509 000,00	80%	760 629 613,75	760 629 613,75	31/12/2023	1 339 609 303,17	168 455 584,33	0,00
- S A M I N E	3300588 MINES	300 000,00	94%	200 000 088,00	49 999 521,79	31/12/2023	24 783 143,68	12 480 090,53	0,00
- S O M I F E R	1085066 MINES	88 888 500,00	100%	405 500 134,05	405 500 134,05	31/12/2023	292 626 585,53	55 174 514,66	0,00
- R E M I N E X	1085093 SERVICES	12 922 700,00	100%	14 990 132,00	14 990 132,00	31/12/2023	12 505 315,90	-6 851 250,95	0,00
- T E C H S U B	1085061 SERVICES	10 162 090,00	98%	20 026 090,00	20 026 090,00	31/12/2023	17 809 158,57	-12 300 798,03	0,00
- C T T A	1085062 SERVICES	100 000,00	100%	105 624,15	105 624,15	31/12/2023	-8 934 565,78	-8 164 235,95	0,00
- AKKA GOLD MINING	1086168 MINES	50 000 100,00	100%	1 763 661 500,00	1 763 661 500,00	31/12/2023	587 402 098,45	1 978 628,25	0,00
- MANAGEM INTERNATIONAL	2222 SERVICES	133 540 080,02	100%	133 540 080,02	133 540 080,02	31/12/2023	1 997 153 365,19	131 840 520,00	0,00
- ESPATIEL	0 TELECOMMUNICAT	100 000,00	0%	100,00	100,00	31/12/2023	0,00	0,00	0,00
- NAPHTA	0 COMMERCE	900 000,00	0%	100,00	100,00	31/12/2023	0,00	0,00	0,00
- SI IDEAL	0 IMPRIMERIE	10 000,00	0%	50,00	50,00	31/12/2023	0,00	0,00	0,00
- SOCIMO	0 IMMOBILIER	10 000,00	0%	10,65	10,65	31/12/2023	0,00	0,00	0,00
- SAGHRO	40435442 MINES	50 000 000,00	100%	49 999 700,00	49 999 700,00	31/12/2023	46 690 920,05	-1 629 767,17	0,00
- OUMJRANE	40496953 MINES	92 000 000,00	100%	569 999 133,79	0,00	31/12/2023	53 620 294,86	-39 154 708,37	0,00
- MANAGOLD	2222 SERVICES	42 215 000,00	100%	42 215 000,00	42 215 000,00	31/12/2023	111 233 280,00	20 487 720,00	177 969 625,18
- TRADIST	2222 SERVICES	233 400,00	20%	233 400,00	233 400,00	31/12/2023	-6 642 473,85	448 382,15	0,00
- DADES	15271793 MINES	50 000 000,00	100%	49 999 600,00	49 999 600,00	31/12/2023	57 392 308,44	1 129 702,90	0,00
- GGM	52675392 MINES	50 000 000,00	100%	49 999 700,00	49 999 700,00	31/12/2023	49 785 880,87	-200 292,39	0,00
- MAA	52457449 MINES	50 000 000,00	0%	200,00	200,00	31/12/2023	48 867 146,68	-1 024 490,06	0,00
MANATECHNOLOGY	53670671 SERVICES	500 000,00	35%	175 000,00	175 000,00	31/12/2023	2 138 000,00	1 638 000,00	0,00
TOTAL		1 789 075 870,02	--	5 050 539 149,66	4 330 539 449,66	--	6 536 574 141,70	424 044 996,45	328 979 025,18

La valeur actuelle de la participation AGM (Akka Gold Mining), CMG et OUMEJRANE correspond à leurs valeurs d'utilités obtenues par actualisation des cash flows futurs. Cette valeur d'utilité tient compte des perspectives de développement significatif de l'activité Cuivre et reste supérieure à son prix d'acquisition.

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice Clos le 31.12.2023

NATURE	Montant		DOTATIONS		REPRISES		Montant
	début exercice	d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	fin exercice
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	588 303 266,21		131 696 433,79				719 999 700,00
2. Provisions réglementées							
3. Provisions durables pour risques et charges			54 431 726,08				54 431 726,08
SOUS TOTAL (A)	588 303 266,21		186 128 159,87				774 431 426,08
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	30 334 000,00			23 568 000,00			23 568 000,00
5. Autres Provisions pour risques et charges	3 363 971,45		2 179 741,25			3 363 971,45	2 179 741,25
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie							
SOUS TOTAL (B)	33 697 971,45		2 179 741,25	23 568 000,00		3 363 971,45	25 747 741,25
TOTAL (A + B)	622 001 237,66		188 307 901,12	23 568 000,00		3 363 971,45	800 179 167,33

TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice Clos le 31.12.2023

CRÉANCES	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et Organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	3 066 575 075,10	2 939 364 809,05	127 210 266,05	0,00	3 066 565 075,10	0,00	3 066 565 075,10	
- Prêts immobilisés	3 066 565 075,10	2 939 354 809,05	127 210 266,05		3 066 565 075,10		3 066 565 075,10	
- Autres créances financières	10 000,00	10 000,00						
DE L'ACTIF CIRCULANT	5 731 058 281,41	479 052 999,40	5 228 437 282,01	23 568 000,00	1 919 970 028,23	95 296 823,18	5 609 051 540,67	
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	29 167 413,77	29 167 413,77					29 000 000,00	
- Clients et comptes rattachés	1 008 084 851,36	378 259 892,41	629 824 958,95		885 264 261,32		1 008 084 851,36	
- Personnel	214 268,36		214 268,36					
- État	95 296 823,18	71 625 693,22	23 671 129,96			95 296 823,18		
- Comptes d'associés	4 595 534 689,31		4 571 966 689,31	23 568 000,00	1 034 705 766,91		4 571 966 689,31	
- Autres débiteurs								
- Comptes de régularisation-Actif	2 760 235,43		2 760 235,43					
Total	8 797 633 356,51	3 418 417 808,45	5 355 647 548,06	23 568 000,00	4 986 535 103,33	95 296 823,18	8 675 616 615,77	

TABLEAU DES DETTES

Exercice Clos le 31.12.2023

CRÉANCES	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES				
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'État et Organismes Publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	5 000 000 000,00	5 000 000 000,00						
- Emprunts obligataires	2 000 000 000,00	2 000 000 000,00	0,00					
- Autres dettes de financement	3 000 000 000,00	3 000 000 000,00	0,00					
DU PASSIF CIRCULANT	2 105 535 854,45	3 777 312,57	2 101 758 541,88		3 732 363,55	50 186 452,17	1 877 157 025,55	
- Fournisseurs et comptes rattachés	115 496 010,74	3 777 312,57	111 718 698,17		3 732 363,55		80 059 113,49	
- Clients créditeurs, avances et acomptes								
- Personnel	16 571 251,25		16 571 251,25					
- Organismes sociaux	13 944 681,11		13 944 681,11			13 944 681,11		
- État	36 241 771,06		36 241 771,06			36 241 771,06		
- Comptes d'associés	1 797 097 912,06		1 797 097 912,06				1 797 097 912,06	
- Autres créanciers								
- Comptes de régularisation-Passif	126 184 228,23		126 184 228,23					
Total	7 105 535 854,45	5 003 777 312,57	2 101 758 541,88		3 732 363,55	50 186 452,17	1 877 157 025,55	

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL

Exercice Clos le 31.12.2023

Rubriques	Date de la 1 ^{ère} échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							À moins d'un an	À plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
BMW	20/08/2018	60	599 999,99	5	675 993,80	114 791,40	0,00	0,00	50 000,00	CONTRAT
BMW	01/07/2018	60	599 999,99	5	688 748,40	63 773,00	0,00	0,00	50 000,00	CONTRAT
BMW	01/07/2018	60	599 999,99	5	688 748,40	63 773,00	0,00	0,00	50 000,00	CONTRAT
BMW	15/04/2019	60	599 999,99	5	608 475,60	162 260,16	40 575,04	0,00	6 000,00	CONTRAT
BMW	15/04/2019	60	599 999,99	5	608 475,60	162 260,16	40 575,04	0,00	6 000,00	CONTRAT
BMW	01/09/2020	48	599 999,96	4	457 990,12	197 656,56	134 979,56	0,00	6 000,00	CONTRAT
DS7	01/06/2021	60	600 887,40	5	190 281,01	120 177,48	120 177,48	170 251,43	4 443,88	CONTRAT
CHEROKE	25/02/2022	60	554 990,10	5	0,00	152 357,52	152 357,52	152 357,52	0,00	
Total			4 755 877,41	--	3 918 712,93	1 037 049,28	488 664,64	322 608,95	172 443,88	--

Néant

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice Clos le 31.12.2023

Tiers Crédeurs ou Tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'in- scription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
<h1>Néant</h1>					
Sûretés données					
Sûretés reçues					

(1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 - (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Exercice Clos le 31.12.2023

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
. Avals et cautions	17 000,00	19 000,00
. Engagements en matières de pensions de retraites et obligations similaires	18 614 114,78	19 303 000,00
. Autres engagements donnés		
- Gain latent sur contrats de couvertures		
- Perte latente sur contrats de couvertures	204 135 514,90	200 347 070,00
TOTAL (I)	222 766 629,68	219 669 070,00

(I) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....

ENGAGEMENTS REÇUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions		
* Autres engagements reçus		
TOTAL		

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C

Exercice Clos le 31.12.2023

POSTE	ELEMENTS	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	CHARGES D'EXPLOITATION		
2	612 - Achats consommés de matières et fournitures	34 857 906,13	32 459 074,72
3	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages		10 138,86
4	* Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)		
5	* Achats non stockés de matières et de fournitures	3 384 865,74	3 645 331,02
6	* Achats de travaux, études et prestations de services	31 349 632,89	28 803 604,84
7	TOTAL	69 592 404,76	64 918 149,44
8	Cotisation au fond de garantie		
9	Autre charges externe spécifique		
10	Service dépositaire central	123 407,50	
11	TOTAL	209 257 235,72	200 044 746,10
12	613/614 - *Autres charges externes	69 825 611,20	70 208 447,22
13	* Locations et charges locatives	4 852 461,62	4 011 216,00
14	* Redevances de crédit-bail	1 037 049,28	1 241 181,02
15	* Entretien et réparations	15 969 844,17	10 692 276,71
16	* Primes d'assurances	506 540,72	517 643,47
17	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	8 003,10	99 194,00
18	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	7 989 655,38	18 261 797,97
19	* Redevances pour brevets, marques, droits.....	20 000,00	
20	* Transports	1 339 815,60	472 489,46
21	* Déplacements, missions et réceptions	22 528 478,23	21 661 111,20
22	* Reste du poste des autres charges externes	15 573 763,10	13 251 536,49
23	TOTAL	69 825 611,20	70 208 447,22
24	617 - * Charges de personnel	106 703 507,32	97 086 862,93
25	* Rémunération du personnel	71 180 997,95	62 353 817,75
26	* Charges sociales	24 326 748,40	22 284 942,24
27	* Reste du poste des charges de personnel	11 195 760,97	12 448 102,94
28	TOTAL	106 703 507,32	97 086 862,93
29	618 - Autres charges d'exploitation	1 577 000,00	1 622 000,00
30	* Jetons de présence	1 577 000,00	1 622 000,00
31	* Pertes sur créances irrécouvrables		
32	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
33	TOTAL	1 577 000,00	1 622 000,00
34	CHARGES FINANCIERES		
35	Charges d'intérêts	321 057 989,28	135 664 917,33
36	Intérêt des emprunts et dettes	319 272 151,73	135 723 351,90
37	Intérêts sur prêts-emprunts de titres		
38	Intérêts sur opérations de pension		
39	Autres charges d'intérêts	1 785 837,55	-58 434,57
40	TOTAL	321 057 989,28	135 664 917,33
41	Pertes sur cession de titres et valeurs de placement		
42	Pertes sur cession de titres et valeurs de placement		
43	TOTAL		
44	Pertes sur titres et valeurs recus en pension et vendus ferme		
45	Pertes sur actions recues en pension et vendu ferme		
46	perles sur obligations recues en pension et vendu ferme		
47	Pertes sur autre titres		
48	TOTAL		
49	Indemnité de réméré		
50	TOTAL	1 785 837,55	-58 434,57
51	Autres charges financières		
52	Pertes sur des créances liées à des participations		

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C

Exercice Clos le 31.12.2023

POSTE	ELEMENTS	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
PRODUITS D'EXPLOITATION			
711	Ventes de marchandises		
	Ventes de marchandises au Maroc		
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	TOTAL		
712	Ventes des biens et services produits	368 232 379,69	380 161 593,39
	Ventes de biens au Maroc		
	Ventes de biens à l'étranger		
	Ventes de services au Maroc	201 732 249,57	179 294 297,82
	Ventes de services à l'étranger	166 500 130,12	193 760 295,57
	Redevances pour brevets, marques, droits...		
	Reste du poste des ventes et services produits		7 107 000,00
	TOTAL	368 232 379,69	380 161 593,39
713	Variation des stocks de produits		
	Variation des stocks de biens produits (+ ou -)		
	Variation des stocks des services produits (+ ou -)		
	Variation des stocks des produits en cours (+ ou -)		
	TOTAL		
718	Autres produits d'exploitation	300 000,00	2 664 141,28
	Jetons de présence reçus	300 000,00	300 000,00
	Reste du poste (produits divers)		2 364 141,28
	TOTAL	300 000,00	2 664 141,28
719	Reprises d'exploitation; transferts de charges		8 603 834,40
	Reprises d'exploitation		8 603 834,40
	Transferts de charges		
	TOTAL		8 603 834,40
PRODUITS FINANCIERS			
738	Intérêts et autres produits financiers	379 072 549,94	180 918 325,51
	* Intérêt et produits assimilés	379 072 549,94	180 918 325,51
	* Revenus des créances rattachées à des participations		
	* Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	Total	379 072 549,94	180 918 325,51

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

Exercice Clos le 31.12.2023

INTITULÉ	MONTANT	MONTANT
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE	315 279 054,53	
Bénéfice net		
Perte nette		
II. RÉINTEGRATIONS FISCALES	144 436 054,72	
RÉINTEGRATIONS FISCALES COURANTES	118 023 841,72	
Excédent non déductible sur les cadeaux	138 079,00	
- Amort et/ou redevance non déductibles (location véhicule)	755 452,80	
- Écart conversion Passif	53 010 727,42	
- Autres charges sur exercice antérieur	4 846 115,20	
- Excédent non déductible sur intérêts comptes courants	21 498 530,73	
- Retenue à la source / prestations	16 564 136,57	
- Fonds spécial 126	20 000 000,00	
- Dons non déductible	1 210 800,00	
RÉINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES	26 412 213,00	
- Impôt sur les résultats	2 844 213,00	
- Provision dépréciation Créances	23 568 000,00	
III. DÉDUCTIONS FISCALES		523 294 127,51
DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES		492 960 127,51
- Reprise écart de conversion N-2022		163 981 102,33
- Dividendes		328 979 025,18
DÉDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		30 334 000,00
- Reprise dépréciation créances		30 334 000,00
Total	459 715 109,25	523 294 127,51
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		63 579 018,26
V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)		
. Déficit net fiscal (B)		63 579 018,26
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS	31 179 690,46	
VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER	27 739 162,00	
Exercice n-4		
Exercice n-3	27 739 162,00	
Exercice n-2		
Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔT

Exercice Clos le 31.12.2023

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT		MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C	(+,-)	334 696 024,14
Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	118 023 841,72
Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	492 960 127,51
Résultat courant théoriquement imposable	(=)	-40 240 261,65
Impôt théorique sur résultat courant	(-)	2 844 213,00
Résultat courant après impôts	(=)	-43 084 474,65

II. INDICATION DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

PASSIFS ÉVENTUELS

Exercice Clos le 31.12.2023

Les déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'impôt sur les revenus (IR) ainsi que les déclarations sociales de la CNSS non prescrites pourraient faire l'objet d'un contrôle des rappels.

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice Clos le 31.12.2023

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T V A Facturée	21 242 900,78	60 462 127,62	54 931 541,50	26 773 486,90
B. T V A Récupérable	4 277 042,74	13 267 114,98	14 419 557,34	3 124 600,38
* sur charges	4 277 042,54	13 173 937,96	14 326 492,64	3 124 487,86
* sur immobilisations	0,20	93 177,02	93 064,70	112,52
C. T V A due ou crédit de T V A = (A - B)	16 965 858,04			23 648 886,52

ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 999 130 800 Dh

Exercice Clos le 31.12.2023

Principaux associés					NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action	MONTANT DU CAPITAL			
Nom, prénom	Associés	Identifiant Fiscal	N° C.N.I.	N°C.E.	Adresse	Exercice précédent	Exercice actuel	ou part sociale	Souscrit	Appelé	Libéré
					2	3	4	5	6	7	8
	AL MADA	10850127			60,RUE D ALGER - CASABLANCA	8135590	7643090	100	764 309 000,00	764 309 000,00	764 309 000,00
M. Bassim JAÏ HOKIMI			B387850		3 ALLEE DES MIMOSAS ANFA CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
M.Abdellaziz ABARRO			B74177		7 RUE DES SAPINS ANFA CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
	SIGER	3316303			5 AVENUE LA PRINCESSE LAILA MERYEM RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
	S.F.G.P.	1085081			60,RUE D ALGER - CASABLANCA	2	2	100	200,00	200,00	200,00
	NAPHTA	1085054			60,RUE D ALGER - CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
	SAMINE	3300588			Twin Center,Tour A Bd Zerktoumi et Massira - Casa- blanca	1	1	100	100,00	100,00	100,00
	CTT	1086122			Twin Center,Tour A Bd Zerktoumi et Massira - Casa- blanca	1	1	100	100,00	100,00	100,00
	OFFICE NATIONAL DES HY- DROCARBURES ET DES MINES	3304540			5 BD MOULAY HASSAN RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
OUHMANE FADWA			B256893		10 ANGLE BIR HAKIM ET ABOU DABI OISIS CASA- BLANCA	44	44	100	4 400,00	4 400,00	4 400,00
BENYAKHLEF RACHID			C801245			1	1	100	100,00	100,00	100,00
OURIAGLI MOHAMED HASSAN			A25296		VILLA DES IRIS 17 BIS RUE DE LA PAPETERIE QUAR- TIER DES CRETES	1	1	100	100,00	100,00	100,00
NOUFISSA KESSAR			BE40716		VILLA CAYOLA N°16 CASA	1	1	100	100,00	100,00	100,00
TOUMI IMAD			B480599		Twin Center,Tour A Bd Zerktoumi et Massira - Casa- blanca	1	1	100	100,00	100,00	100,00
ARROUB RAMSES			A260311			1	1	100	100,00	100,00	100,00
	DAN MAROC	1085087			60 RUE D ALGER CASABLANCA	0	492500	100	49 250 000,00	49 250 000,00	49 250 000,00
	C I M R	365305			100 BD ABDELMOUMEN CASABLANCA	868565	868565	100	86 856 500,00	86 856 500,00	86 856 500,00
	Wafa ASSURANCE	50376213			1 BD ABDELMOUMEN CASABLANCA	76934	0	100	0,00	0,00	0,00
DIVERS PORTEURS			11111			910161	987095	100	98 709 500,00	98 709 500,00	98 709 500,00
						9991308	9991308	--	999 130 800,00	999 130 800,00	999 130 800,00

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ÉTAT POUR LE CALCUL DE L'IMPÔT DÛ PAR LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES D'ENCOURAGEMENTS AUX INVESTISSEMENTS

Exercice Clos le 31.12.2023

RUBRIQUES 1	Ensemble des produits 2	Ensemble des produits correspondant à la base imposable 3	Ensemble des produits correspondant au numérateur taxable 4
Ventes			
1 Ventes imposables	166 500 130,12	166 500 130,12	166 500 130,12
2 Ventes exports	201 732 249,57	201 732 249,57	201 732 249,57
3 Ventes exonérées à 50%			
Lotissement et promotion immobilière			
4 Ventes et locations imposables			
5 Ventes et locations exclues à 100%			
6 Ventes et locations exclues à 50%			
Prestations de services			
7 Imposables			
8 Exonérées à 100%			
9 Exonérées à 50%			
10 Produits accessoires, Produits financiers, dons & libéralités	769 452 753,11	769 452 753,11	769 452 753,11
11 Subventions d'équipement			
12 Subventions d'équilibre			
12a Imposables			
12b Exonérées à 100%			
12c Exonérées à 50%			
13 Totaux partiels	1 137 685 132,80	1 137 685 132,80	1 137 685 132,80
14 Profit net global des cessions après abattement pondéré			
15 Autres profits exceptionnels			
16 Total général (13+14+15)	1 137 685 132,80	1 137 685 132,80	1 137 685 132,80

RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Exercice Clos le 31.12.2023

NATURE DES INDICATIONS	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs	2 739 783 858,05	3 485 148 525,58	3 501 461 411,19
OPÉRATIONS ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
1. Chiffres d'affaires hors taxes	293 527 097,17	380 161 593,39	368 232 379,69
2. Résultat avant impôt	620 903 922,83	951 294 043,33	318 123 633,53
3. Impôt sur les résultats	2 620 000,00	6 146 040,00	2 844 213,00
4. Bénéfices distribués		199 826 160,00	299 739 240,00
5. Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	0,00	618 283 922,83	645 408 763,33
RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par action et S A R L)			
Résultat net par action ou part social			
Bénéfices distribués par action ou part social			

PERSONNEL

Montant des salaires bruts de l'exercice	56 905 653,51	62 353 817,75	71 180 997,95
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	92	117	121

ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice Clos le 31.12.2023

ÉLÉMENTS	MONTANT	ÉLÉMENTS	MONTANT
A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		B. AFFECTATION DES RÉSULTATS	
Décision AGO du..... 31/05/2023		* Réserve légale	
* Report à nouveau	-341 360 060,97	* Autres réserves	
* Résultats nets en instance d'affectation		* Tantièmes	
* Résultat net de l'exercice	945 148 003,33	* Dividendes (affectés après distribution à l'augmentation du Capital social)	299 739 240,00
* Prélèvements sur les réserves		* Autres affectations (en instance d'affectation)	
* Autres prélèvements		* Report à nouveau	304 048 702,36
TOTAL A	603 787 942,36	TOTAL B	603 787 942,36

TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE

Du 01.01.2022 au 31.12.2023

NATURE	Entrée contre -valeur en DH	Sorties contre -valeur en DH
.Financement permanent		
.Immobilisations brutes		
.Rentrée sur Immobilisations		
.Remboursement des dettes de financement		
.Produits	166 500 130,12	
.Charges		14 715 155,40
TOTAL DES ENTRÉES	166 500 130,12	
TOTAL DES SORTIES		14 715 155,40
BALANCE DEVICES		151 784 974,72
TOTAL	166 500 130,12	166 500 130,12

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

Exercice Clos le 31.12.2023

I DATATION

Date de clôture (1)	31-Décembre-2023
Date d'établissement des états de synthèse (2)	20-mars-2024
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèses	

II ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	INDICATION DES ÉVÈNEMENTS
	Favorables
	Défavorables:

Néant

COMPTES
CONSOLIDÉS
Au 31 décembre 2023

Comptes consolidés

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Exercice Clos le 31.12.2023

(En millions de dirhams)	Note	31-déc.-23	31-déc.-22
Chiffre d'affaires	5	7 507,6	9 645,2
Autres produits de l'activité		286,4	143,6
Produits des activités ordinaires		7 794,0	9 788,9
Achats	6	(3 766,0)	(4 273,1)
Autres charges externes	6	(1 975,4)	(2 268,8)
Frais de personnel	7	(1 281,4)	(1 264,3)
Impôts et taxes		(111,9)	(112,9)
Amortissements et provisions d'exploitation	8	(1 397,0)	(1 446,8)
Autres produits et charges d'exploitation		1 782,4	1 570,0
Charges d'exploitation courantes		(6 749,3)	(7 795,8)
Résultat d'exploitation courant		1 044,7	1 993,0
Cessions d'actifs		2,6	(0,3)
Résultats sur instruments financiers		17,3	(16,8)
Autres produits et charges d'exploitation non courants		(62,9)	(6,3)
Autres produits et charges d'exploitation	9	(43,1)	(23,5)
Résultat des activités opérationnelles		1 001,6	1 969,6
Produits d'intérêts		144,9	48,9
Charges d'intérêts		(486,5)	(289,4)
Autres produits et charges financiers		(37,0)	94,4
Résultat financier	10	(378,6)	(146,0)
Résultat avant impôts des entreprises intégrées		623,0	1 823,6
Impôts sur les bénéfices	11	(82,0)	(63,6)
Impôts différés	11	95,8	(165,5)
Résultat net des entreprises intégrées		636,8	1 594,5
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(95,8)	156,8
Résultat net des activités poursuivies		541,0	1 751,3
Résultat net des activités abandonnées		-	-
Résultat de l'ensemble consolidé		541,0	1 751,3
Intérêts minoritaires		26,6	136,7
Résultat net - Part du groupe		514,4	1 614,5
Nb d'actions - mère	36	9 991 308	9 991 308
Calcul du résultat par action	36	51,5	161,6

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice Clos le 31.12.2023

ACTIF	(En millions de dirhams)	Note	31-déc.-23	31-déc.-22
Goodwill		14	305,4	305,4
Immobilisations incorporelles, net		15	3 898,3	2 701,7
Immobilisations corporelles net		16	9 665,7	7 487,4
Immobilisations en droit d'usage			192,2	232,7
Immeubles de placement, net		16	8,9	8,9
Participations dans les entreprises associées			150,1	312,3
Autres actifs financiers		17	367,9	352,3
- Instruments dérivés de couverture			8,8	25,1
- Prêts et créances, net			47,7	64,8
- Actifs financiers à la juste valeur par résultat			311,3	262,4
Impôts différés actifs			65,8	11,7
Autres débiteurs non courants, net			46,9	
Actif non courant			14 701,1	11 412,4
Autres actifs financiers			31,7	10,2
- Instruments financiers dérivés			31,7	10,2
Stocks et en-cours, net		18	1 823,5	1 759,1
Créances clients, net		19	1 532,0	1 576,2
Autres débiteurs courants, net			2 413,3	2 051,1
Trésorerie et équivalent de trésorerie		20	2 740,5	2 496,1
Actif courant			8 541,1	7 892,7
Total actif			23 242,2	19 305,2

PASSIF	(En millions de dirhams)	Note	31-déc.-23	31-déc.-22
Capital			999,1	999,1
Primes d'émission et de fusion			1 657,3	1 657,3
Réserves			4 075,2	2 807,0
Ecart de conversion			318,9	499,0
Résultat net part du groupe			514,4	1 614,5
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère		21	7 565,0	7 576,9
Intérêts minoritaires			662,7	631,0
Capitaux propres de l'ensemble consolidé			8 227,7	8 208,0
Provisions		22	215,4	195,5
Avantages du personnel		23	252,7	276,0
Dettes financières non courantes		25	6 832,1	5 440,2
- Instruments financiers dérivés		26	244,7	209,2
- Dettes envers les établissements de crédit			4 496,1	3 104,3
- Dettes représentées par un titre			2 000,0	2 000,0
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage			91,3	126,8
Impôts différés Passifs			29,5	72,4
Autres créditeurs non courants			70,8	0,3
Passif non courant			7 400,6	5 984,4
Dettes financières courantes		25	3 010,0	900,6
- Instruments financiers dérivés		26	1,8	26,3
- Dettes envers les établissements de crédit			3 008,2	874,3
Dettes fournisseurs courantes		24	1 924,5	1 553,3
Autres créditeurs courants			2 679,5	2 658,9
Passif courant			7 614,0	5 112,8
TOTAL PASSIF			15 014,5	11 097,2
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			23 242,2	19 305,2

Exercice Clos le 31.12.2023

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Capital	Réserves	Écart de conversion	Résultat net part Groupe	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
AU 1^{ER} JANVIER 2022	999	3 774	154	861	5 789	455	6 244
Résultat net de la période				1 615	1 615	137	1 751
Résultat couverture des flux de trésorerie		47			47	7	54
Pertes et profits de conversion			345		345	11	355
Gains / pertes actuariels		34			34	3	36
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global		(9)	0		(9)	(0)	(9)
Autres éléments du résultat global					0		0
Résultat global total de l'année	0	72	345	1 615	2 031	157	2 188
Dividendes distribués		(200)			(200)	(33)	(233)
Autres transactions avec les actionnaires		(43)	0		(43)	52	9
Transfert en résultat non distribué		861		(861)	0		0
Total des transactions avec les actionnaires	0	618	0	(861)	(243)	19	(224)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	999	4 464	499	1 615	7 577	631	8 208
AU 1^{ER} JANVIER 2023	999	4 464	499	1 615	7 577	631	8 208
Résultat net de la période				514	514	27	541
Résultat couverture des flux de trésorerie		(23)			(23)	(10)	(32)
Pertes et profits de conversion			(180)		(180)	(10)	(190)
Gains / pertes actuariels		45			45	3	48
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global		(28)	(0)		(28)	(2)	(30)
Autres éléments du résultat global		(41)			(41)		(41)
Résultat global total de l'année	0	(46)	(180)	514	288	8	296
Dividendes distribués		(300)			(300)	(33)	(332)
Autres transactions avec les actionnaires			0		0	56	56
Transfert en résultat non distribué		1 615		(1 615)	0		0
Total des transactions avec les actionnaires	0	1 315	0	(1 615)	(300)	23	(276)
AU 31 DÉCEMBRE 2023	999	5 732	319	514	7 565	663	8 228

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Exercice Clos le 31.12.2023

(En millions de dirhams)	31-déc.-23	31-déc.-22
Résultat net de l'ensemble consolidé	541,0	1 751,3
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	1 417,2	1 483,0
Profits/pertes de réévaluation (juste valeur)	(17,3)	16,8
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(37,4)	0,3
Elimination des profits et pertes sur JV Quote part Mise en équivalence	95,8	(156,8)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 999,4	3 094,6
Elimination de la charge (produit) d'impôts	(13,8)	229,1
Elimination du coût de l'endettement financier net	486,5	289,4
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	2 472,1	3 613,0
Incidence de la variation du BFR	73,4	(1 044,5)
Impôts différés	(31,4)	(20,4)
Impôts payés	(82,0)	(63,6)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 432,1	2 484,5
Incidence des variations de périmètre	(571,9)	0,0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 755,9)	(2 173,7)
Acquisition d'actifs financiers	(61,0)	0,0
Variation des autres actifs financiers	15,6	(2,5)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2,6	0,1
Cessions d'actifs financiers	5,1	
Dividendes reçus	52,4	56,9
Intérêts financiers versés	(486,5)	(289,4)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 799,6)	(2 408,6)
Augmentation de capital	(0,2)	0,0
Emission de nouveaux emprunts	2 001,9	1 500,0
Remboursement d'emprunts	(2 111,5)	(1 617,6)
Remboursement dettes de location	(34,8)	(6,4)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(299,8)	(199,9)
Dividendes payés aux minoritaires	(32,6)	(33,2)
Variation des comptes courants associés	(5,9)	574,5
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(482,8)	217,4
Incidence de la variation des taux de change	(99,2)	169,4
Variation de la trésorerie et équivalent de trésorerie	(1 949,4)	462,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture*	1 909,4	1 446,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture*	(39,9)	1 909,4
Variation de la trésorerie et équivalent de trésorerie	(1 949,4)	462,7

* Ce montant de Trésorerie et équivalents de trésorerie n'est pas en lecture directe au niveau du bilan dans la mesure où la Trésorerie- Passif est comprise dans les dettes courantes envers les établissements de crédit.

Exercice Clos le 31.12.2023

ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc.-23	31-déc.-22
Résultat de l'exercice	541,0	1 751,3
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger	(189,8)	355,4
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	(32,4)	54,2
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariaux sur les obligations des régimes à prestations définies	48,2	36,1
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	(29,9)	(9,4)
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées	-	-
Autres éléments du résultat global	(41,0)	0,0
Frais d'augmentation de capital des filiales	-	-
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	(244,9)	436,4
Résultat Global total de l'année	296,1	2 187,7
Dont Intérêts minoritaires	8,1	157,0
Dont Résultat global net - Part du Groupe	288,0	2 030,7

Notes aux comptes consolidés

NOTE 1: DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

NOTE 2: ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

NOTE 3: RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

NOTE 4: INFORMATIONS SECTORIELLES

NOTE 5: CHIFFRE D'AFFAIRES

NOTE 6: ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

NOTE 7 : FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

NOTE 8 : AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

NOTE 9 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

NOTE 10 : RÉSULTAT FINANCIER

NOTE 11 : LA CHARGE D'IMPOT

NOTE 12 : ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES ET PASSIFS LIES

NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION

NOTE 14 : GOODWILL

NOTE 15 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

NOTE 16 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

NOTE 17 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS

NOTE 18 : STOCKS ET EN-COURS

NOTE 19 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

NOTE 20 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

NOTE 21 : CAPITAUX PROPRES

NOTE 22 : PROVISIONS

NOTE 23 : AVANTAGES DU PERSONNEL

NOTE 24 : DETTES FINANCIERES

NOTE 25 : DETTS FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

NOTE 26 : INSTRUMENTS FINANCIERS

NOTE 27 : AUTRES ENGAGEMENTS

NOTE 28 : PASSIFS EVENTUELS

NOTE 29 : PARTIES LIEES

NOTE 30 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 31 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NOTE 32 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2023

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le Groupe Managem est un opérateur de référence du secteur minier au Maroc et dans la région, avec deux grands métiers : l'exploitation minière et l'hydrométallurgie.

Les activités du Groupe incluent l'exploration, l'extraction, la valorisation et la commercialisation de substances minérales.

Parallèlement à ces activités, le Groupe intervient également au niveau de la recherche & développement et l'ingénierie visant le développement de nouvelles méthodes et procédés d'exploitation des gisements miniers.

Les opérations du Groupe sont principalement conduites au Maroc avec une présence au niveau de certains pays africains, à travers des projets en construction en Guinée, Sénégal, Soudan et en RDC ainsi que des projets d'exploration au Soudan.

Les principaux produits du Groupe sont : Or, Cobalt, Argent, Zinc, Cuivre et Plomb.

NOTE 2. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE

- ▶ Baisse importante des cours de vente du Zinc et du Cobalt de respectivement -24% et -40% par rapport à 2022, impactant significativement les résultats de CTT, LAMKAL et CMG.
- ▶ Baisse du taux de change de la clôture 2023 par rapport à la clôture de 2022 impactant négativement la revalorisation des créances libellées en devises
- ▶ Perturbations des activités d'exploitation des carrières à TRI-K en conséquence des tensions sociales et sociétales dans la région ;
- ▶ Baisse de la production de Cobalt provenant de la mine de Bou-azzer en vue de sauvegarder la ressource dans un contexte marqué par l'effondrement des cours de cobalt
- ▶ Consolidation des performances de production des autres mines du Groupe.
- ▶ Baisse de la part dans les résultats de la société Lamikal en raison de la baisse des cours de Cobalt ;
- ▶ Avancement dans les travaux de construction du projet Tizert.
- ▶ Finalisation des travaux de l'unité de traitement de la black Mass et lancement des tests de démarrage
- ▶ Clôture de la transaction avec IAM GOLD pour les actifs au Sénégal. En cours pour la Guinée et le Mali.
- ▶ Signature de l'Avenant n° 2 de la convention minière pour le développement du projet BOTO
- ▶ Reprise des travaux de construction du projet Boto et sécurisation de son financement

Situation des activités au soudan :

- ▶ Suspension temporaire des activités de production et d'exploration au Soudan depuis le 20 avril 2023 en raison des perturbations des chaînes logistiques, entravant les opérations d'approvisionnement en Gasoil, en explosifs et en ravitaillement, rendant impraticable la poursuite des activités opérationnelles dans des conditions normales. Toutefois depuis le retour au calme dans la région à partir de septembre 2023, on note une reprise progressive des activités d'exploration et d'exploitation,
- ▶ Au 31 Décembre 2023, les états de synthèse des entités soudanaises ont été arrêtés selon les principaux principes suivants :
 - Les états financiers sont établis selon le principe de continuité d'exploitation
 - La baisse du niveau de production (sous-activité) n'est pas prise en compte dans l'évaluation du coût de production des stocks.
 - Les amortissements des immobilisations ont été régulièrement comptabilisés et ce malgré l'utilisation réduite des actifs

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 26 juin 2009, les états financiers consolidés du Groupe sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (« Normes IFRS ») et interprétations telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2023.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interprétations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après et ont été appliqués pour l'exercice 2023 ainsi que pour les périodes comparatives présentées.

Les comptes consolidés du groupe ont été arrêtés le 20 Mars 2024 par le conseil d'administration.

3.2. Nouvelles normes et interprétations

Normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023

L'Union européenne a adopté les textes suivants qui sont d'application obligatoire par le Groupe pour son exercice ouvert le 1er janvier 2023 :

- ▷ IFRS 17 « Contrats d'assurances » - Amendements à IFRS 17 Publiés le 25 juin 2020 et Amendement à IFRS 17 et IFRS 9 publiés le 9 décembre 2021
- ▷ Amendements à la norme IAS 1 « Informations à fournir sur les méthodes comptables » :

Ces amendements ont pour objectif d'améliorer la pertinence des informations sur les méthodes comptables communiquées dans les notes annexes aux états financiers et l'utilité de ces informations pour les investisseurs et les utilisateurs des états financiers.

Le Groupe prend en compte ces amendements pour la présentation de ses états financiers consolidés.

- ▷ Amendements à la norme IAS 8 « Définition d'une estimation comptable »

Ces amendements visent à faciliter la distinction entre les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables. Le Groupe prend en compte ces amendements pour la présentation de ses états financiers consolidés.

- ▷ Amendements à la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat - Impôts différés relatifs à des actifs et des passifs relevant d'une même transaction »

Ces amendements viennent préciser et réduire le champ d'application de l'exemption offerte par la norme IAS 12 de ne pas comptabiliser d'impôt différé lors de la comptabilisation initiale d'un actif et d'un passif.

Sont ainsi exclus du périmètre de l'exemption les contrats de location et les obligations de démantèlement pour lesquels les entreprises comptabilisent à la fois un actif et un passif et devront désormais comptabiliser des impôts différés. L'objectif de ces amendements est de réduire l'hétérogénéité dans la comptabilisation de l'impôt différé relatif aux contrats de location et aux obligations de démantèlement. Depuis la date de première application de la norme IFRS 16, le Groupe considère les droits d'utilisation et les dettes locatives comme une transaction unique.

Ainsi, en date de première comptabilisation, la valeur de l'impôt différé actif généré compense celle de l'impôt différé passif. Les différences temporelles nettes résultant des variations ultérieures du droit d'utilisation et de la dette locative entraînent dans un second temps la constatation d'un impôt différé.

Cet amendement n'a donc aucun effet sur les états financiers consolidés du Groupe.

Normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables par anticipation aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 ou postérieurement

Néant.

Normes, interprétations et amendements à des normes existantes publiés mais non encore applicables

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes publiés mais non encore applicables concernent :

- ▷ Amendements à la norme IAS 12 « Réforme fiscale internationale - Modèle de règles du pilier 2 » Publiés par l'IASB le 23 mai 2023.

Ces amendements introduisent une exception temporaire obligatoire à la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt différé rattachés aux impôts sur le résultat découlant des règles du Pilier 2 de l'OCDE.

Cette exception s'accompagne d'obligations d'informations spécifiques à communiquer dans les comptes consolidés. Ces informations spécifiques n'ont pas d'impact pour l'instant pour le Groupe.

- ▷ Amendements à IFRS 16 « Contrats de locations - Obligation locative découlant d'une cession-bail » Publiés par l'IASB le 22 septembre 2022.

Ces amendements apportent des clarifications sur l'évaluation ultérieure des transactions de cession-bail lorsque la cession initiale du bien répond aux critères d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » pour être comptabilisée comme une vente.

Ces amendements précisent en particulier comment évaluer ultérieurement la dette de location résultant de ces transactions de cession-bail, constituée de paiements de loyers variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux.

Ces nouvelles normes sont en cours d'analyse par le Groupe lorsqu'elles lui sont applicables.

3.3. Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont présentés en millions de dirhams (MDH), arrondis au million le plus proche. Ils sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans le résumé des notes ci-après.

3.4. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, nécessite l'utilisation des estimations et de jugements pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements. Les principales estimations retenues par le groupe sont décrites dans les notes suivantes :

- ▷ Frais de développements capitalisés : cf. note 3.9 ci-après
- ▷ Dépréciation des stocks et encours de production industrielle : cf. note 3.15 ci-après
- ▷ Dépréciation des créances clients et des prêts : cf. note 3.16.5 ci-après
- ▷ Dépréciation des actifs corporels, incorporels et Goodwill : cf. note 3.13 ci-après
- ▷ Provision pour risques et charges : cf. note 3.20 ci-après
- ▷ Comptabilisation des revenus : cf. note 3.23 ci-après
- ▷ Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers : cf. note 3.26 ci-après
- ▷ Impôts différés : cf. note 3.18.1 ci-après

3.5. Principes de consolidation

3.5.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Une entité est réputée contrôlée par le Groupe lorsque celui-ci a une exposition ou des droits sur les rendements variables de l'entité, et qu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur ces rendements. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le Groupe en obtient le contrôle, et sont exclues du périmètre de consolidation dès la date à laquelle elles cessent d'être contrôlées par le Groupe.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.5.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Conformément à la norme IFRS 11 « Partenariats », le Groupe comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence les partenariats dans lesquels il exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties (joint-ventures ou co-entreprises). Le contrôle est considéré comme conjoint lorsque les décisions concernant les activités pertinentes du partenariat requièrent le consentement unanime du Groupe et des autres parties partageant le contrôle.

Si le cas d'une activité conjointe (joint-opération) se présentait, le Groupe comptabiliserait les actifs et passifs concernés proportionnellement à ses droits et obligations vis-à-vis de l'entité.

Conformément à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et coentreprises », les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill et inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence. Un test de dépréciation est alors effectué pour la valeur comptable totale de la participation (y compris le goodwill). Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les pertes d'une entité mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe et de l'investissement net (créances long terme dont le remboursement n'est ni prévu ni probable) dans cette entité ne sont pas comptabilisées sauf si :

- ▷ Le groupe a une obligation contractuelle de couvrir ces pertes, où
- ▷ Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions d'IFRS 9.

Les participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées qui sont classées comme détenues en vue de la vente (ou incluses dans un Groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente selon IFRS 5) sont comptabilisées conformément aux dispositions de cette norme.

3.5.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées selon les dispositions de la norme IFRS 9.

3.5.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

3.5.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir des comptes annuels arrêtés au **31 décembre 2023** à l'exception des entités Managold et Manacet qui sont consolidés après retraitements des opérations significatives survenues entre leurs dates de clôture et celle du groupe.

3.6. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société MANAGEM est le Dirham Marocain, qui est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe.

3.6.1. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes des filiales étrangères autonomes, dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle du Groupe, sont convertis en dirham comme suit :

- ▷ A l'exception des capitaux propres pour lesquels les cours historiques sont appliqués, les comptes de bilan sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture,
- ▷ Les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie sont convertis sur la base des taux de change moyens de la période,
- ▷ L'écart de conversion en résultant est porté au poste "Écarts de conversion" inclus dans les capitaux propres.

Les Goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et sont exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise et sont convertis en dirham au taux de clôture.

Les comptes des entités étrangères non autonomes, dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham et dont l'activité est le prolongement de la société mère, sont convertis en dirham selon la méthode du cours historique.

3.6.2. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères (c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat.

3.7. Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle et comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- ▷ La juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- ▷ Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise.

Les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 révisée sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Lors d'une prise de contrôle d'une cible, dans laquelle le Groupe détenait une participation ne lui conférant pas de contrôle, cette participation est évaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat.

Le goodwill correspond à la différence entre la somme du coût d'acquisition et du montant comptabilisé des intérêts non assortis de contrôle et la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.8 Goodwill ».

3.8. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet d'un test ou de tests de pertes de valeur annuels ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Le goodwill est déterminé une fois pour toutes à la date de prise de contrôle ; ainsi, il n'est pas possible de l'ajuster au-delà de la période d'évaluation.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la perte de contrôle exclusif d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Les intérêts minoritaires peuvent être évalués à leur juste valeur (méthode du Goodwill complet).

3.9. Immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des frais d'exploration et de recherche minière, des brevets et des logiciels.

a. Frais d'exploration et de recherche minière

Conformément à la norme IFRS 6 : « Prospection et évaluation de ressources minérales », le Groupe maintient ses principes comptables relatifs à l'évaluation et à la comptabilisation des dépenses d'exploration minière. Ces dépenses incluent principalement les coûts directement liés aux éléments suivants :

- ▷ Études géologiques d'ordre général pour évaluer le potentiel d'une zone ou d'un permis ;
- ▷ Travaux de géologie de détail et géochimie ;
- ▷ Travaux de géophysique ;

- ▷ Travaux de sondages ;
- ▷ Travaux miniers ;
- ▷ Échantillonnage ;
- ▷ Essais de traitement.

Les dépenses d'exploration incluent également les coûts engagés pour l'obtention ou l'acquisition des droits d'explorer « permis de recherche minière ».

Les dépenses de prospection sont comptabilisées :

- ▷ À l'actif si ces dépenses permettent d'identifier de nouveaux gisements ; ou
- ▷ En charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues, si elles n'ont pas permis l'identification de nouvelles réserves minières.

Les dépenses d'exploration activées sont amorties sur la durée des réserves identifiées et revues pour perte de valeur en cas d'indices de perte de valeur.

b. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties selon les périodes suivantes :

Ce mode d'amortissement reflète fidèlement le rythme de consommation des avantages économiques.

3.10. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, font partie intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants, et ce dans la limite de la durée de vie du gisement pour les équipements et autres actifs miniers.

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location. Les durées d'amortissements de ces immobilisations sont fournies ci-après :

Types d'immobilisations corporelles	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Infrastructures minières	Linéaire	Durée d'exploitation prévisionnelle du gisement
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans

3.11. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus afin d'en retirer des loyers et/ou de valoriser le capital, plutôt que de les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

3.12. Contrats de location

Tous les contrats de location sont comptabilisés au bilan sous la forme d'un droit d'utilisation parmi les immobilisations, et d'un passif locatif.

Ce passif est évalué en date de prise d'effet du contrat de location à la valeur actualisée des paiements futurs sur la durée du contrat de location.

Ces paiements incluent les loyers fixes ou fixes en substance, les loyers variables basés sur un indice ou un taux retenu sur la base du dernier indice ou taux en vigueur, les éventuelles garanties de valeur résiduelle ainsi que le cas échéant toute somme à régler au bailleur au titre des options dont l'exercice est raisonnablement certain.

Le droit d'utilisation est comptabilisé à l'actif en date de prise d'effet du contrat de location pour une valeur égale au montant du passif locatif à cette date, ajusté des paiements versés au bailleur avant ou à cette date et ainsi non pris en compte dans l'évaluation du passif locatif, sous déduction des avantages incitatifs reçus.

Le droit d'utilisation est amorti linéairement et le passif locatif actuariellement sur la durée du contrat de location en retenant comme taux d'actualisation le taux d'emprunt marginal de l'entité preneuse.

La durée de location correspond à la période non résiliable pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser le bien sous-jacent à laquelle s'ajoutent, le cas échéant, les périodes couvertes par des options de prolongation dont le preneur juge son exercice raisonnablement certain et les périodes couvertes par des options de résiliation que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

3.13. Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs corporels et incorporels (y compris le Goodwill)

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur (Unités Génératrices de Trésorerie UGT) est constitué par les différentes mines exploitées par le Groupe.

Lorsque la valeur recouvrable d'une (UGT) est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée par le Groupe à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur la durée de vie de la mine (LOM).

► Les cash-flows futurs sont issus d'un business plan estimatif basé sur les réserves connues à date, des hypothèses de découverte pouvant participer à la production et une projection des coûts et investissements futurs ainsi qu'une projection de l'évolution des termes de vente. Il est à noter que l'évaluation des réserves

se fait systématiquement deux fois par an en fonction des nouvelles données géologiques et d'exploitation et les critères économiques (coût et cours de vente). De ce fait, la durée de vie et le business plan peuvent être revus en fonction de la mise à jour des données d'entrée.

► La valeur terminale correspond à la valeur vénale des équipements déterminée par des experts indépendants

Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent. Ces taux varient entre 5 et 10%.

Pour une filiale cotée, la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) retenue est sa capitalisation boursière à moins que celle-ci soit inférieure à la valeur nette comptable, auquel cas, une estimation de la valeur d'utilité est effectuée.

3.14. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.15. Stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le calcul de la dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes ou en charges de restructuration, le cas échéant, suivant la nature des montants concernés.

3.16. Instruments financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes :

- ▷ Actifs financiers au coût amorti ;
- ▷ Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat (« juste valeur par résultat ») ;
- ▷ Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global recyclables (« juste valeur par capitaux propres – recyclables ») ;
- ▷ Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global non recyclables (« juste valeur par capitaux propres – non recyclables »).

Le classement des actifs financiers requiert d'opérer une distinction entre instruments de dettes et instruments de capitaux propres

3.16.1. Instruments de dettes

Un instrument de dette est défini comme étant un passif financier du point de vue de l'émetteur ; tel est le cas par exemple des prêts aux établissements de crédit, des prêts à la clientèle, des bons du Trésor, des obligations émises par une entreprise privée, des créances commerciales achetées dans le cadre des contrats d'affacturage sans recours ou encore des créances commerciales des sociétés industrielles et commerciales.

La classification des instruments de dette (prêts, créances ou titres) et leur évaluation ultérieure dépendent des deux critères suivants :

- ▷ Modèle de gestion de ces actifs ou portefeuilles d'actifs financiers,
- ▷ Caractéristiques des flux contractuels de chaque actif financier.

Sur la base de ces deux critères, le Groupe classe ainsi les instruments de dettes détenus dans l'une des 3 catégories « coût amorti », « juste valeur par capitaux propres » ou « juste valeur en contrepartie du résultat » :

- ▷ **Coût amorti** : catégorie dans laquelle sont comptabilisés les instruments de dettes dont le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels et dont les flux de trésorerie contractuels sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal (critère dit de « prêt basique »).
- ▷ **Juste valeur par capitaux propres** : catégorie dans laquelle sont comptabilisés les instruments de dettes (i) dont le modèle de gestion est à la fois de détenir l'instrument afin de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs pour en retirer des plus-values (« modèle de gestion mixte ») et (ii) dont les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements du principal et d'intérêts sur le principal (critère de « prêt basique »). Lors de la cession des instruments classés dans cette catégorie, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ».
- ▷ **Juste valeur par résultat** : catégorie dans laquelle sont comptabilisés tous les instruments de dettes qui ne sont pas éligibles à un classement au coût amorti ou dans la catégorie juste valeur par capitaux propres. Cette catégorie inclut notamment les instruments de dette dont le modèle de gestion vise essentiellement à en retirer des résultats de cession, ceux qui ne répondent pas au critère de « prêt basique » (par exemple les obligations avec options de souscription d'actions) ainsi que les actifs financiers qui comportent un dérivé incorporé. Dans ce dernier cas, le dérivé incorporé n'est pas comptabilisé séparément du contrat hôte et ce dernier est comptabilisé dans son intégralité en juste valeur par résultat.

Les instruments de dette ne peuvent être désignés à la juste valeur par résultat sur option que si ce classement permet de réduire une incohérence en résultat (« mismatch comptable »), cf note 3.1.6.3. « Actifs et passifs financiers en juste valeur sur option » ci-après.

Les instruments de dette comptabilisés dans la catégorie « Coût amorti » selon évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs à la juste valeur initiale de l'actif financier. Ce taux inclut les décotes, constatées lorsque les prêts sont octroyés à des conditions inférieures aux conditions de marché, ainsi que les produits et coûts de transaction directement liés à l'émission des prêts analysés comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les instruments de dette qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, coupon couru inclus, majorée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition.

Les variations de juste valeur des instruments de dette qui sont comptabilisés à la juste valeur par résultat sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les variations de juste valeur des instruments de dette qui sont comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres sont enregistrées, hors revenus courus, sur une ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

Les revenus courus des instruments à revenu fixe sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, intégrant les primes, décotes et frais d'acquisition s'ils sont significatifs. Ils sont enregistrés en compte de résultat dans le poste « Intérêts et produits assimilés », quel que soit leur classement comptable à l'actif.

Le Groupe modifie la classification des instruments de dette en portefeuille d'une catégorie à l'autre si et seulement si le modèle de gestion de ces instruments est modifié. Le reclassement prend effet à compter du début de la période comptable qui suit celle au cours de laquelle le modèle de gestion est modifié. De tels changements ne devraient être que très rares en pratique et aucun changement de modèle de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

3.16.2. Instruments de capitaux propres

Un instrument financier est un instrument de capitaux propres si et seulement si l'émetteur n'a aucune obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier à des conditions qui lui seraient potentiellement défavorables. C'est le cas notamment des actions.

La norme IFRS 9 requiert d'enregistrer tous les instruments de capitaux propres détenus en portefeuille en juste valeur par résultat, sauf option pour la comptabilisation à la juste valeur par capitaux propres des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Cette option est irrévocable. Dans ce cas, la variation des gains et pertes latents est comptabilisée en autres éléments du résultat global (« gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ») sans jamais affecter le résultat, y compris en cas de cession. Il n'y a pas de test de dépréciation des instruments de capitaux propres en portefeuille, quel que soit leur classement comptable.

Les dividendes reçus ainsi que les pertes et gains latents ou réalisés sur instruments classés en juste valeur par résultat sont comptabilisés en « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les dividendes reçus pour les instruments de capitaux propres classés en juste valeur par capitaux propres non recyclables sont également comptabilisés en résultat en « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres ».

Les pertes et gains latents ou réalisés sur instruments classés en juste valeur par capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres, dans la rubrique « Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres ».

La politique du Groupe est de comptabiliser dans la catégorie « juste valeur par résultat » l'ensemble du portefeuille d'instruments de capitaux propres à l'exception de quelques lignes d'actions comptabilisées sur option irrévocable dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables.

3.16.3. Actifs et passifs financiers en juste valeur sur option

Lors de la comptabilisation initiale :

- ▷ Il est possible de désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si ceci peut réduire sensiblement ou éliminer un mismatch comptable ;
- ▷ Il est possible de désigner un passif financier en juste valeur par résultat dans les cas suivants :
 - Lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément ;
 - Lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulteraient de leur classement dans des catégories comptables distinctes ;
 - Lorsque le groupe de passifs financiers est géré et évalué sur la base de leur valeur de marché, conformément à une stratégie de gestion et d'investissement dûment documentée.

3.16.4. Décomptabilisation d'actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier arrivent à expiration ou si cet actif a été transféré

3.16.5. Créances commerciales

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et son comptabilisé selon la méthode du coût amorti ;

Les créances commerciales liées aux ventes de biens ou de services font l'objet de provisions pour dépréciation conformément aux dispositions de la méthode simplifiée prévues par la norme IFRS 9. Ces créances font ainsi l'objet d'une provision pour pertes de crédit attendues à maturité dès leur comptabilisation initiale sans qu'il soit procédé à une analyse de l'évolution du risque de crédit depuis cette comptabilisation.

Les pertes de crédit attendues à maturité sont calculées pour l'ensemble des créances commerciales (y compris celles non échues et/ou dont le risque de crédit ne s'est pas dégradé) en utilisant une méthode statistique, basée sur des données historiques, retraitées le cas échéant des événements exceptionnels passés et d'informations observables prospectives.

Ces provisions statistiques sont déterminées par classe homogène de créances commerciales, en fonction de la nature des activités, des produits et des clients et permettent de refléter le taux de perte attendue à maturité en fonction de l'ancienneté des créances commerciales. Ce taux de perte fait l'objet d'un suivi régulier.

3.16.6. Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés peut se résumer de la manière suivante :

Application de la comptabilité de couverture :

- ▷ Pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants au bilan, la partie couverte de ces éléments est évaluée à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en résultat et compensée pour la part efficace par les variations symétriques de juste valeur des instruments dérivés ;

- ▷ Pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée directement en autres éléments du résultat global et la part inefficace impacte les autres produits et charges financiers ;
- ▷ Pour la couverture d'investissement net à l'étranger, le gain ou la perte résultant de la couverture sera différé en autres éléments du résultat global jusqu'à la cession totale ou partielle de l'investissement.

Dans le cas où la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat.

3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à court ou moyen terme sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires liés à des opérations de financement sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

3.18. Impôts sur le résultat

3.18.1. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan à l'exception de :

- ▷ La comptabilisation initiale du goodwill ; où
- ▷ La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
 - N'est pas un regroupement d'entreprises ; et
 - Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).
 - A la date de transaction ne donne pas lieu à des montants égaux de différences temporaires déductibles et imposables.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

(a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et

(b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quel que soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ses impôts différés actifs et passifs.

3.18.2. Incertitudes relatives au traitement des impôts sur le résultat

Pour évaluer quand et comment une incertitude fiscale affecte la détermination du bénéfice imposable (perte fiscale), des bases d'imposition, des déficits reportables, des crédits d'impôt non utilisés et des taux d'imposition, une entité doit partir de l'hypothèse que l'administration fiscale contrôlera tous les montants qu'elle a le droit de contrôler et qu'elle procédera à ces contrôles en ayant l'entière connaissance de toutes les informations connexes.

Dans l'hypothèse où il serait probable que l'administration fiscale n'accepte pas le traitement fiscal retenu, IFRIC 23 indique que le montant de l'incertitude à refléter dans les états financiers doit être estimé selon la méthode qui fournira la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude.

3.19. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.20. Provisions pour risques et charges

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire

par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

Le groupe applique également l'interprétation IFRIC 21 « Comptabilisation des taxes » pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2015, tel que cela est requis par le Règlement Européen du 13 juin 2014. Cette interprétation pose comme principe que la taxe doit être comptabilisée à la date du fait générateur de l'acquittement de cette taxe.

L'interprétation considère que le fait générateur peut intervenir à une date spécifiée comme il peut intervenir à la suite de l'atteinte de certains seuils. Ceci a des impacts principalement au niveau des comptes intermédiaires.

Ainsi, la taxe professionnelle, la taxe sur services communaux et la taxe sur terrains non bâtis exigibles en totalité à la date d'arrêté des comptes intermédiaires est comptabilisée en totalité à cette date.

Par ailleurs la contribution sociale de solidarité n'est comptabilisée au niveau des comptes intermédiaires que lorsque les seuils la rendant exigible sont atteints à la date d'arrêté de ces comptes.

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et qui engendrent des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés.

3.21. Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport.

3.22. Passifs financiers

3.22.1. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêt sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats (cf. note 3.12 ci avant), la dette financière constatée en contrepartie de l'actif en droit d'utilisation est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

3.22.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créiteurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.23. Produits des activités ordinaires

3.23.1. Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont composés principalement des natures suivantes de chiffre d'affaires :

- ▷ Ventes de biens et services produits ;
- ▷ Contrats de construction ;
- ▷ Revenus locatifs.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés quand les biens ou les services promis aux clients sont fournis et pour un montant de la contrepartie que le Groupe s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services.

Ce principe fondamental est présenté sous forme d'un modèle en cinq étapes :

- ▷ Identifier les contrats avec des clients,
- ▷ Identifier les obligations de prestation prévues au contrat,
- ▷ Déterminer le prix de transaction,
- ▷ Répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation prévues au contrat, et
- ▷ Comptabiliser les produits des activités ordinaires lorsque le Groupe a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des loyers sont comptabilisés de façon linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchise, droit d'entrée...) sont étalés sur la durée ferme du bail.

Les remises commerciales ou rabais pour quantité sont comptabilisés en déduction du revenu à l'exception des actions commerciales prenant la forme d'attribution de produits gratuits qui sont comptabilisés dans le coût des ventes et provisionnés conformément aux dispositions d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Les produits des activités ordinaires relatifs à la vente de biens et d'équipements sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

3.23.2. Autres produits de l'activité

Les autres produits liés à l'activité incluent des produits à caractère non récurrent ou non directement liés aux opérations décrites dans le paragraphe « chiffre d'affaires ».

3.24. Coût de l'endettement net

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les emprunts bancaires, les emprunts obligataires et les autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location).

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif.

3.25. Évaluation à la juste valeur

i. Hiérarchie de la juste valeur

Tous les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est comptabilisée ou mentionnée dans les présents états financiers sont classés selon la hiérarchie prévue par la norme IFRS 13.

En effet, cette norme classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur :

Niveau 1 :

Les données de ce niveau s'entendent des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 :

Les données d'entrée de ce niveau 2 sont des données, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Niveau 3 :

Les données d'entrée de ce niveau sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables.

ii. Techniques d'évaluation

Les titres cotés sont évalués au cours de bourse de clôture, sauf lorsque ce dernier est jugé impertinent par rapport à la valeur des titres concernés.

Les titres non cotés sont évalués en fonction de leur valeur recouvrable.

Les instruments dérivés sont évalués à leur valeur marché à la date de clôture.

3.26. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto-détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

NOTE 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

4.1. Niveaux d'information sectorielle

La segmentation primaire du Groupe Managem est basée sur les secteurs d'activité, la segmentation secondaire est basée sur les secteurs géographiques.

Les transactions inter secteurs portent principalement sur les ventes de l'acide sulfuriques qui interviennent entre CTT et certaines filiales relevant du secteur mine notamment CMG. Ces transactions sont facturées par CTT en se référant aux prix du marché international.

4.1.1. Premier niveau d'information sectorielle : secteurs d'activité

Exploitation minière

Cette activité consiste à exploiter plusieurs gisements par le Groupe Managem ainsi qu'à produire des concentrés aussi variés comme les concentrés de zinc, cuivre, plomb et la fluorine. La production concerne également les métaux précieux tels que l'or et l'argent.

Hydrométallurgie

Cette activité porte sur la transformation et la valorisation de minerais pour obtenir des produits à forte valeur ajoutée notamment les dérivés métalliques et spécialités chimiques, tels que les cathodes de cobalt, les dérivés de nickel, l'hydroxyde de nickel, le carbonate de lithium, le sulfate de cuivre, le sulfate de cobalt, l'acide sulfurique et le trioxyde d'arsenic. L'hydrométallurgie fait appel à des techniques et technologies spécifiques comme : l'extraction liquide, électrolyse, séchage, calcination, grillage, ...etc.

4.1.2. Deuxième niveau d'information sectorielle : secteurs géographiques

Le découpage géographique des activités du Groupe retenu est le suivant :

- ▷ Maroc
- ▷ Europe
- ▷ Autre

4.2. Informations par secteur d'activité

31/12/2023	Mine	Hydro	Autres	Total
Chiffre d'affaires	7 370,1	115,2	22,3	7 507,6
Interne				
Total	7 370,1	115,2	22,3	7 507,6
Résultat des activités opérationnelles	1 052,2	-164,3	113,7	1 001,6
Résultat financier	-375,3	-27,0	23,6	-378,6
Impôts	-59,5	56,1	17,2	13,8
Résultat des activités poursuivies	617,5	-135,2	58,7	541,0

31/12/2022	Mine	Hydro	Autres	Total
Chiffre d'affaires	9 534,7	76,3	34,2	9 645,2
Interne				
Total	9 534,7	76,3	34,2	9 645,2
Résultat des activités opérationnelles	1 618,9	220,2	130,5	1 969,6
Résultat financier	-388,7	-44,6	287,3	-146,0
Impôts	-26,9	-98,3	-103,8	-229,1
Résultat des activités poursuivies	1 185,1	77,3	488,9	1 751,3

Le chiffre d'affaires divers correspond principalement aux ventes réalisées par le segment opérationnel service notamment Reminex et Techsub.

Les principaux éléments du bilan peuvent être affectés aux différents secteurs d'activité de façon suivante :

31-déc-23	Mine	Hydro	Divers	Total
Actif	11 980,4	2 114,9	9 146,8	23 242,1
Total actif consolidé	11 980,4	2 114,9	9 146,8	23 242,1
Investissements	- 2 174,9	- 425,0	- 153,5	- 2 753,3
Total passif	11 249,9	1 308,0	2 456,6	15 014,5

31-déc-22	Mine	Hydro	Divers	Total
Actif	7 008,23	2 035,50	10 261,4	19 305,2
Total actif consolidé	7 008,23	2 035,50	10 261,4	19 305,2
Investissements	- 1 593,45	- 404,88	- 175,35	- 2 173,67
Total passif	- 1 199,67	2 035,50	10 261,37	11 097,20

4.3. Informations par secteurs géographique

En MMAD	Maroc	Europe	Autres	Total
Chiffre d'affaires	178,2	7 093,5	235,8	7 507,6
Autres produits	100,6		185,8	286,4
Total	278,8	7 093,5	421,7	7 794,0
Investissements	- 1 835,7		- 917,7	- 2 753,3

En MMAD	Maroc	Europe	Autres	Total
Chiffre d'affaires	185	8 812	648	9 645
Autres produits	95		48	144
Total	280	8 812	697	9 789
Investissements	-1 046	0	-1 128	-2 174

NOTE 5. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

En millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Chiffre d'affaires (a)	7 507,6	9 645,2
Autres produits de l'activité (b)	286,4	143,6
Total des activités ordinaires	7 793,9	9 788,8

(a) Y compris des prestations de services.

(b) Les autres produits de l'activité comprennent principalement la variation de stock de produits finis, et autres produits intermédiaires et d'exploitation.

Baisse du CA de 2 Mrd expliquée par :

- ▷ Recul du CA des activités Soudan de 625 MDH
- ▷ Baisse des prix moyens de vente et change pour environ 400 MDH
- ▷ Baisse du CA en Off take – Pumpi de 255 MDH
- ▷ Baisse des ventes d'or de TRIK pour un impact -870 MDH

NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et charges externes se décomposent comme suit :

	Décembre 2023	Décembre 2022
Achats revendus de marchandises	0,0	0,0
Achats consommés de matières et fournitures	(3 766,0)	(4 273,2)
Achats	(3 766,0)	(4 273,2)
Loyers opérationnels*	(142,2)	(107,6)
Entretien et réparations	(36,7)	(40,7)
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	(7,5)	(9,5)
Charges externes diverses	(1 788,9)	(2 111,0)
Autres charges externes	(1 975,4)	(2 268,8)
Total achats et autres charges externes	(5 741,5)	(6 541,9)

*Loyers opérationnels : ce poste abrite les charges de locations opérationnelles exclues du champ d'application de la norme IFRS 16 objet de contrats de location conclus dans le contexte de l'exploitation de ressources minérales (champ IFRS 6)

Hausse des achats et autres charges externes de 800 Mdhs expliquée par la hausse des achats consommés (Gasoil, Réactifs et Pièces de rechanges) atténuée par la baisse de l'off-take LAMIKAL.

NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

7.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

	Décembre 2023	Décembre 2022
Salaires et traitements	(937,3)	(903,4)
Autres charges sociales	(319,0)	(335,5)
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	(25,0)	(25,4)
Total frais de personnel	(1 281,4)	(1 264,3)

La note 22 détaille les autres informations relatives aux avantages du personnel.

NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes clôturées au **31 décembre 2023 et 31 décembre 2022** se décomposent comme suit :

En millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations incorporelles	(259,6)	(382,6)
Immobilisations corporelles	(1 126,1)	(1 016,1)
Immobilisations en droit d'usage	(63,3)	(74,6)
Immeubles de placement	0,0	0,0
Total	(1 449,1)	(1 473,3)
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations	75,7	44,1
Stocks	(9,6)	(0,2)
Créances	7,2	8,6
Provisions pour risques et charges	(21,2)	(26,0)
Total	52,1	26,5
Total	(1 397,0)	(1 446,8)
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	(1 397,0)	(1 446,8)

(a) Une description des variations d'amortissement et des pertes de valeur des immobilisations est incluse dans la note 14 de ces états financiers.

(b) Le détail des variations des pertes de valeur relatives aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 15 et 16 de ces états financiers.

NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Cession d'actifs	2,6	(0,3)
Cessions de filiales et participations	0,0	0,0
Résultats sur dérivés matière - trading	16,6	(16,2)
Résultats sur dérivés de change - trading	0,6	(0,6)
Autres produits et charges d'exploitation	1 719,4	1 563,6
Total produits et charges d'exploitation	1 739,2	1 546,5

Les variations de valeur entre les deux périodes sont imputables à la variation de juste valeur des dérivés classés en Trading du fait des éléments suivants :

a) Couverture métaux :

Le Trading matières reflète la partie des instruments financiers non éligible à la comptabilité de couverture correspondant ainsi à la partie asymétrique des options de ventes « Call »,

b) Couverture de change : correspond à la partie asymétrique des tunnels.

9.1. Autres produits et charges d'exploitation non courants

Les autres produits et charges d'exploitation non courants se détaillent comme suit :

En millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Autres produits non courants	143,3	72,7
Autres charges non courantes	(206,1)	(79,2)
Autres produits et charges d'exploitation nets*	1 782,4	1 570,0
Total autres produits et charges d'exploitation non courants	1 719,4	1 563,6

Le poste autres produits et charges d'exploitation enregistre principalement :

- ▷ Les productions des immobilisations à soi-même, notamment les frais d'exploration, de recherche et développement et les infrastructures minières (puits, galeries, cheminées, ...etc.)

NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier aux 31 Décembre 2023 et Décembre 2022 se décompose comme suit :

En Millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Charges financières		
Intérêts sur emprunts	(486,5)	(289,4)
Autres charges financières	(2,8)	15,3
Variations de juste valeur des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur	0,0	0,0
Pertes de valeur des actifs financiers	0,0	0,0
Dotations nettes aux provisions	2,4	(6,7)
Total charges financières	(487,0)	(280,8)
Produits financiers		
Intérêts et autres produits financiers	144,9	48,9
Autres produits	89,0	5,0
Variations de juste valeur des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur	0,0	0,0
Gains et pertes de change financiers	(125,4)	76,6
Total produits financiers	108,5	134,7
Résultat financier	(378,6)	(146,0)

Le résultat financier enregistre une baisse de -233 MDH sous l'effet de l'augmentation de l'endettement et de l'écart de conversion lié à la baisse du dollar en fin d'année.

- ▷ Hausse des charges d'intérêts de 197 Mdhs corrélée à la hausse de l'endettement

- ▷ Augmentation des écarts de conversion sur les créances financières en devises liée à la baisse du dollar en fin d'année, soit -212 MDH Hausse des produits de placements de 95 Mdhs

- ▷ Hausse des intérêts intercalaires +65 Mdhs relative aux nouveaux projets (BOTO, TIZERT)

- ▷ Hausse des produits de placements de 95 Mdhs

NOTE 11. LA CHARGE D'IMPÔT

En millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Charge d'impôt courant		
Charge de l'exercice	(82,0)	(63,6)
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs	0,0	0,0
	(82,0)	(63,6)
(Charges) / produits d'impôts différés		
Variations des différences temporaires	19,0	29,1
Variations des taux d'imposition	25,0	(30,8)
Variation des déficits fiscaux antérieurs	51,8	(163,8)
	95,8	(165,5)
(Charge) / Produit total d'impôt	13,8	(229,1)

La charge d'impôt pour les exercices clos 2023 et 2022 s'analyse comme suit :

- ▷ La charge d'impôt courant correspond aux montants payés et/ ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de l'exercice 2023 en fonction des règles en vigueur dans les différents pays et des conventions spécifiques.
- ▷ Les produits d'impôts différés résultent de la comptabilisation d'un impôt différé actif sur les déficits fiscaux issus des amortissements indéfiniment reportables.

Baisse de l'impôt exigible expliquée par :

- ▷ Hausse de l'impôt exigible expliquée par l'amélioration des résultats des filiales SMI et AGM atténuée par la baisse des résultats de MANAGEM, CTT et Somifer
- ▷ Reprise partielle de la provision risque fiscal selon IFRIC 23

Impacts nouvelles dispositions de la loi de finances 2023 sur la clôture des comptes 2023

- ▷ Réajustement des impôts différés à la clôture de l'exercice 2023 des conséquences des changements de taux d'IS selon les nouvelles dispositions de la loi de finances 2023, en établissant un calendrier de résorption des différences temporaires et en appliquant le taux d'IS en vigueur les années de reversements de ces différences ;
- ▷ Ces ajustements se sont traduits par un impact de 22 MDH en résultat et -0,1MDH en capitaux propres ;

Dé-comptabilisation des IDA sur déficits fiscaux

Non récurrence du déstockage des déficits fiscaux de certaines filiales en particulier CTT suite à la baisse des résultats

11.1.1 Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres

Les actifs nets d'impôts sont limités aux capacités de chaque entité fiscale à recouvrer ses actifs dans un proche avenir.

11.1.2 Impôts différés comptabilisés au bilan

En millions de MAD	Actif		Passif		Net	
	Déc-23	Déc-22	Déc-23	Déc-22	Déc-23	Déc-22
Provenant des différences temporaires*	- 106,6	- 111,2	29,5	72,4	- 136,1	- 183,6
Provenant des déficits fiscaux	172,4	122,9	0,0	0,0	172,4	122,9
Total	65,8	11,7	29,5	72,4	36,3	- 60,7

11.1.3 Détail impôts différés sur différences temporaires

En millions de MAD	Déc-22	ID/Impact capitaux propres	ID/Impact Résultat	Déc-23
				Déc-23
ID/Provenant des différences temporaires	- 183,6	3,5	44,0	- 136,1
ID/Différences temporaires sociales	23,3		28,9	52,2
ID/retraitements IFRS	- 206,9	3,5	15,0	- 188,3
Total	- 183,6	3,5	44,0	- 136,1

11.1.4 Preuve d'impôt

	Déc-23	Déc-22
Résultat net comptable retraité IFRS - part du groupe	514,4	1 614,5
Quote-part de résultat des S.M.E.	-95,8	156,8
Résultat hors groupe	-26,6	-136,7
Résultat net comptable retraité IFRS	636,8	1 594,5
Impôt sur les bénéfices	-82,0	-63,6
Impôts différés	95,8	-165,5
Total charge fiscale retraitée IFRS	13,8	-229,1
Résultat comptable retraité IFRS avant impôts	623,0	1 823,6
Charge fiscale recalculée	-199,3	-565,3
Taux à contrôler par rapport à 32%	-32%	-31%

NOTE 12. ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET PASSIFS LIÉS

Actuellement, le Groupe ne dispose pas d'actifs ou passifs destinés à être cédés.

NOTE 13. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

Exercices clos le 31 Décembre 2023	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Nombre moyen pondéré :		
- d'actions ordinaires émises	9 991 308	9 991 308
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat		
- d'actions d'auto détention		
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	9 991 308	9 991 308
Nombre d'instruments dilutifs		
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	9 991 308	9 991 308

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

Exercices clos le 31 Décembre 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	514,4	1 614,5
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	9 991 308	9 991 308
Résultat de base par action	51,5	161,6

NOTE 14. GOODWILL

En Millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Au 1 ^{er} janvier	305,4	305,4
Valeur brute	812,0	811,4
Pertes de valeur cumulées	(506,6)	(506,0)
Au 31 décembre	305,4	305,4
Valeur brute	812,9	812,0
Pertes de valeur cumulées	(507,5)	(506,6)

Au bilan, les Goodwill (écarts d'acquisition) nets concernent les sociétés suivantes :

En Millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
SMI	161,2	161,2
CMG	130,9	130,9
CTT	13,3	13,3
REG	0,0	0,0
Total	305,4	305,4

NOTE 15. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Frais de recherche & développement	Logiciels	Concessions, brevets & droits similaires	Autres immo incorporelles	Total
OUVERTURE - 2022.12	5 923,6	5,5	219,3	1 010,0	7 158,4
Acquisitions	329,7	0,5	7,1	343,6	680,9
Variation de périmètre	-95,1	0,0	0,0	0,0	-95,1
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réévaluation des immobilisations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ecarts de conversion	139,8	0,5	0,1	20,0	160,5
Autres mouvements	24,5	0,0	0,0	-24,5	0,0
CLOTURE - 2022.12	6 322,5	6,6	226,4	1 349,0	7 904,6
OUVERTURE - 2023.12	6 322,5	6,6	226,4	1 349,0	7 904,6
Acquisitions	404,5	4,9	4,0	198,9	612,2
Variation de périmètre	0,0	2,4	0,0	819,5	821,8
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réévaluation des immobilisations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ecarts de conversion	-53,2	-0,3	0,0	-17,9	-71,5
Autres mouvements	78,1	0,0	1,8	-3,9	76,0
CLOTURE - 2023.12	6 752,0	13,5	232,1	2 345,6	9 343,2
OUVERTURE - 2022.12	-4 493,0	-1,9	-115,5	-182,8	-4 793,2
Amortissements	-371,7	-2,1	-0,5	-8,2	-382,6
Perte de valeur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Reprise de perte de valeur	8,6	0,0	0,0	0,0	8,6
Cessions et actifs détenus en vue de la vente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ecarts de conversion	-35,4	-0,2	-0,1	0,0	-35,8
Variation de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres mouvements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CLOTURE - 2022.12	-4 891,6	-4,1	-116,1	-191,0	-5 202,9
OUVERTURE - 2023.12	-4 891,6	-4,1	-116,1	-191,0	-5 202,9
Amortissements	-247,6	-2,0	-0,1	-9,9	-259,6
Perte de valeur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Reprise de perte de valeur	4,1	0,9	0,0	0,0	5,0
Cessions et actifs détenus en vue de la vente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ecarts de conversion	16,2	0,2	0,0	0,0	16,4
Variation de périmètre	0,0	-1,6	0,0	0,0	-1,6
Autres mouvements	-2,2	0,0	0,0	0,0	-2,2
CLOTURE - 2023.12	-5 121,1	-6,7	-116,2	-200,9	-5 444,9
Valeurs nettes					
Au 31 décembre 2022	1 430,9	2,5	110,3	1 158,0	2 701,7
Au 31 décembre 2023	1 630,9	6,8	115,9	2 144,7	3 898,3

Les amortissements de la période sont comptabilisés en résultat au niveau du poste « amortissements et provisions d'exploitation »

Le poste immobilisations incorporelles comprend essentiellement les dépenses relatives à l'exploration et à la recherche minière.

NOTE 16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les principales variations s'expliquent par :

	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Immobilisations corporelles en cours	Autres	Total
OUVERTURE - 2022.12	53,3	7 463,5	7 948,6	834,6	1 849,5	18 149,3
Acquisitions	6,0	469,6	359,6	498,5	103,1	1 436,7
Variation de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	0,0	0,0	0,0	0,0	-11,9	-11,9
Réévaluation des immos	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ecart de conversion	2,3	128,0	254,2	28,7	28,1	441,3
Autres mouvements	0,0	778,6	-490,8	-198,1	-89,7	0,0
CLOTURE - 2022.12	61,6	8 839,7	8 071,6	1 163,6	1 879,0	20 015,4
OUVERTURE - 2023.12	61,6	8 839,7	8 071,6	1 163,6	1 879,0	20 015,4
Acquisitions	1,7	348,5	191,8	1 488,5	89,8	2 120,3
Variation de périmètre	0,0	14,1	3,5	707,4	12,7	737,6
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	0,0	0,0	0,0	0,0	-6,1	-6,1
Réévaluation des immos	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ecart de conversion	-0,7	-79,7	-77,5	-29,5	-9,5	-196,8
Autres mouvements	-25,1	340,0	83,6	117,3	22,1	537,8
CLOTURE - 2023.12	37,5	9 462,6	8 272,9	3 447,2	1 988,0	23 208,2
OUVERTURE - 2022.12	-0,9	-5 081,7	-4 671,6	-31,8	-1 653,9	-11 440,0
Amortissements	-1,6	-545,3	-397,8	0,0	-71,4	-1 016,1
Perte de valeur	0,0	0,0	0,0	-31,1	0,0	-31,1
Reprise de perte de valeur	0,1	40,4	23,4	0,0	2,8	66,7
Cessions et actifs détenus en vue de la vente	0,0	0,0	0,0	0,0	11,5	11,5
Ecart de conversion	-0,1	-33,1	-49,8	-4,0	-23,2	-110,2
Variation de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres mouvements	0,0	-34,4	24,4	0,0	10,0	0,0
CLOTURE - 2022.12	-2,5	-5 654,2	-5 071,5	-66,9	-1 724,1	-12 519,1
OUVERTURE - 2023.12	-2,5	-5 654,2	-5 071,5	-66,9	-1 724,1	-12 519,1
Amortissements	0,0	-610,1	-431,5	0,0	-84,6	-1 126,1
Perte de valeur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Reprise de perte de valeur	0,0	27,3	42,5	0,0	0,9	70,6
Cessions et actifs détenus en vue de la vente	0,0	0,0	0,0	0,0	6,1	6,1
Ecart de conversion	0,1	17,7	21,8	2,9	9,4	51,9
Variation de périmètre	0,0	-7,8	-2,7	0,0	-8,8	-19,3
Autres mouvements	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0	2,2
CLOTURE - 2023.12	-0,2	-6 227,0	-5 441,4	-64,0	-1 801,1	-13 533,8
Valeurs nettes						
Au 31 Décembre 2022	59,1	3 185,5	3 000,1	1 096,7	154,8	7 496,3
Au 31 Décembre 2023	37,3	3 235,6	2 831,5	3 383,1	186,9	9 674,5

NOTE 17. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Part non courante		
- instruments financiers dérivés*	8,8	25,1
Prêts et créances	47,7	64,8
Actifs financiers à la juste valeur par résultat **	311,3	262,4
Total	367,9	352,3
Part courante		
Instruments financiers dérivés	31,7	10,2
Prêts et créances	0,0	0,0
Total	31,7	10,2
Total autres actifs financiers	399,5	362,5

(*) Instruments financiers dérivés : correspondent aux gains sur opérations de couvertures des métaux

(**) les actifs financiers à la juste valeur par résultat correspondent principalement aux bons de trésor acquis dans le cadre de l'utilisation de la part de la provision pour reconstitution de gisements affectée à la constitution d'un fonds social destiné à l'indemnisation du personnel au moment de fermeture de mines, (20% de la PRG), soit 237,7 Mdhs

17.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est positive sont comptabilisés à l'actif et se répartissent comme suit :

En millions de MAD	2023.12	2022.12
	JV	JV
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	17,3	0,0
Total	17,3	0,0

Les instruments dérivés dont la juste valeur est négative sont comptabilisés au passif et se répartissent comme suit :

En millions de MAD	2023.12	2022.12
	JV	JV
Instruments matières	-72,4	-200,3
Contrat à terme		
Autres instruments matières	-72,4	-200,3
Total	-72,4	-200,3

17.2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat comprennent les titres de participation non consolidés, les autres titres immobilisés et les titres et valeurs de placement non reclassés en équivalent de trésorerie.

L'ensemble de ces éléments est évalué à la juste valeur à la date de clôture.

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat se décomposent de la façon suivante au 31 Décembre 2023 et au 31 décembre 2022 :

En millions de MAD	Juste valeur	% d'intérêt	Capitaux propres	Résultat	Date de clôture
Au 31 Décembre 2023	311,3				31/12/2023
Autre : titres non consolidés	73,5				
Entité : Autres (bons de trésor)	237,7				
Au 31 Décembre 2022	262,4				31/12/2022

17.3. Prêts et créances

Les prêts et créances au 31 Décembre 2023 se composent essentiellement des dépôts et cautionnement.

NOTE 18. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 Décembre 2023 et 31 décembre 2022 :

En millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Stocks de marchandises	6,3	6,3
Stocks de matières et fournitures consommables	1 004,9	1 173,2
En-cours de production	367,1	150,4
Stocks de produits finis intermédiaires	477,1	451,6
Total des stocks en valeur brute	1 855,5	1 781,6
Montant de la perte de valeur en début de période	(22,4)	(21,9)
Perte de valeur constatée sur la période	(29,1)	(19,6)
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions	17,0	17,0
Reprise de perte de valeur devenue sans objet	2,6	2,3
Autres mouvements	0,1	(0,3)
Montant de la perte de valeur en fin de période	(31,9)	(22,4)
Total Stocks, net	1 823,5	1 759,1

(*) Les stocks produits finis et intermédiaires sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente

Le dépassement du coût de revient par rapport à la valeur nette de réalisation fait l'objet d'une dépréciation

Au cours de l'année 2023 :

- ▷ Le montant des pertes de valeurs est de -29,1 millions de dirhams ;
- ▷ Le montant des reprises des pertes de valeurs s'élève à 19,6 millions de dirhams.

NOTE 19. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients au 31 Décembre 2023 et 31 décembre 2022 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En millions de MAD	Décembre 2022	Décembre 2021
Clients et comptes rattachés	1 535,8	1 580,1
Dépréciation clients et comptes rattachés	(3,8)	(3,8)
Total Créances clients	1 532,0	1 576,2
Autres débiteurs	180,7	113,2
Compte de régularisation - Actif	171,7	134,0
Comptes d'associés débiteurs	892,9	870,0
Dépréciation autres débiteurs	0,0	0,0
Dépréciation comptes d'associés débiteurs	(179,7)	(195,6)
Dépréciation fournisseurs débiteurs - avances & acomptes	(2,4)	(2,4)
Dépréciation personnel débiteur	0,0	0,0
Etat - débiteur	1 043,8	1 016,5
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	284,7	97,8
Personnel - débiteur	21,7	17,7
Total Autres débiteurs courants	2 413,3	2 051,1

Compte de régularisation - Actif : correspond aux réceptions de consommables et PDR en cours de route ;

Les créances clients et autres débiteurs enregistrent une hausse de 49,9 Mdhs expliquée principalement par :

- ▷ Baisse des créances clients de 113 Mdhs corrélée à la baisse du chiffre d'affaires par rapport à fin décembre 2022
- ▷ Hausse des créances de crédits TVA pour 126 MDH

NOTE 20. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Titres et valeurs de placement	1 182,2	1 367,4
Banque	1 551,9	1 121,9
Autres comptes de trésorerie	6,4	6,9
Total	2 740,5	2 496,1

NOTE 21. CAPITAUX PROPRES

21.1. Politique de Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation, afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale susceptible de réduire le coût du capital.

Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit :

- ▷ Ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires ;
- ▷ Rembourser le capital aux actionnaires ;
- ▷ Émettre de nouvelles actions ; où
- ▷ Vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

Le Groupe utilise différents indicateurs, dont le levier financier (endettement net / capitaux propres), qui fournit aux investisseurs une vision de l'endettement du Groupe comparativement au total des capitaux propres. Ces fonds propres incluent notamment la réserve des variations de valeur des couvertures des flux de trésorerie et la réserve de variation de valeur des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

21.2. Variation des capitaux propres part du Groupe

En millions de MAD	31-déc-2023	31-déc-2022
Capitaux propres consolidés Part du Groupe début d'ex	7 576,6	5 789,0
Dividendes versés	-299,8	-200,0
Écart de conversion	-179,9	344,6
Variation nette de JV des instruments financiers	-22,7	46,9
Autres variations	4,3	-9,1
Augmentation de capital	0,0	0,0
Résultat net (Part du Groupe) de la période	514,4	1 614,5
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global	-28,0	-8,9
Capitaux propres consolidés Part du Groupe	7 565,0	7 576,6

21.3. Variation des intérêts minoritaires

En millions de MAD	31-déc-2023	31-déc-2022
Intérêts minoritaires en début d'exercice	631,0	454,8
Dividendes versés	-32,6	-33,2
Variation nette de JV des instruments financiers	-9,7	7,3
Pertes et profits de conversion	-9,8	10,8
Autres variations	59,0	54,9
Résultat de l'exercice	26,6	136,7
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global	-1,9	-0,4
Intérêts minoritaires	662,7	631,0

NOTE 22. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Provision environnement	97,17	103,5
Provision pour démantèlement	-	-
Litiges	-	-
Garanties	-	-
Autres risques	118,2	91,9
Total	215,4	195,5

▷ Les provisions constituées au 31 Décembre 2023 portent principalement sur les risques liés aux maladies professionnelles non couverts par la compagnie d'assurance durant la période 2003 à 2006

▷ Provision pour démantèlement et remise en état de sites (Réhabilitation)

En Millions de MAD	Solde au 31/12/2022	Ecart de conversion	Dotation de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Reclassement	Autres mouvements	Solde au 31/12/2023
Provision environnement	46,8	(0,5)	2,1	-	-	-	-	48,4
Provision pour démantèlement	0,0	-	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0
Litiges	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0
Garanties	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0
Autres risques	148,7	(3,1)	88,2	(69,1)	0,0	0,0	0,0	167,0
Total	195,5	(3,4)	90,3	(69,1)	0,0	0,0	0,0	215,4
Dont :								
- Part non courante	195,5	(3,4)	90,3	(69,1)	0,0	0,0	0,0	215,4
- Part courante	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les hypothèses retenues au 31 Décembre 2023 se détaillent comme suit :

▷ Date d'évaluation :	31.12.2023
▷ Taux d'actualisation	
Frais de santé	5,70%
Indemnité de fin de carrière	5,00%

Le reste des hypothèses économiques et démographiques est resté inchangé par rapport au 1er janvier 2006.

Conformément à la norme IAS 19 révisée, le Groupe comptabilise immédiatement la totalité des écarts actuariels en autres éléments du résultat global

Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées mais les modifications qui y seront faites dans le futur peuvent cependant avoir un impact significatif sur le montant des engagements ainsi que sur le résultat du Groupe. Le test de sensibilité au taux d'actualisation est effectué à la date de clôture annuelle.

Au 31 décembre 2023

Autres avantages long terme

	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites		Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites	
	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-23
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	97,4	87,9	200,8	188,1
Coût des services	7,8	6,9	16,5	14,3
Charge d'intérêt	3,0	3,3	6,2	7,1
Cotisations des participants	0,0	0,0	0,0	0,0
Modifications des plans (Coût des services passés)	0,0	0,7	0,0	0,6
Variations de périmètre /	0,0	0,0	0,0	0,0
Business Combination (seulement si significatif)	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction	0,0	0,0	0,0	0,0
Liquidation de régimes	0,0	0,0	0,0	0,0
Prestations payées	-3,7	-3,0	-4,4	-4,9
PERTES / GAINS ACTUARIELS	-5,1	-7,1	-31,0	-41,2
Ecarts de Change	0,2	-0,1	0,0	0,0
Autres	-11,7	0,0	0,0	0,0
Montant des engagements à la clôture de l'exercice	87,9	88,6	188,1	164,1

	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites		Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites	
	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-23
Valeur de marché des actifs affectés aux plans à l'ouverture	0,0	0,0	0,0	0,0
Rendement attendu des actifs	0,0	0,0	0,0	0,0
Cotisations de l'employeur	3,7	3,0	4,4	4,9
Cotisations des participants	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations de périmètre /	0,0	0,0	0,0	0,0
Business Combination (seulement si significatif)	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction	0,0	0,0	0,0	0,0
Liquidation de régimes	0,0	0,0	0,0	0,0
Prestations payées	-3,7	-3,0	-4,4	-4,9
PERTES/GAINS ACTUARIELS	0,0	0,0	0,0	0,0
Ecarts de conversion	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0
Valeur de marché des actifs affectés aux plans à la clôture	0,0	0,0	0,0	0,0

	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites		Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites	
	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-23
Coût des services	7,8	6,9	16,5	14,3
Charge d'intérêt	3,0	3,3	6,2	7,1
Rendements attendus des actifs	0,0	0,0	0,0	0,0
Effet de la limitation des surplus	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissement du coût des services passés	0,0	0,7	0,0	0,6
Amortissement des pertes/gains actuariels	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction	0,0	0,0	0,0	0,0
Liquidation suppression	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0
Charge de la période	10,8	10,9	22,7	22,0

En millions de MAD	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites		Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites	
	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-23
Engagement net	87,9	88,6	188,1	164,1
Limitation de l'actif de retraite	0,0	0,0	0,0	0,0
Coûts des services passés non reconnus	0,0	0,0	0,0	0,0
Gains/Pertes actuariels non reconnus	0,0	0,0	0,0	0,0
Actif/Provision net figurant au bilan	87,9	88,6	188,1	164,1

▷ Sensibilité de l'engagement par rapport au taux d'actualisation

	31-déc-23
Sensibilité de l'engagement	-13,7%
Sensibilité du coût des services	-18,2%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	4,1%

▷ Sensibilité de l'engagement par rapport au taux d'inflation médicale

	31-déc-23
Sensibilité de l'engagement	8,6%
Sensibilité du coût des services	10,8%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	9,8%

NOTE 24. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières courantes et non courantes du Groupe se décomposent comme suit :

En millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Emprunts obligataires	2 000,0	2 000,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 496,1	3 104,3
Dettes liées aux contrats à droit d'usage	91,3	126,8
Instruments financiers dérivés	244,7	209,2
Total dettes financières non courantes	6 832,2	5 440,3
Emprunts obligataires	0,0	0,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 008,2	874,3
Dettes de location	0,0	0,0
Dettes liées aux contrats à droit d'usage	0,0	0,0
Instruments financiers dérivés	1,8	26,3
Total dettes financières courantes	3 010,0	900,6
Total	9 842,2	6 340,9

Variation des dettes de financement

Les dettes financières non courantes ont connu une augmentation de + 3,5 Milliards de dirhams expliqués comme suit :

- ▷ Nouveaux emprunts auprès des établissements de crédit : +2 Milliards de dirhams relatifs à l'acquisition des actifs BAMBOUK au Sénégal.
- ▷ Découverts bancaires + 2 Milliards de dirhams
- ▷ Crédit de trésorerie : +158 Mdhs
- ▷ Remboursement des dettes -625 Mdhs
- ▷ Dettes liées aux contrats à droit d'usage : -35,5 Mdhs, nouveaux contrats +23 Mdhs
- ▷ Effets de change -44,3 Mdhs

NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Par échéance en millions de MAD	- 1 an (*)	1 à 5 ans	+ 5 ans	Clôture
Dettes fournisseurs	1 924,1			1 924,5
Autres créditeurs	2 680,2	70,8		2 750,3
Au 31 décembre 2023	4 604,3	70,8		4 674,8
Au 31 décembre 2022	4 212,6	0,0		4 212,5

NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

26.1. Juste valeur des actifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des créances d'exploitation, de la trésorerie, des comptes courants d'associés est une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- ▷ Titres de participation dans des sociétés non consolidées :

Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse publié le jour de la clôture considérée.

Pour les actions de sociétés non cotées, lorsque la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont valorisés à la quote-part de la situation nette IFRS, ou à défaut à la quote-part de la situation nette établie selon les règles généralement admises dans le pays d'implantation. En l'absence d'information sur la situation nette IFRS ou normes locales les titres sont valorisés à leur coût.

- ▷ Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux, de change et de matières est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

26.2. Juste valeur des passifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des concours bancaires courants, des dettes fournisseurs et autres créditeurs et des emprunts à court terme apparaît comme une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- ▷ Dettes de financement : la juste valeur des dettes de financement (emprunts obligataires, dettes auprès des établissements de crédit...) correspond à leur coût amorti (valeur nominale diminuée des frais d'émission de l'emprunt si ces derniers représentent au moins 1% de cette valeur).
- ▷ Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux et de change est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des passifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

En millions de MAD	31-déc-23	31-déc-22
	Valeur comptable <=> Juste valeur	
Concours bancaires courants	3 008,2	874,3
Fournisseurs et autres crédateurs	4 604,0	4 212,3
Emprunts obligataires	2 000,0	2 000,0
Dettes liées aux contrats à droit d'usage	91,3	126,8
Autres passifs financiers	1,8	26,3
Options de vente octroyées à des minoritaires		
Dettes de financement	4 496,1	3 104,3
Total	14 201,4	9 953,0

26.3. Gestion des risques

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations de cours de change et de prix de matières premières.

Les risques de change et de matières premières font l'objet d'une gestion centralisée au niveau de la holding qui gère les risques de marchés en concertation avec ses conseillers financiers.

26.4. Risque de prix couverts :

Compte tenu de la nature de ses activités, le Groupe Managem est largement exposé aux fluctuations des prix des matières premières qu'il commercialise aux taux de change avec lesquels sont libellées ses ventes.

La politique de couverture vise à protéger le Groupe Managem des risques de prix susceptibles d'avoir un impact significatif sur sa rentabilité à court et à moyen terme.

Pour gérer ces risques de marchés, le recours aux instruments financiers dérivés (matières premières et change), est admis dans l'objectif exclusif de couverture.

Les produits dérivés utilisés par le groupe sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie (cash-flow hedge) ou de Trading.

26.4.1.1 Risques de prix des métaux

Managem couvre le risque attribuable aux variations du prix de vente des métaux, qui sont exprimées en devise dollars US.

La relation de couverture correspond à la couverture de flux de trésorerie futurs, issus de ventes futures de matières premières (zinc, plomb, cuivre, argent et or) déterminées en fonction d'un planning de production.

Les instruments dérivés ont vocation à couvrir un budget prévisionnel soit des flux de trésorerie futurs. C'est une relation de type cash-flow hedge.

26.4.1.2 Risques de change

La politique du risque de change au sein du groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et /ou les engagements fermes à l'importation et à l'exportation.

Les expositions futures en devises sont déterminées dans le cadre d'une procédure budgétaire régulièrement réactualisée.

L'horizon de couverture actuel, n'excède pas l'année à chaque date de clôture.

Les instruments de couverture de change ont vocation à couvrir un budget prévisionnel soit des flux de trésorerie futurs. C'est une relation de type cash-flow hedge.

26.4.2 Comptabilisation au 31 Décembre 2023

26.4.2.1 Risque sur matières premières

Au 31 décembre 2023, l'enregistrement dans le bilan à la juste valeur des produits dérivés liés à la couverture du risque de matières premières s'est traduit par une perte de **-235,8 MMAD** enregistrée pour **-235,8 MMAD** en couverture de flux de trésorerie et **0,0 MMAD** en Trading.

En millions de MAD	31-déc-23	31-déc-22
	Total Mtm	Total Mtm
Couverture de flux de trésorerie (a)	-235,8	-193,2
Argent	6,3	-7,9
Or	-242,2	-192,4
Zinc	0,0	3,5
Plomb	0,0	-1,6
Cuivre	-2,4	-19,9
cobalt		
Dérivés taux intérêts	2,5	25,1
Dérivés classés en trading (b)	0,0	-16,7
Total (a) + (b)	-235,8	-209,9

26.4.2.2 Risque de change :

Au 31 Décembre 2022, la valeur de marché des produits dérivés liés à la couverture du risque de change est de **31,7 MMAD** dont 31,7 MDH en couverture de flux de trésorerie.

En millions de MAD	31-déc-23	31-déc-22
	Total Mtm	Total Mtm
Couverture des flux de trésorerie	31,7	10,2
Dérivés non qualifiés de couverture	0,0	-0,6
Total	31,7	9,6

26.4.3 Analyse de sensibilité

26.4.3.1 Risque de matières premières

En millions de MAD	MTM au 31/12/2022 (a)	MTM +10% variation (b)	Variation Total du MTM (b-a)	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
+ 10% sous-jacent	- 235,8	- 447,0	- 211,2	-	- 447,0
Argent	6,3	- 15,5	- 21,9	-	- 15,5
Or	- 242,2	- 421,7	- 179,5	-	- 421,7
Zinc	-	-	-	-	-
Plomb	-	-	-	-	-
Dérivés taux intérêts	2,5	4,6	2,1		4,6
Cuivre	- 2,4	- 14,4	- 12,0	-	- 14,4

Le scénario correspond à des variations de cours des métaux de +10% maximisant le risque sur matières premières du Groupe, à savoir une hausse de +10% des cours de l'Argent, de l'Or, du Zinc, du Plomb et du Cuivre par rapport aux cours spot de clôture entraînerait une perte de **-447,0 MMAD** enregistrée en capitaux propres pour un montant de -447,0 Mdhs et -0,0 en résultat, soit une variation de **-211,2 MMAD**.

En millions de MAD	MTM au 31/12/2022 (a)	MTM +10% variation (b)	Variation Total du MTM (b-a)	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
- 10% sous-jacent	- 235,8	- 30,3	205,4	-	- 30,4
Argent	6,3	28,2	21,9	-	28,2
Or	- 242,2	- 72,2	169,9	-	72,2
Zinc	-	-	-	-	-
Plomb	-	-	-	-	-
Dérivés taux intérêts	2,5	4,1	1,6		4,1
Cuivre	- 2,4	9,6	12,0	-	9,6

Le scénario correspondant à des variations de cours des métaux de -10% minimisant le risque sur matières premières du Groupe, à savoir une baisse de -10% des cours de l'Argent, de l'Or, du Zinc, du Plomb et du Cuivre par rapport aux cours spot de clôture entraînerait une perte de 30,3 MMAD enregistrée en capitaux propres pour 30,4Mdhs et 0,0 en résultat, soit une variation de +205,4 MMAD.

26.4.3.2 Risque de change

Le niveau de la juste valeur des dérivés de change du groupe au 31 décembre 2023 est de -79,3 MMAD.

En millions de MAD	MTM au 31/12/2022 (a)	MTM +10% variation (b)	Variation Total du MTM (b-a)	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
+ 10% sous-jacent	31,7	-79,3	-110,9	-	-79,3
Managem	31,7	-79,3	-110,9	-	-79,3

Le scénario d'une hausse de +10% des cours de change, par rapport aux cours spot de clôture entraînerait une perte de -79,3 MMAD enregistrée en capitaux propres pour un montant de -79,3 Mdhs et 0,0 en résultat, soit une variation de -110,9 MMAD.

En millions de MAD	MTM au 31/12/2022 a)	MTM +10% variation (b)	Variation Total du MTM (b-a)	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
- 10% sous-jacent	31,7	142,6	110,9	-	142,6
Managem	31,7	142,6	110,9	-	142,6

Le scénario correspond à des variations de -10% minimisant les cours de change à savoir une baisse de -10% des cours de change, par rapport aux cours spot de clôture entraînerait un gain de 142,6 MMAD enregistrée en capitaux propres pour un montant de 142,6 MMAD et 0,00 en résultat, soit une variation de 110,9 MMAD.

Au 31 Décembre 2023, les flux contractuels (principal et intérêts) non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité sont les suivants :

En millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Emprunts obligataires	2.000,0	2.000,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	4.496,1	3.104,3
Dettes de location	91,3	126,8
Autres dettes financières	-	-
Instruments financiers dérivés	244,7	209,2
Total dettes financières non courantes	6 832,1	5 440,3
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	3.008,2	874,3
Dettes de location	-	-
Instruments financiers dérivés	1,8	26,3
Total dettes financières courantes	3 010,0	900,6
Total	9 842,1	6 340,9

NOTE 27. AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés

En millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Avals, cautions et garanties donnés	54,7	68,6
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	-	-
Autres engagements donnés	103,1	5,1
Total	157,8	73,7

Engagements reçus

En millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Avals, cautions et garanties reçus	107,4	10,4
Autres engagements reçus	-	-
Total	107,4	10,4

NOTE 28. PASSIFS ÉVENTUELS

Aucun.

NOTE 29. PARTIES LIÉES**29.1. Transactions avec les autres parties liées**

Les transactions avec les autres parties liées se décomposent de la façon suivante :

En millions de MAD	31 Déc. 2023	31 Déc. 2022
Actif	3,8	3,3
Créances client (net)	3,8	3,3
Dettes fournisseurs	18,8	6,3
Autres dettes courantes (CCA)	1 000,0	1 000,0
	1 015,0	1 006,3

En millions de MAD	31 Déc. 2023	31 Déc. 2022
Chiffre d'affaires	9,9	2,7
Achats et autres charges externes	13,5	15,3
Autres (FF)	40,4	18,9
	44,0	34,2

Les autres parties liées comprennent la maison mère Al Mada es transactions portent sur les intérêts sur avances en comptes courants et les rémunérations de gestions.

29.2. Rémunérations des organes d'administration et de direction

- Les organes d'administration et de la direction sont composés du :
- Conseil d'administration dont les membres sont rémunérés par des jetons de présence ;
 - Comité exécutif dont les membres perçoivent des rémunérations sociales

NOTE 30. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**30.1. Détail de l'incidence de la variation du BFR sur la trésorerie de l'exercice**

En Millions de MAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Variation des stocks	(88,6)	(577,1)
Variation des créances	(356,8)	547,0
Variation des dettes	518,8	(1 014,4)
Variation du BFR	73,4	(1 044,5)

30.2. Réconciliation de la trésorerie affichée au bilan et au TFT

En millions de MAD	31 Déc. 2023	31 déc. 2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette – bilan	(39,9)	1 909,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie – TFT	(39,9)	1 909,4

NOTE 31. ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS À LA CLÔTURE**Projet d'augmentation du capital de MANAGEM SA**

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a visé, le 1^{er} mars 2024, le prospectus relatif à l'augmentation de capital de Managem par apport en numéraire et par compensation de créances liquides et exigibles. Le montant total de l'opération atteint 2,99 milliards de DH. Le nombre d'actions à émettre s'établit à 1.873.368, alors que le prix de souscription est fixé à 1 600 DH/ action. La parité de souscription est 3 actions nouvelles pour 16 droits préférentiels de souscription (DPS).

Par ailleurs, la période de souscription s'étale du 14 mars au 2 avril 2024.

NOTE 32. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2023

Dénomination sociale	Pays	Déc-23	Déc-22	Méthode de consolidation
Managem	Maroc	100,00%	100,00%	Consolidante
Compagnie Minière des Guemassa	Maroc	86,96%	86,96%	IG(*)
Compagnie de Tifnout Tighanimine	Maroc	99,79%	99,79%	IG
Akka Gold Mining	Maroc	99,93%	99,93%	IG
Manatrade	Suisse	100,00%	100,00%	IG
Managem international	Suisse	100,00%	100,00%	IG
Société Métallurgique d'Imiter	Maroc	80,26%	80,26%	IG
Société Anonyme d'entreprise Minière	Maroc	99,79%	99,79%	IG
Somifer	Maroc	100,00%	99,79%	IG
Reminex	Maroc	100,00%	100,00%	IG
Techsub	Maroc	99,87%	99,87%	IG
Cie minière de SAGHRO	Maroc	100,00%	100,00%	IG
Cie minière Dadès	Maroc	100,00%	100,00%	IG
Cie minière d'Oumejrane	Maroc	100,00%	100,00%	IG
REG	Gabon	75,00%	75,00%	IG
LAMIKAL	RDC	20,00%	20,00%	ME (**)
MANUB	Soudan	50,70%	50,70%	IG
MANAGOLD	EAU	100,00%	100,00%	IG
MCM	Soudan	65,00%	65,00%	IG
TRADIST	EAU	100,00%	100,00%	IG
MANAGEM GABON	Gabon	100,00%	100,00%	IG
SMM	GUINEE	85,00%	85,00%	IG
MANACET	MAROC	100,00%	100,00%	IG
Mawa holding	EAU	65,00%	65,00%	IG
Société Métallurgique de l'Anti-Atlas	Maroc	100%	100%	IG
Société Guemassa Green Metallurgy	Maroc	100%	100%	IG
MW GOLD	EAU	50,00%	65,00%	ME
BAMBOUK LIMITED	EAU	100%	-	IG
AGEM EXPLORATION	SENEGAL	100%	-	IG
BOTO SA	SENEGAL	90%	-	IG
Manatechnolgy	MAROC	35%	-	ME

(*) IG : intégration globale

(**) : mise en équivalence

RAPPORTS DES
Commissaires
aux comptes

Aux Actionnaires de la Société
MANAGEM S.A.

TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd. Zerktouni et Bd. Al Massira Al Khadra
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société MANAGEM S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3.503.119.835,89 MAD dont un bénéfice net de 315.279.420,53 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MANAGEM S.A. au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions

1. Evaluation des titres de participation non cotés, des avances et les prêts immobilisés accordés aux filiales non cotées.

Question clé identifiée	Notre réponse
<p>Les titres de participation non cotés, les avances et les prêts immobilisés accordés aux filiales non cotées, figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour des valeurs nettes comptables respectives de 3.569.909.835,91 MAD, 4.545.922.456,54 MAD et 3.066.565.075,10 MAD.</p> <p>Les titres de participation non cotés et les avances accordées aux filiales non cotées sont comptabilisés respectivement à leur date d'entrée au prix d'achat et à la valeur nominale et sont dépréciés sur la base de leur valeur actuelle.</p> <p>Comme indiqué dans la note A1 de l'ETIC, la valeur actuelle des titres non cotés y compris les avances accordées aux filiales non cotées est estimée par la direction par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, celle-ci étant, le cas échéant, rectifiée pour tenir compte notamment des perspectives de développement et de la performance de ces participations.</p> <p>L'estimation de la valeur actuelle des titres non cotés y compris les avances accordées aux filiales non cotées requérant l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du processus de détermination de la valeur actuelle des titres de participation non cotés et des avances aux filiales non cotées ; Examiner les méthodes d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés par la direction pour déterminer les valeurs actuelles ; Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la direction.

Responsabilités de la direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance les prises de participation intervenues au cours de l'exercice :

- MANATECHNOLOGY : Souscription de 1.750 actions d'un montant de MAD 175.000,00.
- SOCIETE MINIERE DE BOU-GAFFER S.A (SOMIFER) : Acquisition de 888.880,00 actions d'un montant de MAD 405.500.000,00.

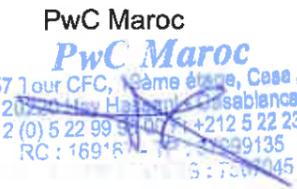
Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 International
 7 Bd. Driss Slaoui Casablanca
 Tél : 05 22 54 88 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal Mekouar
 Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
 Lt. 57 Tour CFC, 15ème étage, Case Anfa,
 20000 Hay Hassani Casablanca
 T: +212 (0) 5 22 99 5000 - +212 5 22 23 88 70
 RC : 169167 - N° de registre de commerce
 S : 1307045

Mounis Ighiouer
 Associé

Aux Actionnaires de la Société

MANAGEM S.A.

TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd. Zerkouni et Bd. Al Massira Al Khadra
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société MANAGEM S.A. et de ses filiales (Groupe MANAGEM), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 8 227,7 MMAD dont un bénéfice net consolidé de 541 MMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe MANAGEM au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1. Evaluation des écarts d'acquisition (Goodwill), immobilisations incorporelles et corporelles des filiales minières.

Question clé identifiée	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2023, la valeur nette des écarts d'acquisition (Goodwill), des immobilisations incorporelles et corporelles s'élève respectivement à 305,4 MMAD, 3 898,3 MMAD et 9 665,7 MMAD.</p> <p>Ces actifs sont comptabilisés comme indiqué aux notes annexes n°3.8 « Goodwill », n°3.9 « Immobilisations incorporelles » et, n°3.10 « Immobilisations corporelles ».</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, comme par exemple la détérioration de la performance du Groupe, l'évolution de l'environnement concurrentiel, des conditions de marché défavorables et des changements de législations ou de réglementations. Ces évolutions sont susceptibles d'avoir une incidence sur les prévisions de flux de trésorerie du Groupe et par conséquent, sur la détermination des valeurs recouvrables de ces actifs.</p> <p>Comme indiqué dans la note annexe 3.14 « Test de dépréciation et pertes de valeurs des actifs », le test de dépréciation annuel se fonde sur la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie testée, déterminée sur la base de flux de trésorerie nets futurs actualisés.</p> <p>Le goodwill et les immobilisations incorporelles et corporelles impactent de manière significative les comptes du Groupe et font par ailleurs appel, pour les besoins de leur évaluation, au jugement et aux estimations de la Direction. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance du processus appliqué par le Groupe pour l'identification des indices de pertes de valeur et la mise en œuvre des tests de dépréciation pour ces actifs, et examiner les contrôles clés y afférents ; • Apprécier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique à la date de clôture ; • Examiner au niveau des business plan les flux de trésorerie prévisionnels ; • Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs recouvrables retenues par le Groupe ; • Examiner l'information présentée dans l'annexe.

Responsabilités de la direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

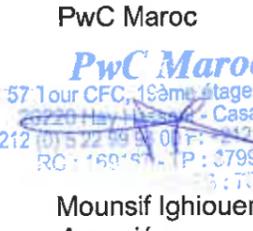
Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

 FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 International
 7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca
 Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70
 Faïçal Mekouar
 Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
 2220 Hay Hassani - Casablanca
 T: +212 (0) 5 22 89 01 01 F: +212 5 22 23 88 70
 RC: 160 901 P: 37999135
 S: 7767045
 Mounsi Ighiouer
 Associé

Aux Actionnaires de la Société

MANAGEM S.A.

TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd. Zerktouni et Bd. Al Massira Al Khadra
Casablanca

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

1.1. Convention de services techniques et support conclue entre MANAGEM et sa filiale BOTO Sénégal

- Date de signature : 25 avril 2023
- Date d'entrée en vigueur : 25 avril 2023
- Nature et objet de la convention :

La convention prévoit que MANAGEM S.A assure pour sa filiale BOTO les services requis, et d'accomplir toutes autres tâches et fonctions qui sont raisonnablement requises par le client dans le cadre de ses activités ordinaires.

Modalités essentielles :

La tarification des « Services support » sera déterminée en fonction des coûts attribués par MANAGEM et du pourcentage de ces coûts imputables pour le soutien du Client, avec une majoration de 5 %. Par souci de clarté, les coûts attribués au Client seront établis en fonction des principes énoncés au chapitre VII de l'ouvrage de 2022 appelé Principes applicables en matière de prix de transfert de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), en sa version modifiée après la date de la présente Convention, en ce qui a trait aux services intragroupes à faible valeur ajoutée. Les Parties s'accorderont en début de chaque année, sur le coût attribué à cet effet.

En outre, préalablement à la majoration de 5 %, le cas échéant, les frais comprendront ce qui suit :

- Tous les coûts facturés par des tiers et payés par MANAGEM dans le cadre de la prestation de Services de support, y compris les taxes applicables qui ne sont pas récupérables ; les factures des tiers-fournisseurs (en l'espèce, sous-traitants de MANAGEM) doivent être annexés à la facture principale du prestataire MANAGEM.
- Tous les autres coûts directs et indirects engagés par MANAGEM dans le cadre de la prestation de Services techniques ou de support, y compris les taxes applicables qui ne sont pas récupérables.

Les montants qui seront indiqués sur les factures seront nets d'impôts (contrat hors fiscalité). L'ensemble des impôts et taxes résultant de l'exécution dudit contrat et dus dans le pays de résidence du Client seront à la charge exclusive de ce dernier

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2023, le montant comptabilisé en produits s'élève à 4.345 KMAD.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans le cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

1.2. Convention d'acquisition des titres de participation de SOMIFER auprès de CTT filiale de MANAGEM S.A

- Date de signature : 5 juin 2023
- Nature et objet de la convention :

CTT cède à MANAGEM S.A 888.880 actions de SOMIFER représentant 99,99% du capital de la société.

- Modalités essentielles :

Le prix de cession total des actions cédées est égal à 405.500.000 MAD.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2023, le montant comptabilisé en titres de participation s'élève à 405.000.000 MAD.
- Montant décaissé : Le montant décaissé courant 2023 s'élève à 405.500.000 MAD

II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention d'assistance conclue entre MANAGEM S.A et ses filiales

2.1.1. Convention d'assistance conclue entre MANAGEM S.A et ses filiales locales

- Date de signature : 1^{er} janvier 2022
- Date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2022
- Nature et objet des prestations :

a) Prestations d'administration des affaires :

MANAGEM S.A assurera pour le compte de ses filiales les opérations suivantes :

- Prestations de la direction générale en vue d'assurer le suivi et la coordination des différentes activités opérationnelles et fonctionnelles ;
- Gestion courante des opérations de trésorerie ;
- Gestion et suivi des contrats de couverture des matières premières et taux de change ;
- Contrôle de gestion relatif à la préparation des plans et des budgets, la conception et la mise en place de systèmes de gestion, l'élaboration des tableaux de bord, le suivi des indicateurs de performance, le calcul des coûts de revient, Etc. ;
- Assistance comptable ;
- Assistance fiscale ;
- Assistance en matière d'audit et de Risk management ;
- Assistance juridique ;
- Développement et administration des systèmes d'information.

b) Gestion et le suivi des approvisionnements et de la logistique :

MANAGEM S.A assurera pour le compte de ses filiales, notamment les opérations suivantes :

- Assistance à la mise en place des procédures régissant le choix des fournisseurs notamment l'homologation et l'évaluation de ces derniers ;
- Rédaction des cahiers de charges ;
- Lancement des appels d'offres ;
- Choix des fournisseurs ;
- Négociation des contrats-cadre ;
- Négociation des conditions générales et spécifiques d'achat ;
- Gestion des plateformes logistiques ;
- Réalisation des approvisionnements en consommables, pièces de rechange et investissements ;
- Etc.

c) Administration du personnel :

MANAGEM S.A assurera pour le compte de ses filiales, notamment les opérations suivantes :

- Recrutement du personnel ;
- Formation du personnel ;
- Gestion de la paie ;
- Gestion des plans de carrière ;

- Gestion de la communication interne et externe ;
- Gestion et organisation des activités à caractère social et sociétal ;
- Gestion de l'hygiène et de la sécurité du travail ;
- Gestion de la médecine du travail ;
- Mise en place de la démarche qualité.
- Etc.

- Modalités essentielles :

En contrepartie des prestations d'assistance fournies dans le cadre de la présente Convention, les filiales procéderont au versement d'une rémunération définie comme suit :

- Pour les prestations d'administration des affaires : en fonction de la quote-part revenant aux filiales déterminées sur la base « i » des dépenses de fonctionnement des Directions Fonctionnelles (financière, juridique, audit et Risk-management et systèmes d'informations) engagées par MANAGEM pour fournir les prestations, majorées d'une marge de pleine concurrence et « ii » d'une clé de répartition tenant compte de la nature des activités couvertes par ladite assistance.
- Pour les prestations de gestion et de suivi des approvisionnements et de la logistique : en fonction de la quote-part revenant aux filiales déterminées sur la base « i » des dépenses de fonctionnement de la direction des Achats et Logistique engagées par MANAGEM pour fournir les prestations, majorées d'une marge de pleine concurrence et « ii » d'une clé de répartition correspondant à la quote-part des filiales en nombre (bons de commande) et en valeur des achats effectués par ladite direction.
- Pour les prestations d'administration du personnel : en fonction de la quote-part revenant aux filiales déterminées sur la base « i » des dépenses de fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines et Communication engagées par MANAGEM pour fournir les prestations, majorées d'une marge de pleine concurrence et « ii » d'une clé de répartition tenant compte de la quote-part des filiales en nombre (effectifs) et en valeur (masse salariale) de la rémunération gérée par ladite direction.

- Montant comptabilisé : les produits comptabilisés répartis par filiales au titre de l'exercice 2023 sont détaillés comme suit :

Filiale	Administration des affaires	Administration du personnel	Gestion et suivi des approvisionnements	Total (En KMAD)
SMI	21 301	9 729	1 077	32 108
CMG	27 652	8 554	1 345	37 551
CTT	42 685	13 741	1 670	58 097
TECHSUB	10 117	4 923	413	15 453
SOMIFER	8 297	2 135	635	11 067
REMINEX	4 810	4 197	272	9 279
AKKA	15 327	3 552	1 070	19 949
OUMJRANE	11 993	2 874	522	15 389
MAA (TIZERT)	822	171	1 249	2 242
GGM	535	0	63	597
Total	143 538	49 878	8 316	201 732

- Montant encaissé ou décaissé : le montant encaissé au titre de cette convention courant l'exercice 2023 est détaillé comme suit :

Filiale	Encaissements (En KMAD)
AGM	21 471
CMG	42 846
CTT	66 656
CMO	17 914
REMINEX	9 193
SMI	35 525
SOMIFER	12 971
TECHSUB	17 847
GGM	347
MAA	2 131
Total	226 899

2.1.2. Convention d'assistance conclue entre MANAGEM S.A et ses filiales étrangères

- Nature et objet des prestations :

- a) **Administration des affaires** : Ce volet porte sur les prestations fournies par MANAGEM S.A. à ses filiales, dans les domaines de la Direction Générale, de la gestion courante des opérations de trésorerie, du contrôle de gestion, de l'assistance financière, juridique, fiscale, du développement et de l'administration des systèmes d'information, de la commercialisation et de l'administration des ventes.
- b) **Gestion et de suivi des approvisionnements** : MANAGEM SA assure les approvisionnements en consommables et pièces de rechange pour les besoins de l'exploitation et de la maintenance de ses filiales.
- c) **Administration du personnel** : MANAGEM SA assure la gestion de la paie, le recrutement des agents de maîtrise et des ouvriers, la formation, la communication et la mise en place de la démarche qualité.

- Modalités essentielles :

En contrepartie des prestations d'assistance fournies dans le cadre de la présente convention, les filiales procéderont au versement d'une rémunération définie comme suit :

- Pour les prestations d'administration des affaires : La rémunération est fixée à 2.5% du chiffre d'affaires hors taxes.
- Pour les prestations de gestion et de suivi des approvisionnements : La rémunération est fixée à 5% des achats stockés.
- Pour les prestations d'administration du personnel : La rémunération est fixée à 5% de la masse salariale pour l'ensemble des filiales.

- Montant comptabilisé :

Au titre de l'exercice 2023, le montant total des produits comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élève à 166 500 KMAD Hors taxes détaillé comme suit par filiale et par prestation :

- a) **Administration des affaires** :

Filiale	Taux	Rémunération (En KMAD)
SMM	2,5%	58 349
MANUB	2,5%	6 234
Total		64 583

- b) **Gestion et de suivi des approvisionnements** :

Filiale	Taux	Rémunération (En KMAD)
SMM	5%	96 609
Total		96 609

- c) **Administration du personnel** :

Filiale	Taux	Rémunération (En KMAD)
SMM	5%	962
Total		962

- Montant encaissé :

Au titre de l'exercice 2023, le montant total encaissé par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élève à 121 242 KMAD détaillé comme suit par filiale :

Filiale	Encaissement (En KMAD)
SMM	121 242
Total	121 242

2.2. Convention de gestion de trésorerie conclue entre MANAGEM SA et ses filiales

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise en commun de l'ensemble des disponibilités des différentes unités du Groupe dans le but d'optimiser, à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

- Modalités essentielles :

Les comptes courants débiteurs et avances de trésorerie, octroyées par MANAGEM S.A. à ses filiales ainsi sont rémunérés au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants d'associés fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances majoré de 1,5 points. A ce titre, le taux de rémunération appliqué en 2023 est de 3,39%.

Le compte courant créditeur et les avances octroyées par les filiales SMI, CMG & DADES à MANAGEM SA ont été rémunérés au taux de 4,15 % & 3,39 % en 2023.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2023, les produits et charges, comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent respectivement à 92 690 KMAD et 28 648 KMAD :

Produits financiers :

Filiale	Montant en KMAD
AKKA GOLD MINING	16 534
GGM	1 194
CTT	17 574
CTTA	164
METALLURGIE DE L'ANTI-ATLAS	4 639
OUMJRANE	16 790
REMINEX	7 590
SAGAX	67
SAGHRO	6 004
SAMINE	1 146
SOMIFER	5 390
TECHSUB	15 598
Total	92 690

Charges financières :

Filiale	Taux d'intérêt	Montant en KMAD
SMI	4,15%	8 043
CMD	3,39%	1 885
CMG	3,39%	18 473
SAMINE	3,39%	51
GGM	3,39%	196
Total		28 648

- Montant encaissé ou décaissé des intérêts : Au cours de l'exercice 2023, cette convention a généré des encaissements de 71 746 KMAD et des décaissements de 20 756 KMAD :

Filiale	Encaissement
AGM	11 902
GGM	535
CTT	13 873
CMO	14 246
REMINEX	7 584
SOMIFER	4 107
TECHSUB	12 706
CTTA	140
SAGAX	47
SAGHRO	5 106
MAA	1 499
Total	71 746

Filiale	Décaissement
CMG	16 385
CMD	-
SMI	4 371
SAMINE	-
Total	20 756

- Soldes des avances au 31 décembre 2023 :

Filiale en KMAD	Solde débiteur	Solde créditeur
AKKA GOLD MINING	727 871	-
CMG	-	387 744
CTT	624 675	-
CTTA	23 219	-
METALLURGIE DE L'ANTI-ATLAS	460 400	-
OUMJRANE	458 711	-
REMINEX	227 438	-
SAGAX	2 825	-
SAGHRO	202 610	-
SAMINE	-	21 475
SOMIFER	262 421	-
TECHSUB	484 839	-
SMI	-	358 403
CMD	-	29 475
GGM	85 820	-
Total	3 560 829	797 097

2.3. Convention de couverture des métaux conclue entre MANAGEM SA et ses filiales

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la réalisation par MANAGEM S.A. pour le compte de ses filiales des opérations de couverture de métaux.

- Modalités essentielles :

L'encours global de ces opérations de couverture, assorties d'une garantie de MANAGEM SA s'élève à -204 136 KMAD au 31 décembre 2023 (Comptabilisé en Hors bilan).

- Montant comptabilisé en charges ou produits : Néant

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

2.4. Convention de compte courant conclue entre MANAGEM SA et sa filiale Société des Mines de Mandiana « SMM »

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise à la disposition de la société des mines de MANDIANA « SMM » d'avances en comptes courants à hauteur de 7 615 000,00 USD en 2020, dans le but de participer au développement des projets de cette dernière.

- Modalités essentielles :

Ces avances de trésorerie sont rémunérées aux taux Libor USD majoré de 7%.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2023.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

- Solde des avances au 31 décembre 2023 : Néant.

2.5. Convention d'avances en compte courant conclue entre MANAGEM SA et sa filiale MANAGOLD**- Nature et objet de la convention :**

Cette convention prévoit la mise à la disposition de la société MANAGOLD d'avances en comptes courants à hauteur de 80 157 647,00 USD en 2020, dans le but de participer au développement des projets de cette dernière.

- Modalités essentielles :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ces avances de trésorerie octroyées ont été rémunérées aux taux Libor USD 12 mois majoré de 7%.

- **Montant comptabilisé :** Au titre de l'exercice 2023, les produits comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 139 864 KMAD Hors Taxes.

- **Montant encaissé des intérêts :** Aucun montant n'a été encaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

- **Solde des avances au 31/12/2023 :** 85 157 647,00 USD

2.6. Convention d'avances en compte courant conclue entre MANAGEM SA et sa filiale MANAGOLD**- Nature et objet de la convention :**

Cette convention prévoit la capitalisation des dividendes à recevoir par MANAGEM S.A en comptes courants à hauteur de 80 054 458,82 USD.

- Modalités essentielles :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ces avances ont été rémunérées au taux de 5,20%.

- **Montant comptabilisé :** Au titre de l'exercice 2023, les produits comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 46 954 KMAD Hors Taxes.

- **Montant encaissé des intérêts :** Aucun montant n'a été encaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

- **Solde des avances au 31 décembre 2023 :** 80 054 458,82 USD

2.7. Convention de prêt conclue entre MANAGEM SA et sa filiale MANAGOLD**- Nature et objet de la convention :**

Cette convention prévoit la mise à la disposition de la société MANAGOLD d'un prêt à hauteur de 35 899 248,82 Euros en 2020, dans le but de participer au développement des projets de cette dernière.

- Modalités essentielles :

Ce prêt est rémunéré au taux annuel de 5,13% en 2023.

- **Montant comptabilisé :** Au titre de l'exercice 2023, les produits comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 12 740 KMAD Hors Taxes.

- **Montant encaissé des intérêts :** Aucun montant n'a été encaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

- **Solde du prêt au 31 décembre 2023 :** 11 542 272,07 Euros

2.8. Convention d'avances en compte courant conclue entre MANAGEM SA et sa filiale MANAGOLD**- Nature et objet de la convention :**

Afin de participer au développement des projets de la société, notamment l'acquisition des actifs BAMBOUK, MANAGEM S.A a consenti à la société en 2022 un prêt de 18 993 352,33 USD et un complément de 196 000 000,00 USD en 2023

- Modalités essentielles :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ces avances de trésorerie octroyées ont été rémunérées au taux de 5,20% et 5.35 %

- **Montant comptabilisé :** Au titre de l'exercice 2023, les produits comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 86 833 KMAD Hors Taxes.

- **Montant encaissé des intérêts :** Aucun montant n'a été encaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

- **Solde des avances au 31/12/2023 :** 214 993 352,33 USD

2.9. Convention de rémunération de la caution donnée, au titre de l'emprunt octroyé par CHAABI INTERNATIONAL BANK OFFSHORE au profit de RGGG, faisant partie du GROUPE MANAGEM**- Nature et objet de la convention :**

Cette convention porte sur l'engagement de cautionnement solidaire, pris par MANAGEM S.A. au profit de RGGG (Gabon), dans le cadre du financement du projet BAKOUDOU dont le montant principal s'élève à 20 000 000,00 USD.

- Modalités essentielles :

MANAGEM S.A. reçoit une rémunération au taux annuel de 2.5% appliqué sur l'encours de l'emprunt.

- **Montant comptabilisé :** Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2023.

- **Montant encaissé ou décaissé :** Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

2.10. Convention de mise à disposition du personnel conclue avec la société CTT filiale de MANAGEM S.A.**- Nature et objet de la convention :**

Cette convention prévoit la mise à disposition du personnel de MANAGEM S.A. au profit de la société CTT.

- Modalités essentielles :

Cette prestation de mise à disposition du personnel est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2023.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

2.11. Convention de mise à disposition du personnel conclue avec la société MCM (Managem International For Mining Compagny) filiale de MANAGEM

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition du personnel de MANAGEM SA au profit de la société MCM au Soudan.

- Modalités essentielles :

Cette prestation de mise à disposition du personnel est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2023.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

2.12. Convention de mise à disposition du personnel conclue avec la société Lamikal

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition du personnel de MANAGEM SA au profit de la société Lamikal (République Démocratique du Congo).

- Modalités essentielles :

Cette prestation de mise à disposition du personnel est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2023.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

2.13. Convention de mise à disposition du personnel conclue avec la société RGGG filiale de MANAGEM S.A.

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition du personnel de MANAGEM SA au profit de la société RGGG (Gabon).

- Modalités essentielles :

Cette prestation de mise à disposition du personnel est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2023.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

2.14. Convention de mise à disposition du personnel conclue avec la société Managem Gabon filiale du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition du personnel de MANAGEM S.A. au profit de la société Managem Gabon.

- Modalités essentielles :

Cette prestation de mise à disposition du personnel est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2023.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

2.15. Convention de mise à disposition de cadres conclue avec la société REMINEX filiale de MANAGEM

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition de cadres de REMINEX au profit de MANAGEM S.A.

- Modalités essentielles :

Cette prestation de mise à disposition de cadres est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2023, les charges comptabilisées par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 4 783 KMAD Hors Taxes.

- Montant décaissé : Au cours de l'exercice 2023, le montant décaissé, dans le cadre de cette convention, s'élève à 5 150 KMAD.

2.16. Convention d'acquisition des titres de participation de AGM auprès de CMG filiale de MANAGEM S.A

- Date de signature : 27 juin 2022

- Nature et objet de la convention :

CMG cède à MANAGEM S.A 2.999 actions de AGM représentant 49,98% du capital de la société.

- Modalités essentielles :

Le prix de cession total des actions cédées est égal à 935.000.000 MAD.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2023
- Montant décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

2.17. Convention de gestion de trésorerie conclue entre AL MADA et sa filiale MANAGEM SA

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise en commun de l'ensemble des disponibilités des différentes unités de AL MADA dans le but d'optimiser, à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

- Modalités essentielles :

Les comptes courants créditeurs et avances de trésorerie, octroyées par la société AL MADA à MANAGEM S.A., ont été rémunérés aux taux de 3,93 % en 2023.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2023, les charges, comptabilisées par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 42 813 KMAD Hors Taxes.

- Montant encaissé ou décaissé : Au cours de l'exercice 2023, le montant des intérêts décaissé dans le cadre de cette convention s'élève à 23 326 KMAD.

- Solde des avances au 31/12/2023 : 1 000 000 KMAD

2.18. Convention de détachement de personnel conclue avec la société LA MINIERE DE LA LUKUGA S.P.R.L (LAMILU) faisant partie du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition du personnel de MANAGEM SA et ses filiales au profit de la société LAMILU en République Démocratique du Congo (RDC).

- Modalités essentielles :

Cette prestation de mise à disposition du personnel est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2023.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

2.19. Convention de détachement de personnel conclue avec la société TANGANYIKA MINING COMPANY (TMC) faisant partie du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition du personnel de MANAGEM et ses filiales au profit de la société TMC en République Démocratique du Congo (RDC).

- Modalités essentielles :

Cette prestation de mise à disposition du personnel est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2023.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

2.20. Convention de rémunération de gestion de couverture conclue avec la société RGGG faisant partie du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise en place d'un programme de couverture de l'OR au profit de la société RGGG.

- Modalités essentielles :

Cette prestation de couverture est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2023.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2023.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Drive Slacq, Casablanca
Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faiçal Mekouar
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20228 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 99 11 70 - F: +212 5 22 23 88 70
RC : 16914 - TP : 1999135
IF : 1105706 - CNSS : 7387045

Mounsif Ighiouer
Associé



Twin Center, Tour A, Angle Boulevards Zerktouni et Al Massira Al Khadra
BP 5199, Casablanca. Maroc

www.managemgroup.com